EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **05 novembre 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **cinq novembre deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Odile VIGNAL à Martine REMBERT-MANTELET, Havva ISIK à Grégory BERNARD, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, René MAYOT à Serge GODARD, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Cyril CINEUX et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Chantal MERCIER-COURTY et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Carole COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT et quitte la séance à partir de la question n° 2.
Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS et quitte la séance à partir de la question n° 3.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL donne pouvoir à Monsieur Simon POURRET et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance à partir de la question n°2.
A partir de la question n° 7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 1

RAPPORT D'ACTIVITE 2009 DE CLERMONT COMMUNAUTE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Aux termes de l'article L5211-39 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale comprenant au moins une commune d'au moins 3500 habitants adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Ce rapport vous a directement et individuellement été adressé afin de vous permettre de mieux appréhender l'action quotidienne menée par la Communauté, ainsi que le rôle exact de la structure intercommunale.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de la communication de ce rapport.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

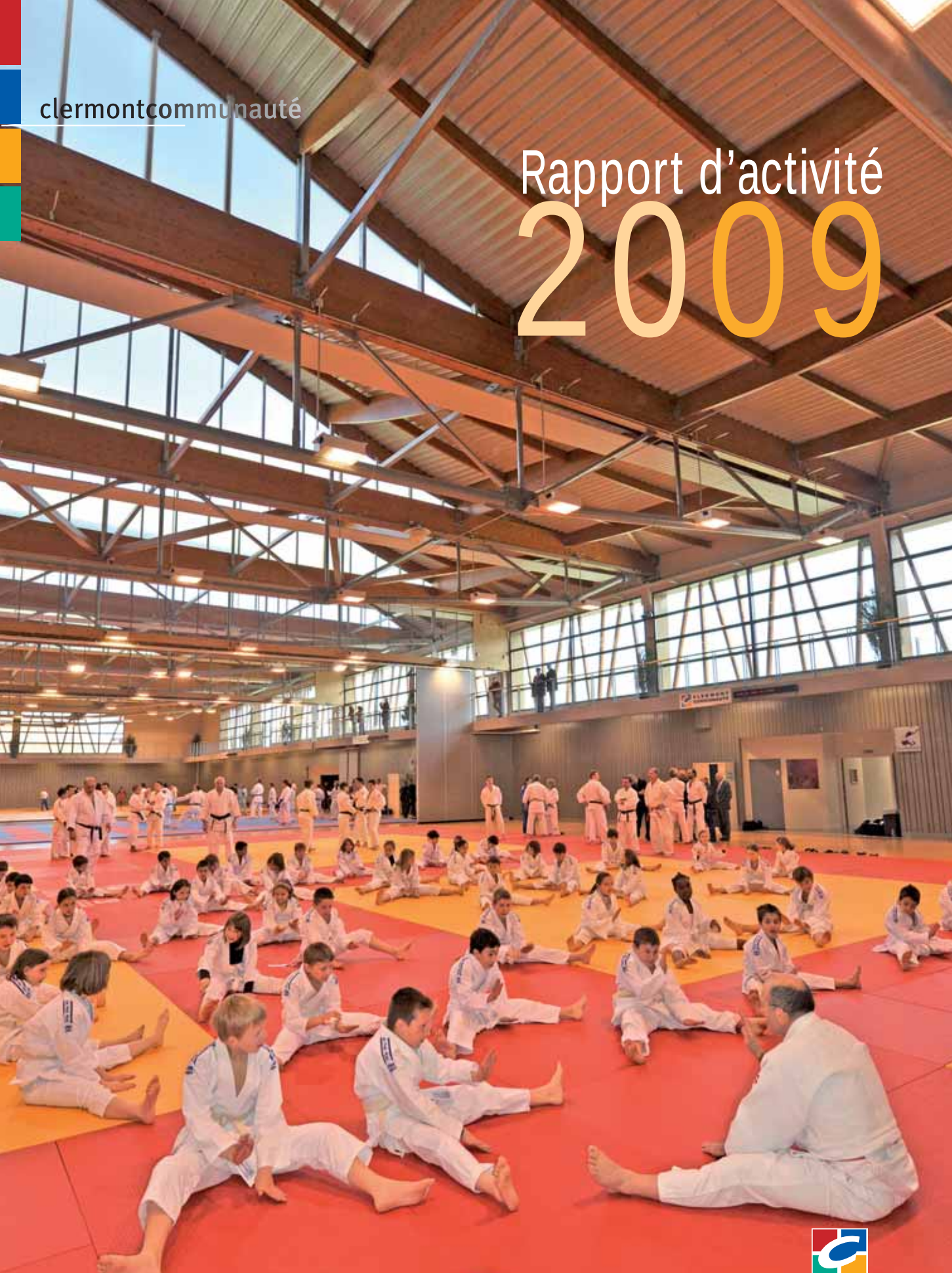
Fait à Clermont-Ferrand, le 19 novembre 2010

Le Maire,

Serge GODARD

clermontcommunauté

Rapport d'activité 2009



www.clermontcommunaute.net

CLERMONT COMMUNAUTÉ



Page 1 : Artenium, à Ceyrat.



Page 116 : Médiathèque Hugo-Pratt, à Cournon.

Article L. 5211-39 alinéa 1

"Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier".

Édité par Clermont Communauté,
64/66 avenue de l'Union Soviétique,
BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 34 00
Directeur de publication
Serge Godard
Maquette
Service Communication
Photographies
Service Communication, Ludovic Combe, Joël Damase, Serge Bullo.
Cartographie :
Service Communication
Impression : Sic imprimerie
Tirage : 1 000 exemplaires.

Le mot du Président



Ce nouveau rapport d'activité, qui répond en premier lieu à des obligations légales, est aussi l'occasion opportune de recenser de manière exhaustive, de mettre en perspective, les actions conduites par Clermont Communauté en 2009, dans ses grands domaines de compétences et finalement de mieux se faire connaître.

Outil de travail pour les élus communautaires et municipaux, ainsi que pour les services, il a également pour ambition, certes modeste, d'être un vecteur d'information à destination de nos partenaires et surtout des habitants des 21 communes membres de l'agglomération qui peuvent en prendre connaissance de manière commode sur le site internet de Clermont-Communauté : *www.clermontcommunaute.net*.

Malgré les difficultés du moment : crise économique, réduction des marges de manœuvre financières liée notamment à la réforme de la taxe professionnelle (qui aujourd'hui est supprimée), la Communauté d'agglomération a poursuivi, avec les moyens dont elle dispose –moyens malheureusement en réduction – l'aménagement et l'équipement de son territoire, toujours dans un souci de solidarité et de prise en compte des exigences d'un développement durable. En 2009 également, je veux noter l'effort très conséquent qui a été fait en faveur du transport public qui, on le sait, est porteur d'équité et de lien social. Un soutien financier important a permis au SMTC d'assurer convenablement les missions de service public des transports qui sont les siennes.

Grâce à l'engagement des élus communautaires et des agents qui travaillent au quotidien au service des 290 000 habitants de l'agglomération, notre Communauté a su, malgré des ressources financières en diminution, ne pas trop dévier de l'axe dynamique dessiné lors de sa création, il y a déjà près de 11 années.

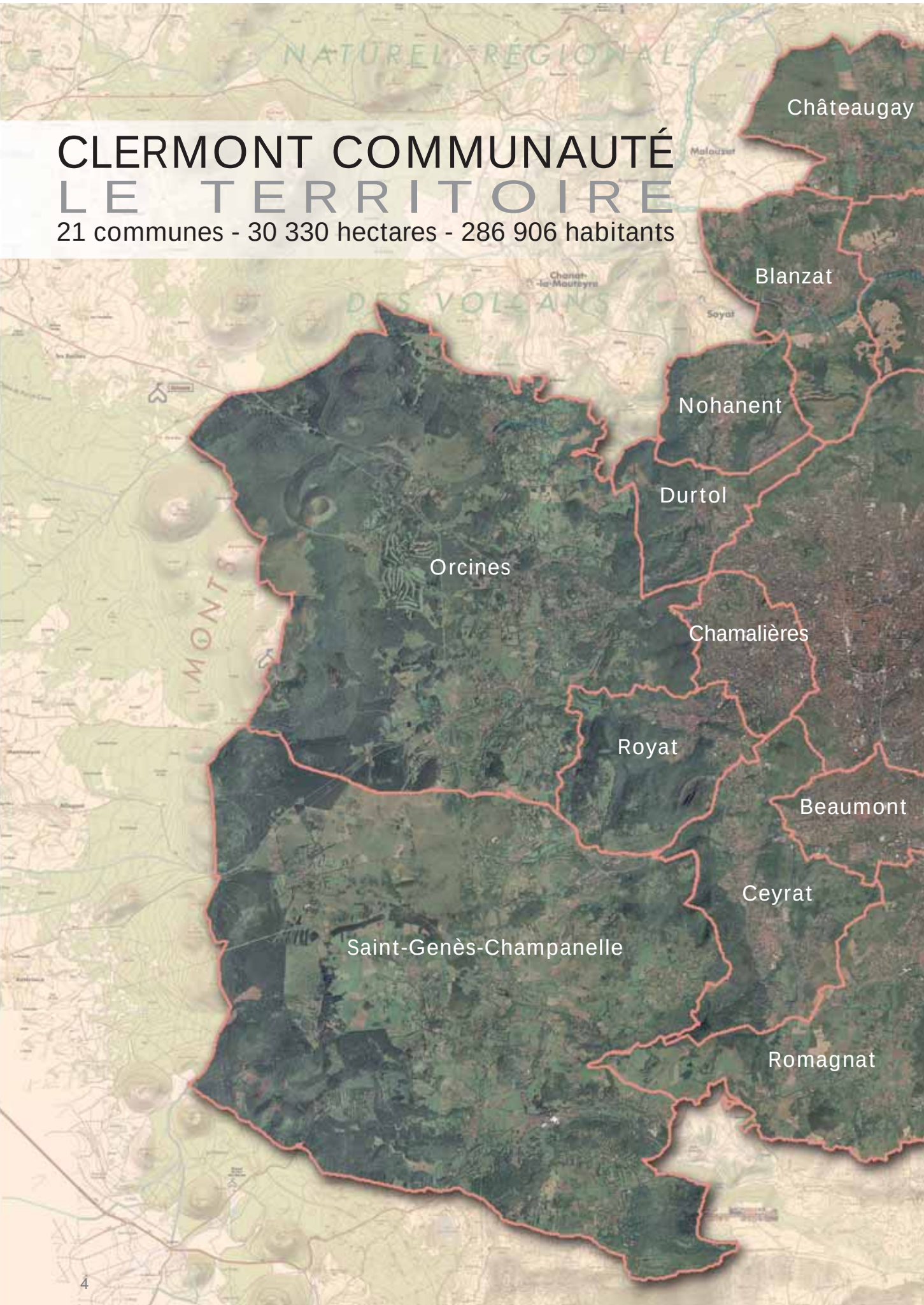
Cela étant, même si beaucoup a été fait pendant cette décennie, ce dont nous devons être très fiers, des défis importants restent encore à relever en matière de développement économique, de recherche et d'innovation, dans le domaine de l'habitat et des transports publics et dans celui des grands équipements structurants sportifs et culturels notamment. Affronter ces enjeux avec lucidité, mettre en place les financements nécessaires pour atteindre nos objectifs sont des exigences de plus en plus nécessaires si l'on veut devenir le cœur d'une métropole attractive et rayonnante dont ses habitants seront fiers, capable de nouer de belles relations de complémentarité et de partenariat avec ses proches voisins.

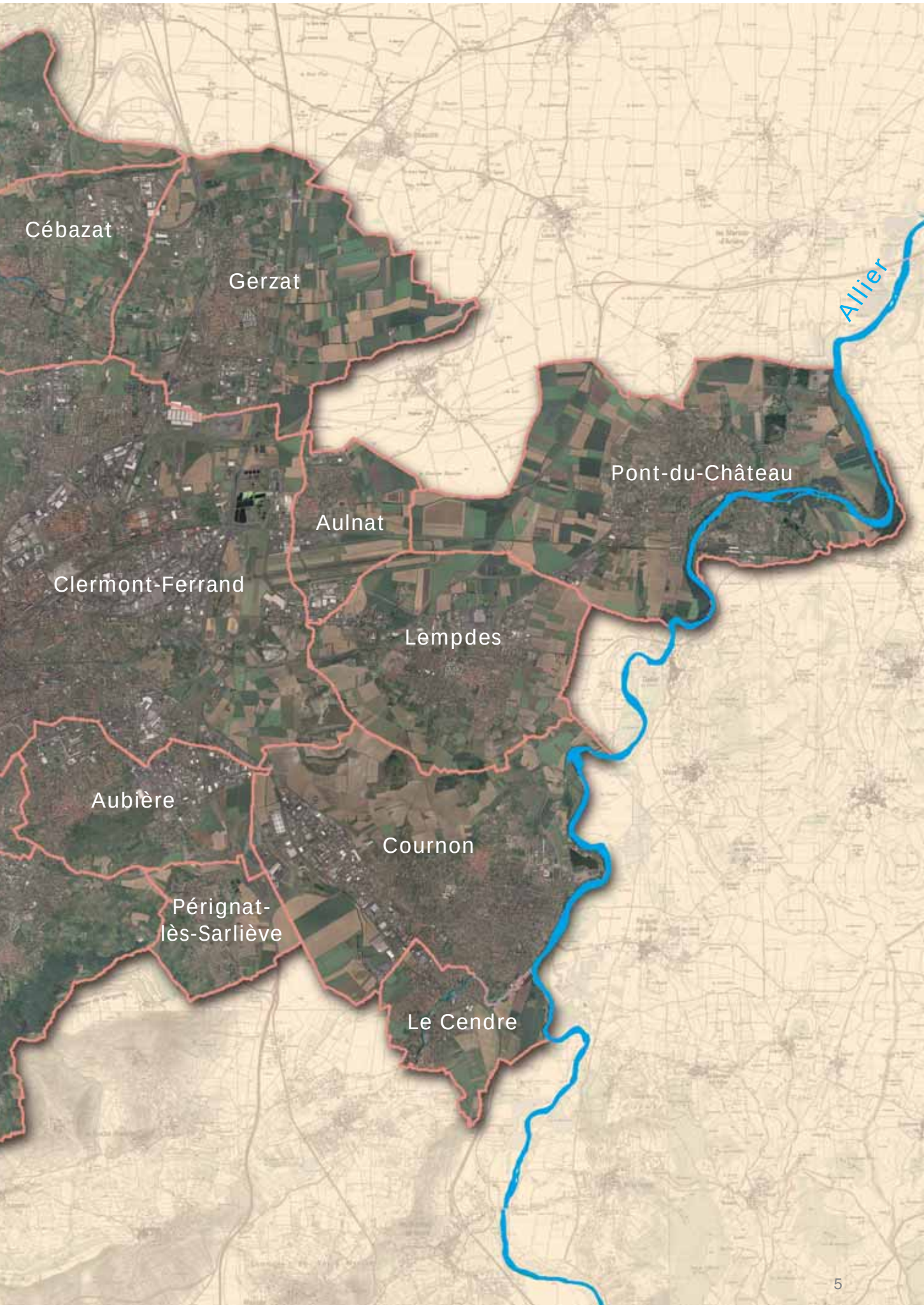
Je souhaite que les lecteurs de ce rapport d'activité, dont la présentation et la rédaction ont été améliorées, trouvent matière à satisfaire leur curiosité sur ce qu'est et ce que fait Clermont Communauté.

Serge Godard

Président de Clermont Communauté
Sénateur - Maire de Clermont-Ferrand

CLERMONT COMMUNAUTÉ
LE TERRITOIRE
21 communes - 30 330 hectares - 286 906 habitants




Cébazat
Gerzat
Allier
Pont-du-Château
Aulnat
Clermont-Ferrand
Lempdes
Aubière
Cournon
Pérignat-
lès-Sarlièvе
Le Cendre

Sommaire

I L'organisation institutionnelle ..... page 9

Le conseil communautaire ..... page 8
Le fonctionnement en 2009 ..... page 10
Le Président, les vice-Présidents ..... page 11
Les commissions communautaires ..... page 12
L'organigramme des services ..... page 14
Les compétences de Clermont Communauté ..... page 16

II Les actions ..... page 17

La mission développement ..... page 18
Le développement culturel ..... page 22
Le développement économique ..... page 32
La communication ..... page 42
L'environnement, le développement durable ..... page 46
Le sport ..... page 52
L'habitat ..... page 58
Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ..... page 62
La politique de la Ville, la téléalarme ..... page 66
La Zone Franche Urbaine ..... page 70
Les voiries d'intérêt communautaire, le jalonnement, les parcs-relais ..... page 74
L'assainissement ..... page 78
L'assainissement pluvial, l'entretien et la restauration des cours d'eau, le SIG ..... page 84
Le patrimoine communautaire ..... page 88

III Les moyens ..... page 93

Les ressources humaines ..... page 94
Les affaires juridiques et foncières, assemblées et instances ..... page 96
Les finances ..... page 98
Le contrôle de gestion ..... page 102
L'informatique ..... page 104
La commande publique et les moyens des services ..... page 106

IV les cartes du territoire ..... page 109

Les zones d'activité économique et les équipements économiques ..... page 110
Le schéma d'assainissement pluvial ..... page 111
Les équipements sportifs ..... page 112
Les équipements culturels ..... page 113
Les aires d'accueil pour les gens du voyage ..... page 114
Les équipements communautaires de proximité ..... page 115

L'organisation *institutionnelle*

Le conseil communautaire

Le schéma général de fonctionnement

Le Président, les Vice-Présidents

Les commissions communautaires

L'organigramme des services

Les compétences de Clermont Communauté

clermontcommunauté

.le conseil communautaire

Au 31 décembre 2009, les 21 communes de Clermont Communauté étaient représentées par 71 délégués titulaires et 71 délégués suppléants.



Aubière

Christian Sinsard, Vice-Président de Clermont Communté, Maire - Montserrat Forte, Jacques Fontaine.
Jacques Blaize, Monique Guyot-Berni, Frédérique Bonnemoy.

Aulnat

Didier Laville, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Dominique Vergne.
Bernard Courtine , Huguette Juniet.

Beaumont

François Saint-André, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Jean-Baptiste Amblard - Hervé Mantelet.
Christine Thomas, Serge Duboisset, Colette Fauriaux.

Blanzat

Jacques Prival, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Gérard Chabridon.
Dominique Denoueix, Jean Nicolas.

Cébazat

Bernard Auby, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Michel Bernon.
Michèle Roche, Marlène Michy.

Le Cendre

Hervé Prononce, Maire, membre du bureau communautaire - Jacqueline Bolis.
Jean-Pierre Bornaghi - Jean-Marc Plantin.

Ceyrat

Alain Brochet, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Éric Égli.
Yves Peuch, Ginette Bernardini.

Chamalières

Louis Giscard d'Estaing, Maire, membre du bureau communautaire - Alain Bresson - Marie-José Delahaye - Michel Proslier.
Bertrand Martin, Michelle Clément, Agnès Tournaire-Francannet - Élie Niasme.



Châteaugay

Bernadette Chassefière, Vice-Présidente de Clermont Communauté, Maire - Jean-Pierre Imbert.
Bruno Léoquet - Claude Flury.

Clermont-Ferrand

Serge Godard, Président de Clermont Communauté, Sénateur - Maire - Dominique Adenot, Vice-Président - Danielle Auroi, Vice-Présidente - Olivier Bianchi, Vice-Président - Christine Dulac-Rougerie, Vice-Présidente- Cécile Audet - Alain Bardot - Christophe Bertucat - Jérôme Godard - Alain Martinet - Bruno Slama - Pascal Genet - Louis Virgoulay - Philippe Gorce - Yves Reverseau - Odile Vignal - Patricia Aucouturier - Bernard Dantal - Jacques Lanoir - Djamel Ibrahim-Ouali - Alain Laffont - Sandrine Bergerot-Raynal - Michel Fanget.
Odile Saugues - Grégory Bernard - Martine Rembert-Mantelet - Françoise Nouhen - Chantal Mercier-Courty -Jacqueline Chapon - Isabelle Lavest - Pascaline Bidoung - Marie Savre - Claudine Khatchadourian-Tecer - Philippe Bohelay - René Mayot - Danièle Guillaume - Monique Bonnet - Roger Girard - Havva Isik - Corinne Najim - Carole Courtial - Manuela Ferreira de Sousa - Fatima Chennouf-Terrasse - Jean-Michel Duclos - Simon Pourret - Jean-Philippe Valentin.

Cournon

Bertrand Pasciuto, 1er Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - François Rage, vice-Président - Olivier Arnal - Claire Joyeux.
Georges Lardy - Bernadette Mallet - Philippe Maitrias - Bernard Barasson.

Durtol

Lucien Vray, Maire, membre du bureau communautaire - Simonne Cousseins.
Christian Broux - Michèle Oriol.

Gerzat

Georges Dassaud, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Danielle Demourgues-Robert - Jean-Pierre Bidon.
Orida Gassed - Marie-Thérèse Ramonat - Ayse Ergul.

Lempdes

Gérard Betenfeld, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Gérard Diébold.
Éric Champommier - Monique Chastang.

Nohanent

Roland Labrandine, 2ème Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Jean-Marc Bonicel.
Carole Imbeaud-Schmitt - Michelle Faye.

Orcines

Jean-Marc Morvan, Maire, membre du bureau communautaire - Annie Desmond-Couturier.
Suzanne Duris - Brigitte Volle.

Pérignat-lès-Sarliève

Pierre Riol, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Thierry Bissiriex.
Bernard Mallet - Blandine Galliot-Bosbaty.

Pont-du-Château

René Vinzio, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Fernand Buisson - Jean-Marie Vallée.
Isabelle Batteix - Gaëlle Crochet - Suzanne Capalija.

Romagnat

François Farret, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Albert Odouard.
Jean-Max Bourlier - Bernadette Roux.

Royat

Marcel Aledo, Maire, membre du bureau communautaire - Jacques Chevalier.
Jean-Pierre Lunot - Claude Pracros.

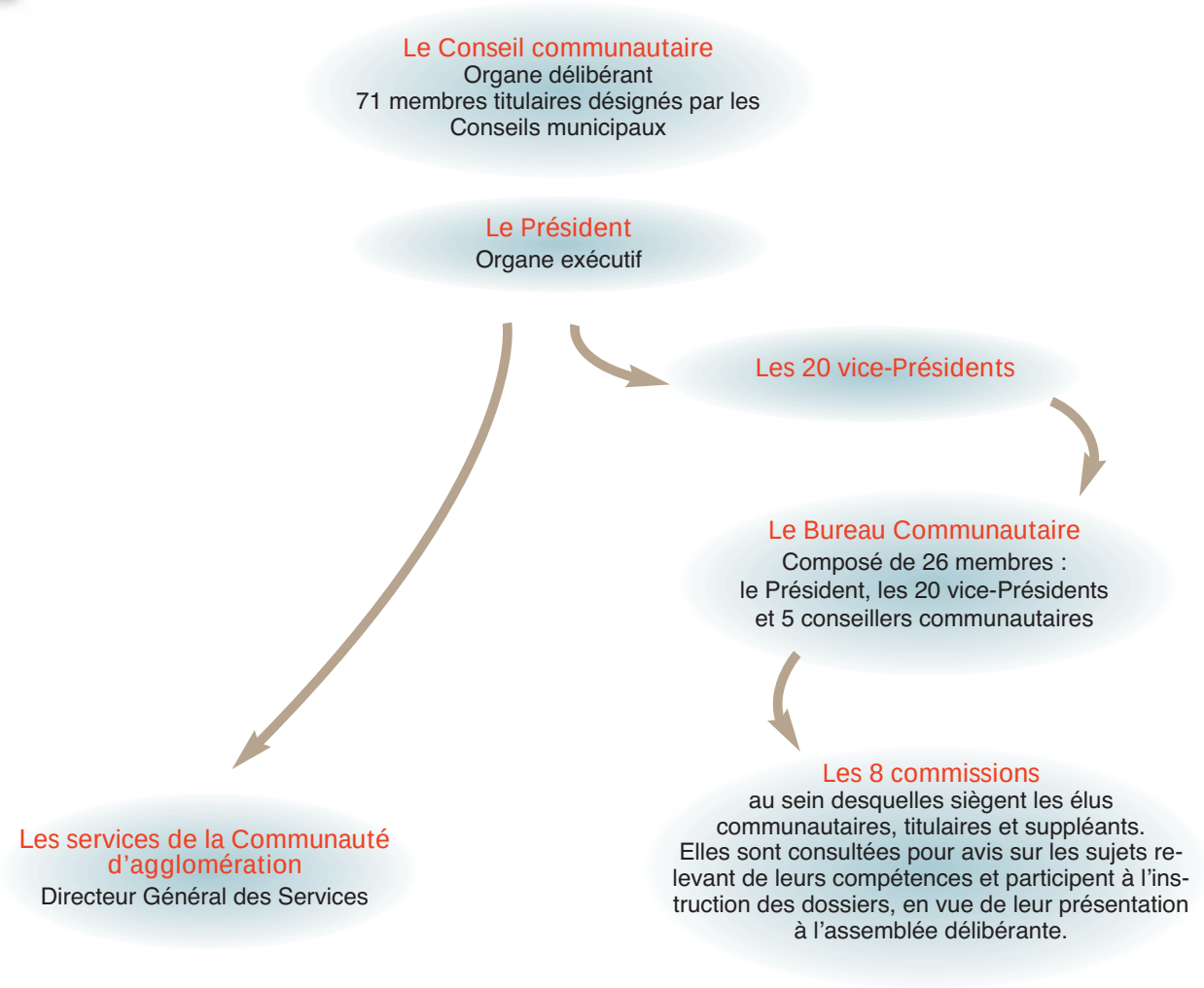
Saint-Genès-Champanelle

Roger Gardes, Vice-Président de Clermont Communauté, Maire - Élisabeth Jeannel.
Agnès Desemard - Yves Chauvet.

En noir : Conseillers titulaires
En vert : Conseillers suppléants

clermontcommunauté

.le fonctionnement en 2009



Le Conseil de la Communauté comprend 71 membres ainsi répartis entre les 21 communes :

Aubière	3 sièges	Durtol	2 sièges
Aulnat	2 sièges	Gerzat	3 sièges
Beaumont	3 sièges	Lempdes	2 sièges
Blanzat	2 sièges	Nohanent	2 sièges
Cébazat	2 sièges	Orcines	2 sièges
Le Cendre	2 sièges	Pérignat-lès-Sarliève	2 sièges
Ceyrat	2 sièges	Pont-du-Château	3 sièges
Chamalières	4 sièges	Romagnat	2 sièges
Châteaugay	2 sièges	Royat	2 sièges
Clermont-Ferrand	23 sièges	Saint-Genès-Champanelle	2 sièges
Cournon	4 sièges		

Le Président, les vice-Présidents en 2009



Le Président
Serge Godard
Sénateur - Maire de Clermont-Ferrand


1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11


12


13


14


15


16


17


18


19


20

1 Bertrand Pasciuto, *1er vice-Président, Maire de Cournon* ■ 2 Roland Labrandine, *2 ème vice-Président, Maire de Nohanent* ■ 3 Christian Sinsard, *Maire d'Aubière* ■ 4 Didier Laville, *Maire d'Aulnat* ■ 5 François Saint-André, *Maire de Beaumont* ■ 6 Jacques Prival, *Maire de Blanzat* ■ 7 Bernard Auby, *Maire de Cébazat* ■ 8 Alain Brochet, *Maire de Ceyrat* ■ 9 Bernadette Chassefière, *Maire de Châteaugay* ■ 10 Georges Dassaud, *Maire de Gerzat* ■ 11 Gérard Betenfeld, *Maire de Lempdes* ■ 12 Pierre Riol, *Maire de Pérignat-lès-Sarlièvre* ■ 13 René Vinzio, *Maire de Pont-du-Château* ■ 14 François Farret, *Maire de Romagnat* ■ 15 Roger Gardes, *Maire de St-Genès-Champanelle* ■ 16 Dominique Adenot, *Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand* ■ 17 Danielle Auroi, *Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand* ■ 18 Olivier Bianchi, *Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand* ■ 19 François Rage, *Adjoint au Maire de Cournon* ■ 20 Christine Dulac-Rougerie, *Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand.*

clermontcommunauté

.les commissions communautaires

Développement économique - Recherche - Innovation

Président : Dominique Adenot, *Clermont-Ferrand*.

Membres : Jacques Fontaine, *Aubière* - Jean-Baptiste Amblard, Christine Thomas, *Beaumont* - Jacques Prival, *Blanzat* - Bernard Auby, Michel Bernon, *Cébazat* - Éric Égli, *Ceyrat* - Louis Giscard-d'Estaing, Michel Proslier, *Chamalières* - Bruno Léoquet, *Châteaugay* - Bernard Dantal, Pascal Genet, Jérôme Godard, Philippe Gorce, Yves Reverseau, Jean-Philippe Valentin, *Clermont-Ferrand* - Bertrand Pasciuto, Olivier Arnal, *Cournon* - Simonne Cousseins, *Durtol* - Georges Dassaud, *Gerzat* -Jean-Pierre Bornaghi, *Le Cendre* - Éric Champommier, *Lempdes* - Jean-Marc Bonicel, *Nohanent* - Jean-Marc Morvan, *Orcines* - Bernard Mallet, *Pérignat-lès-Sarlièv*e - Suzanne Capalija, Jean-Marie Vallée, *Pont-du-Château* - Albert Odouard, *Romagnat* - Jacques Chevalier, *Royat* - Yves Chauvet, *Saint-Genès-Champanelle*.

Culture

Président : Olivier Bianchi, *Clermont-Ferrand*.

Membres : Montserrat Forte, *Aubière* - Huguette Juniet, *Aulnat* - Jean-Baptiste Amblard, Colette Fauriaux, *Beaumont* - Dominique Denoueix, *Blanzat* - Michèle Roche, *Cébazat* - Jean-Pierre Bornaghi, *Le Cendre* - Ginette Bernardini, *Ceyrat* - Michelle Clément, Agnès Tournaire-Francannet, *Chamalières* - Claude Flury, *Châteaugay* - Patricia Aucouturier, Cécile Audet, Fatima Chennouf-Terrasse, Roger Girard, Djamel Ibrahim-Ouali, *Clermont-Ferrand* - Claire Joyeux, François Rage, *Cournon* - Simonne Cousseins, *Durtol* - Georges Dassaud, Ayse Ergul, *Gerzat* - Monique Chastang, *Lempdes* - Michelle Faye, *Nohanent* - Suzanne Duris, *Orcines* - Thierry Bissiriex, *Pérignat-lès-Sarlièv*e - Fernand Buisson, *Pont-du-Château* - Bernadette Roux, *Romagnat* - Claude Pracros, *Royat* - Roger Gardes, *Saint-Genès-Champanelle*.

Sports - Bâtiments communautaires

Président : Roland Labrandine, Nohanent.

Membres : Christian Sinsard, Monserrat Forte, *Aubière* - Dominique Vergne, *Aulnat* - Serge Duboisset, Hervé Mantelet, *Beaumont* - Gérard Chabridon, *Blanzat* - Michèle Roche, *Cébazat* - Jean-Marc Plantin, *Le Cendre* - Yves Peuch, *Ceyrat* - Michelle Clément, *Chamalières* - Claude Flury, *Châteaugay* - Sandine Bergerot-Raynal, Christophe Bertucat, Fatima Chennouf-Terrasse, Christine Dulac-Rougerie, Jérôme Godard, René Mayot, *Clermont-Ferrand* - Bernard Barrasson, Claire Joyeux, *Cournon* - Lucien Vray, *Durtol* - Jean-Pierre Bidon, Orida Gassed, *Gerzat* - Éric Champommier, *Lempdes* - Jean-Marc Morvan, *Orcines* - Pierre Riol, *Pérignat-lès-Sarlièv*e - René Vinzio, Isabelle Batteix, *Pont-du-Château* - Jean-Max Bourlier, *Romagnat* - Marcel Aledo, *Royat* - Élisabeth Jeannel, *Saint-Genès-Champanelle*.

Finances - Budgets

Président : Jacques Prival, *Blanzat*.

Membres : Frédérique Bonnemoy, *Aubière* - Didier Laville, *Aulnat* - Serge Duboisset, *Beaumont* - Hervé Prononce, *Le Cendre* - Alain Brochet, *Ceyrat* - Louis Giscard-d'Estaing, Bertrand Martin, *Chamalières* - Jean-Pierre Imbert, *Châteaugay* - Alain Bardot, Olivier Bianchi, Monique Bonnet, Bernard Dantal, Alain Laffont, Jacques Lanoir, Corinne Najim, Martine Rembert-Mantelet, Jean-Philippe Valentin, *Clermont-Ferrand* - Philippe Maitrias, François Rage, *Cournon* - Lucien Vray, *Durtol* - Danielle Demourgues-Robert, Marie-Thérèse Ramonat, *Gerzat* - Gérard Diébold, *Lempdes* - Jean-Marc Bonicel, *Nohanent* - Annie Desmond-Couturier, *Orcines* - René Vinzio, Gaëlle Crochet, *Pont-du-Château* - Albert Odouard, *Romagnat* - Claude Pracros, *Royat* - Yves Chauvet, *Saint-Genès-Champanelle*.

Environnement - Déchets ménagers - Développement durable

Président : Gérard Betenfeld, *Lempdes*.

Membres :Frédérique Bonnemoy, Jacques Fontaine, *Aubière* - Didier Laville, *Aulnat* - Hervé Mantelet, *Beaumont* - Jean Nicolas, *Blanzat* - Bernard Auby, Marlène Michy, *Cébazat* - Hervé Prononce, *Le Cendre* - Ginette Bernardini, *Ceyrat* - Alain Bresson, Marie-José Delahaye, *Chamalières* - Bernadette Chassefière, *Châteaugay* - Danielle Auroi, Alain Bardot, Christophe Bertucat, Monique Bonnet, Jean-Michel Duclos, Yves Reverseau, Odile Vignal, Louis Virgoulay, *Clermont-Ferrand* - Olivier Arnal, Philippe Maitrias, *Cournon* - Christian Broux, *Durtol* - Jean-Pierre Bidon, Danielle Demourgues-Robert, *Gerzat* - Carole Imbeaud-Schmitt, *Nohanent* - Brigitte Volle, *Orcines* - Thierry Bissiriex, *Pérignat-lès-Sarlième* - Jean-Marie Vallée, *Pont-du-Château* - Bernadette Roux, *Romagnat* - Jean-Pierre Lunot, *Royat* - Roger Gardes, *Saint-Genès-Champanelle*.

Habitat - Politique de la Ville

Président : François Saint-André, *Beaumont*.

Membres : Jacques Blaize, Monique Guyot-Berni, *Aubière* - Bernard Courtine, Dominique Vergne, *Aulnat* - Christine Thomas, *Beaumont* - Gérard Chabridon, *Blanzat* - Michel Bernon, Marlène Michy, *Cébazat* - Jacqueline Bolis, *Le Cendre* - Éric Égli, *Ceyrat* - Bertrand Martin, Élie Niasme, Michel Proslier, *Chamalières* - Bernadette Chassefière, *Châteaugay* - Cécile Audet, Danielle Auroi, Grégory Bernard, Jean-Michel Duclos, Michel Fanget, Pascal Genet, Philippe Gorce, Danièle Guillaume, Djamel Ibrahim-Ouali, Havva Isik, Jacques Lanoir, Alain Martinet, Simon Pourret, Martine Rembert-Mantelet, Bruno Slama, *Clermont-Ferrand* - Georges Lardy, Bernadette Mallet, *Cournon* - Michelle Oriol, *Durtol* - Marie-Thérèse Ramonat, *Gerzat* - Monique Chastang, *Lempdes* - Carole Imbeaud-Schmitt, *Nohanent* - Suzanne Duris, *Orcines* - Bernard Mallet, *Pérignat-lès-Sarlième* - Isabelle Batteix, *Pont-du-Château* - François Farret, *Romagnat* - Jacques Chevalier, *Royat* - Agnès Desemard, *Saint-Genès-Champanelle*.

Communication - Information

Président : François Farret, *Romagnat*.

Membres : Huguette Juniet, *Aulnat* - Colette Fauriaux, *Beaumont* - Dominique Denoueix, *Blanzat* - Jean-Marc Plantin, *Le Cendre* - Yves Peuch, *Ceyrat* - Marie-José Delahaye, Agnès Tournaire-Francannet, *Chamalières* - Bruno Léoquet, *Châteaugay* - Christine Dulac-Rougerie, Manuela Ferreira de Sousa, Corinne Najim, *Clermont-Ferrand* - Bernard Barrasson, Bernadette Mallet, *Cournon* - Christian Broux, *Durtol* - Ayse Ergul, *Gerzat* - Gérard Diébold, *Lempdes* - Michelle Faye, *Nohanent* - Brigitte Volle, *Orcines* - Blandine Galliot-Bosbaty, *Pérignat-lès-Sarlième* - Suzanne Capalija, *Pont-du-Château* - Jean-Pierre Lunot, *Royat* - Agnès Desemard, *Saint-Genès-Champanelle*.

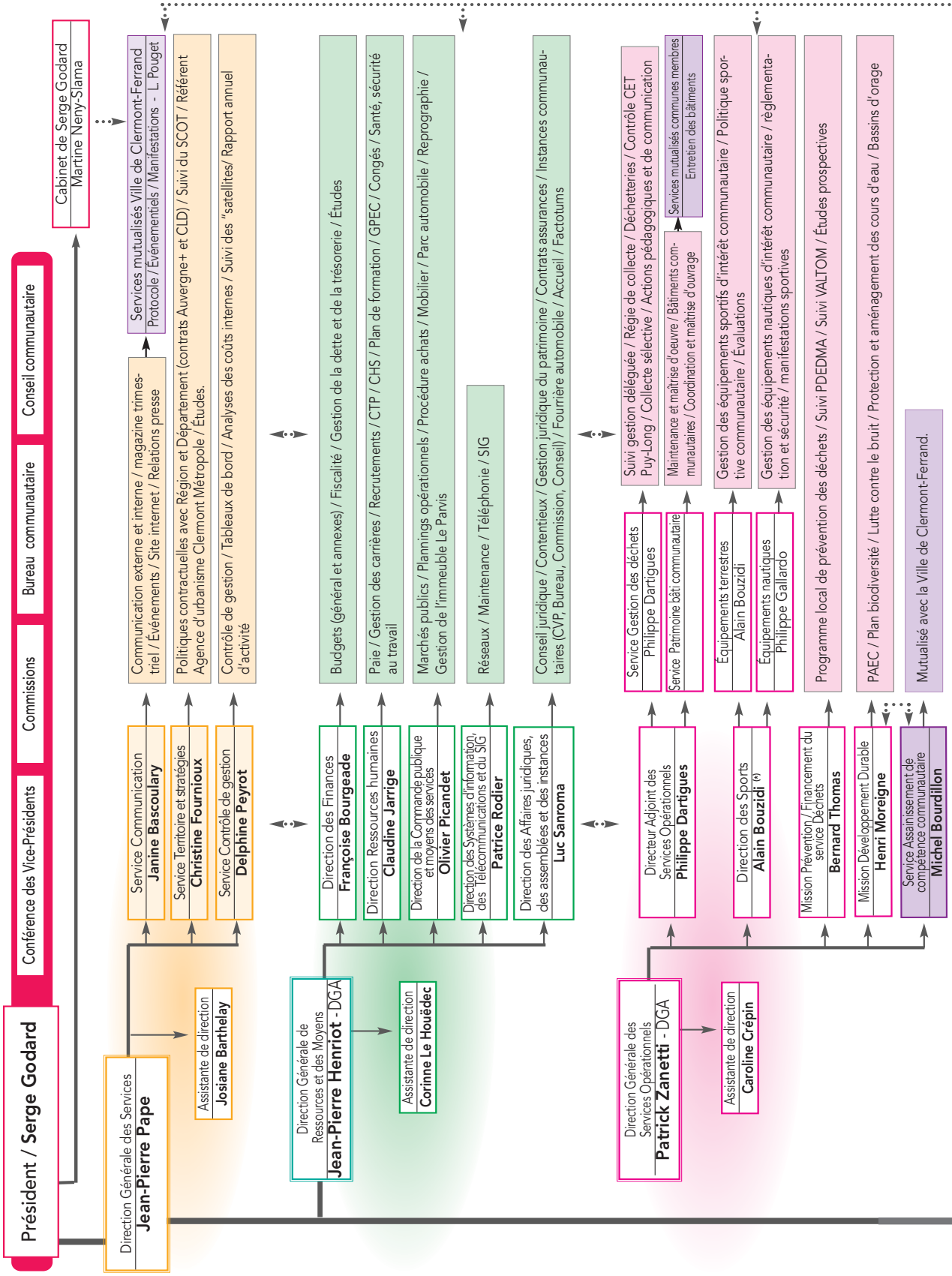
Aménagement du territoire communautaire - Ressources Humaines

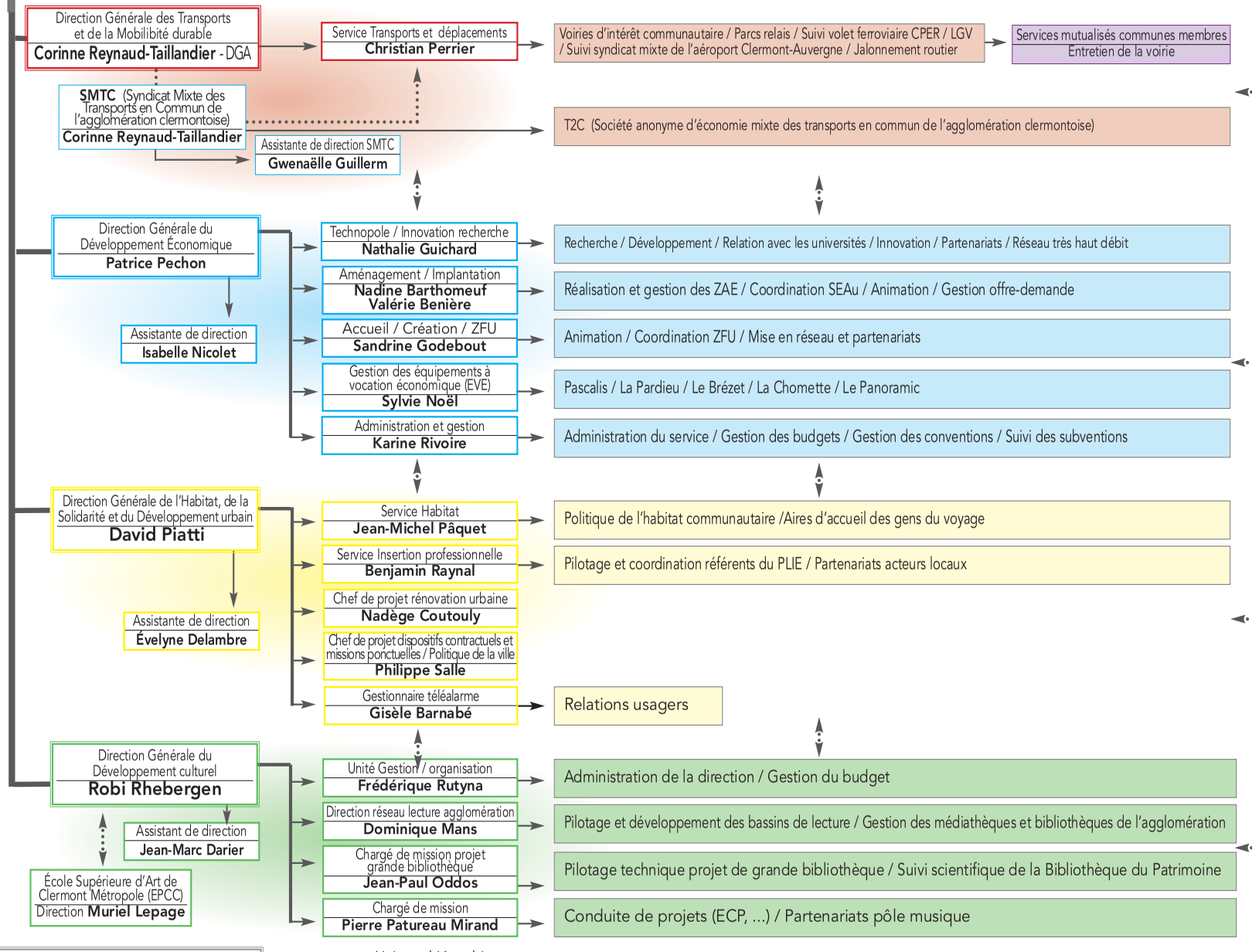
Président : Bertrand Pasciuto, *Cournon*.

Membres : Christian Sinsard, Jacques Blaize, Monique Guyot-Berni, *Aubière* - Bernard Courtine, *Aulnat* - François Saint-André, *Beaumont* - Jean Nicolas, *Cébazat* - Alaint Brochet, *Ceyrat* - Alain Bresson, *Chamalières* - Jean-Pierre Imbert, *Châteaugay* - Sandrine Bergerot-Raynal, Pascaline Bidoung, Michel Fanget, Roger Girard, Alain Laffont, Alain Martinet, Simon Pourret, Bruno Slama, Odile Vignal, Louis Virgoulay, *Clermont-Ferrand* - Georges Lardy, *Cournon* - Michelle Oriol, *Durtol* - Orida Gassed, *Gerzat* - Gérard Betenfeld, *Lempdes* - Roland Labrandine, *Nohanent* - Annie Desmond-Couturier, *Orcines* - Pierre Riol, *Pérignat-lès-Sarlième* - Fernand Buisson, Gaëlle Crochet, *Pont-du-Château* - Jean-Max Bourlier, *Romagnat* - Marcel Aledo, *Royat* - Élisabeth Jeannel, *Saint-Genès-Champanelle*.

clermontcommunauté

.l'organigramme des services - mis à jour le 23 juin 2010




Direction Générale des Transports et de la Mobilibité durable
Corinne Reynaud-Taillandier - DGA
Service Transports et déplacements
Christian Perrier
Voiries d'intérêt communautaire / Parcs relais / Suivi volet ferroviaire CPER / LGV / Suivi syndicat mixte de l'aéroport Clermont-Auvergne / Jalonnement routier
Services mutualisés communes membres
Entretien de la voirie
SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise)
Corinne Reynaud-Taillandier
T2C (Société anonyme d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise)
Assistante de direction SMTC
Gwenaëlle Guillerm
Direction Générale du Développement Économique
Patrice Pechon
Technopole / Innovation recherche
Nathalie Guichard
Recherche / Développement / Relation avec les universités / Innovation / Partenariats / Réseau très haut débit
Aménagement / Implantation
Nadine Barthomeuf
Valérie Benière
Réalisation et gestion des ZAE / Coordination SEAu / Animation / Gestion offre-demande
Assistante de direction
Isabelle Nicolet
Accueil / Création / ZFU
Sandrine Godebout
Animation / Coordination ZFU / Mise en réseau et partenariats
Gestion des équipements à vocation économique (EVE)
Sylvie Noël
Pascalis / La Pardieu / Le Brézet / La Chomette / Le Panoramic
Administration et gestion
Karine Rivoire
Administration du service / Gestion des budgets / Gestion des conventions / Suivi des subventions
Direction Générale de l'Habitat, de la Solidarité et du Développement urbain
David Piatti
Service Habitat
Jean-Michel Pâquet
Politique de l'habitat communautaire /Aires d'accueil des gens du voyage
Service Insertion professionnelle
Benjamin Raynal
Pilotage et coordination référents du PLIE / Partenariats acteurs locaux
Chef de projet rénovation urbaine
Nadège Coutouly
Assistante de direction
Évelyne Delambre
Chef de projet dispositifs contractuels et missions ponctuelles / Politique de la ville
Philippe Salle
Gestionnaire téléalarme
Gisèle Barnabé
Relations usagers
Direction Générale du Développement culturel
Robi Rhebergen
Unité Gestion / organisation
Frédérique Rutyna
Administration de la direction / Gestion du budget
Direction réseau lecture agglomération
Dominique Mans
Pilotage et développement des bassins de lecture / Gestion des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération
Assistant de direction
Jean-Marc Darier
Chargé de mission projet grande bibliothèque
Jean-Paul Oddos
Pilotage technique projet de grande bibliothèque / Suivi scientifique de la Bibliothèque du Patrimoine
École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (EPCC)
Direction Muriel Lepage
Chargé de mission
Pierre Patureau Mirand
Conduite de projets (ECP, ...) / Partenariats pôle musique
Membres de la Direction Générale
Liaisons hiérarchiques
Liaisons fonctionnelles et transversales
(*) Réflexion en cours sur le positionnement futur de la Direction des Sports

clermontcommunauté

.les compétences

Clermont Communauté exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences définies par ses statuts, adoptés au Conseil communautaire du 10 décembre 1999 et modifiés par arrêté préfectoral le 1er février 2007 (dernière modification).

Article 12-1 : compétences obligatoires

En matière de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, aéroportuaire, qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire.

En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma directeur et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi ; mise en œuvre des Pays.

En matière d'équilibre de l'habitat : programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

En matière de politique de la ville dans la communauté : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ; dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.

Article 12-2 : compétences optionnelles

Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, élimination (collecte) et valorisation (traitement) des déchets des ménages et déchets assimilés dans les conditions fixées par l'article L 2224-13 ; soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie.

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Article 12-3 : Compétences facultatives dont celles déjà exercées par Clermont Communauté ou transférées du SIEAC

- l'étude et la réalisation du schéma d'assainissement pluvial
- la construction, l'entretien et l'exploitation de réseaux d'assainissement d'eaux usées intercommunaux ; de stations de relèvement d'eaux usées ; de la station d'épuration
- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements publics dédiés à la lecture publique, ainsi que la conception et la mise en œuvre sur l'agglomération de l'ensemble des services aux habitants dans ce domaine
- l'organisation des services de secours et de défense contre l'incendie
- la téléalarme pour personnes âgées
- le crématorium
- la réalisation et la gestion du jalonnement routier, piétonnier et hôtelier
- l'entretien et la restauration des cours d'eau non couverts de l'agglomération clermontoise
- la constitution en partenariat avec l'Établissement Public Foncier des réserves foncières nécessaires à l'implantation des équipements nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'action communautaire
- le mandat de maîtrise d'ouvrage publique, pour le compte des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes, dans les domaines de la voirie, des réseaux (eau, assainissement), des équipements culturels, des équipements sociaux
- la mission de prestations de services pour le compte des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes, dans les domaines du développement économique, de l'aménagement de l'espace, de l'équilibre social de l'habitat, de la politique de la ville, de la voirie, des réseaux (eau, assainissement), de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, de l'action culturelle, de l'action sportive et de l'action sociale
- la numérisation du cadastre
- l'étude et la réalisation d'infrastructures de réseaux très haut débit de télécommunications
- la création et la gestion d'un service public de fourrière de véhicules au sens du décret du 23 mai 1996
- l'élaboration et la mise en oeuvre de schémas d'itinéraires de promenades et découverte : étude préalable, travaux d'aménagement d'itinéraires, aménagement d'aires de stationnement, mise en place et entretien du balisage, mise en place et entretien de la signalétique afférente, mise en place et entretien d'équipements, édition de documents de promotion, tels que définis dans le cadre d'un schéma communautaire.
- l'accompagnement du développement culturel communautaire.
- le soutien communautaire aux sports.

Les actions

La mission développement

Le développement culturel

Le développement économique

La communication

L'environnement, le développement durable

Le sport

L'habitat

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

La politique de la Ville, la téléalarme

La Zone Franche Urbaine

Les voiries d'intérêt communautaire
le jalonnement, les parc-relais

L'assainissement

L'assainissement pluvial, l'entretien et la
restauration des cours d'eau, le SIG

Le patrimoine communautaire

clermontcommunauté

.mission développement















Contexte :

Consciente de l'enjeu territorial que représente le fait métropolitain, la Communauté d'agglomération a adopté, en octobre 2009, la résolution « Pour un virage métropolitain ».

Les actions conduites par Clermont Communauté s'inscrivent dans cette vision.

Ressources humaines :

- 3 agents (2 catégorie A et 1 catégorie C)



Budget *(hors personnel)* :

- 1 159 000 € TTC (fonctionnement et investissement), dont notamment : 564 000 € de subvention à l'agence d'urbanisme Clermont Métropole (correspondant à des subventions 451 000 € au titre de 2009 et 113 000 € d'avance sur 2010)

- 344 000 € de cotisation au SEPAC

- 50 000 € de subvention à l'Office de tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand.



Activités spécifiques de l'année

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet de Développement communautaire de 2004, les contrats de financement signés avec la Région (CRDDT) et le Département (CLD) s'achèvent.

En 2009, Clermont Communauté a mobilisé 3,927 M€ de subventions.

Pour les projets communautaires, la Mission Développement, dans le cadre de son action d'accompagnement des chefs de projets, a institué une procédure de «veille financière» qui contribue à rester mobilisé sur les demandes de subventions et leurs versements.

Bilan opérationnel du projet de développement communautaire

Le « Bilan opérationnel 2004-2007 » du Projet de Développement Communautaire rédigé en 2008, a fait l'objet d'une réactualisation en 2009, intégrant les données financières de 2008. Ce bilan met en exergue l'ensemble des actions menées en 5 ans, et les dépenses réalisées pour chacun des grands objectifs :

- Accroître la force économique : 45, 411 M€
- Promouvoir le rayonnement et l'attractivité de la métropole : 161, 872 M€
- Soutenir une amélioration constante du cadre de vie : 59,771 M€
- Favoriser l'équilibre et la solidarité dans le développement territorial : 125, 286 M€

Contrat Local de Développement n°2

L'année 2009 marque le début de la contractualisation dite de deuxième génération avec le Département.

Les négociations, engagées depuis l'automne 2008, ont conduit à l'élaboration d'un contrat adapté aux besoins des 3 prochaines années, se déclinant au travers de 4 volets :

- Pour un développement économique métropolitain,
- Pour un habitat social durable,
- Equipements communautaires,
- Aménagements communaux.

La signature du CLD n°2 est intervenue courant juillet 2009.

Le contrat porte sur un montant global de 15 M € de subventions.

Contrat Auvergne + 2ème génération

Dans la perspective de la signature future du Contrat Auvergne + ou CRDDT+ (Contrat Régional de Développement Durable du Territoire), des négociations ont été conduites avec la Région depuis l'été 2009, dans le cadre du Pays du Grand Clermont.

En effet, la politique territoriale de la Région Auvergne fixe des objectifs prioritaires pour les opérations et actions qu'elle souhaite financer et, à ce titre, entend s'appuyer sur les Pays pour mettre en oeuvre son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

Les actions finançables proposées par Clermont Communauté s'organisent autour de deux grands axes : le développement métropolitain durable et les services à la population.

La signature du Contrat Auvergne + deuxième génération devrait intervenir au printemps 2010.



Promenade sur le site des Côtes.



Quand il s'agit du Grand Clermont : Une réunion publique à Veyre-Mont,on en février 2009.

Projet d'agglomération

Depuis janvier 2009, un travail a été engagé sur l'élaboration du projet d'agglomération. Composé d'un projet stratégique et d'un programme opérationnel définissant les actions à réaliser et à financer sur 3 ans, le projet d'agglomération doit répondre aux préoccupations majeures des citoyens que sont le logement, l'économie et l'emploi, les déplacements et les transports.

Le projet stratégique a fait l'objet d'un travail sur la notion de métropole par, notamment, des interventions extérieures, avec pour objectif une meilleure compréhension et appropriation du phénomène de métropolisation.

Parallèlement, les commissions communautaires, sous le pilotage de la Conférence des Vice-Présidents, ont défini les enjeux et les priorités d'actions du programme opérationnel qui restent à élaborer en adéquation avec les ressources de la Communauté.

Le projet d'agglomération a été adopté lors du Conseil de la Communauté du 12 février 2010.

Schéma de cohérence territoriale du Grand Clermont

Le SCOT entend inscrire le Grand Clermont dans une dynamique de métropole plus juste, plus économe et plus ouverte.

L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Document d'Orientations Générales (DOG) qui composent le SCOT, a fait l'objet de nombreuses réunions organisées autour des thématiques spécifiques : Évaluation environnementale, organisation multipolaire du territoire, développement économique, agriculture, habitat...

Les services concernés de Clermont Communauté ont été mobilisés, la Mission Développement jouant le rôle de synthèse, de coordination et de circulation de l'information.

Le PADD et le DOG doivent être arrêtés au cours du premier trimestre 2010.

Image du territoire et mise en valeur des espaces naturels de proximité

Dans un souci de rapprocher les actions menées par l'Office de Tourisme et des Congrès de Clermont Ferrand des compétences de Clermont Communauté, les missions de l'Office ont été recentrées sur des actions d'information et de promotion. Les actions d'animation et de commercialisation de produits n'ont pas été reconduites dans la convention 2009 (à l'exception de quelques visites qui étaient d'ores et déjà programmées pour la saison).

Pour le site des Côtes, le nouveau groupe de pilotage, issu du renouvellement de l'équipe communautaire en 2008, a validé la fermeture du site à la circulation motorisée avec la mise en place de la signalisation routière réglementaire et de panneaux de communication et de sensibilisation aux 14 entrées du réseau d'itinéraires et de promenade. La pose de ces panneaux sera effective au cours du premier semestre 2010.

La réflexion se poursuit sur la pratique de la moto dans l'ancienne carrière de basalte en vue de rendre se site à sa vocation naturelle..

Enfin, le groupe de pilotage souhaite avancer sur la question de la réimplantation viticole et, dans cet objectif, rencontrer les partenaires extérieurs afin de connaître les réels besoins et la demande des viticulteurs.

clermontcommunauté

.développement culturel

















Ressources humaines :

Direction du développement culturel

- 5 agents de catégorie A
- 2 agents de catégorie C

Direction lecture

- 147 agents au total : 121 permanents et 26 non permanents, dont 12 agents de catégorie A, 53 agents de catégorie B et 82 agents de catégorie C.

École Supérieure d'Art

- 31 agents permanents et 9 agents non permanents, dont 17 catégorie A, 12 catégorie B et 11 catégorie C.
- Ponctuellement, mutualisation avec la Ville de Clermont-Ferrand pour l'entretien du bâtiment.

Budget *(hors personnel)* :

Direction du développement culturel

- 1 133 000 € TTC en fonctionnement, dont 1 117 500 € pour les subventions d'«accompagnement au développement culturel» (contre 1 490 000 € en 2008).
- 67 000 € TTC en investissement.

Direction lecture

- 1 459 000 € en fonctionnement, dont 747 000 € pour l'acquisition de documents, le reste étant des dépenses courantes de fonctionnement des équipements
- 1 916 000 € en investissement (essentiellement acquisition de documents et d'équipements pour la médiathèque Hugo-Pratt à Cournon)

École Supérieure d'Art

- 368 000 € en fonctionnement
- 22 000 € en investissement (serveur informatique)
- 45 000 € perçu en subvention exceptionnelle de l'Etat (mise en place de l'EPPC).

Activités spécifiques de l'année

Direction du développement culturel

Rapports présentés au Conseil de la Communauté

33 rapports sont présentés au Conseil de la Communauté, dont notamment : l'approbation de l'avant-projet détaillé de la médiathèque Blanzat - Val de Bédat, la reconduction de la convention avec la DRAC Auvergne concernant l'utilisation du cadastre numérisé pour la recherche archéologique, la création d'un EPCC pour l'ESA dans le cadre de la réforme européenne des diplômes, l'approbation de l'avant-programme du réseau d'équipements consacrés aux musiques actuelles et l'attribution d'un fonds de concours à l'État pour l'aménagement de l'ancien hôpital Sabourin, afin d'y implanter l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

Participation au projet d'agglomération

La commission Culture se réunit à plusieurs reprises dans le cadre de l'élaboration du Projet d'agglomération. Elle préconise le maintien de la cohérence globale du Schéma d'orientation communautaire du développement culturel, adopté en 2004, mais propose des adaptations de calendrier au regard des priorités du mandat et du contexte financier. Cette préconisation sera effectivement reprise dans le texte du projet.

Collaboration avec l'AdCF

Clermont Communauté participe à la création de la commission Culture de l'Assemblée des communautés de France (AdCF), dont la première réunion a lieu le 28 octobre 2009.

Cette commission est présidée par le Vice-président chargé de la culture de Clermont Communauté.

Mise en conformité européenne de l'École Supérieure d'Art

En partenariat avec l'État et la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Communauté engage la création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) pour assurer l'autonomie juridique de l'établissement requise par la réforme européenne des diplômes d'enseignement supérieur. Par ailleurs, une demande d'homologation de la pédagogie est adressée à l'AERES.

Conduite d'études et participations en mode projet

La DDC pilote l'étude de repositionnement stratégique du projet Bibliothèque communautaire et interuniversitaire (cabinet SAGA, septembre-décembre).

Deux études du pôle Pratiques musicales se terminent :

- «Quel auditorium pour la communauté d'agglomération clermontoise» (étude de définition; cabinet Le Troisième Pôle, restitution en décembre),
- «La création d'un réseau d'équipements consacrés aux musiques actuelles» (pré-programme ; cabinet Culture Partagée, restitution en juin).

Réalisation de deux études juridiques (droit du patrimoine) :

- «Étude des problématiques liées à l'archéologie préventive dans les projets d'aménagement de Clermont Communauté» (Jérémy MENDES, restitution en juin devant les commissions Culture, Économie, Appels d'offres).
- «La diffusion d'images animées : la protection juridique des personnes et la protection du droit de la propriété intellectuelle » (Moussa TALBI, en partenariat avec l'Université d'Auvergne et Sauve qui peut le court métrage, restitution en novembre).



Musiques actuelles avec Babayaga.

Participation à la Commission pour l'accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées et au Groupe de travail permanent Développement durable.

Participation aux groupes de travail mis en place par la direction générale :

- Guide des procédures
- Procédure de suivi des associations subventionnées

Accompagnement du développement culturel d'intérêt communautaire

La DDC et le service Informatique créent un outil de gestion et d'évaluation des demandes de subventions permettant un traitement dématérialisé à partir de 2010. Plusieurs associations participent à la mise au point de cet outil.

L'ensemble des crédits de subvention de Clermont Communauté diminue de 25 % par rapport à 2008, à 1 117 500 € contre 1 490 000 € l'an passé. Dans ce contexte, l'attribution de subventions et de bourses privilégie les dispositifs encadrés par des délibérations communautaires en matière de conventionnement, de labellisation et d'appels à projets.

Lauréats des appels à projets annuels :

- Archéologie & environnement : Christophe Bascoul (IFMA)

- Musiques actuelles, contemporaines et expérimentales : Babayaga, Compagnie Komusin, Les Défrichés, Julien Rocha et Matthieu Desbordes, Sofy Major, The Elderberries, The Glums.

Au Festival du court métrage, le Grand Prix Labo, doté par Clermont Communauté, est attribué au film Muto, réalisé par Blu (Italie 2008).

Bénéficiaires de l'aide à la création sur proposition de structures labellisées : Marc Brunier-Mestas (AMAC –Triennale mondiale de l'Estampe et de la gravure originale), Clémentine Lemaître (Vidéoformes), Marion Robin (ESA), Delphine Rigaud (ESA), Olivier Soulerin (In Extenso), Kafka et Benjamin Da Fuente (Musiques Démesurées).

Actions de valorisation

Réalisation de l'exposition d'été *«Prospection aérienne : du tesson à la villa»* en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand (musée Bargoin). Elle attire 6 500 visiteurs.

La DDC initie et coordonne le projet d'édition *«Tout est si simple»*. Diffusion personnalisée dans la presse spécialisée, DRAC, FRAC, centres d'art contemporain et certaines galeries d'art.

Clermont Communauté participe au inancement du catalogue Frisson Synchronie, réalisé par le Musée d'art Roger-Quilliot, consacré à l'œuvre de l'artiste Régine Cirotteau, professeur à l'ESA.

Le collectif d'artistes In Extenso poursuit la mise en place de *«La belle revue»*, assurant la promotion des bénéficiaires des aides à la création de Clermont

Communauté dans des réseaux professionnels.

Clermont Communauté initie un projet «musique et réalité virtuelle» autour du collectif Kütü Folk porté par la Coopérative de Mai en lien avec le Centre de réalité virtuelle.

Depuis 2009, la pépinière d'entreprises Pascalis (TIC) ouvre des espaces aux entreprises dans le domaine des musiques actuelles.

Interventions artistiques

«Art au Parvis» est le titre d'une intervention annuelle d'étudiants de l'ESA dans les équipements communautaires. Le projet 2009 est ouvert en direction des bibliothèques (bassin lecture Beaumont, Ceyrat, Saint-Genès-Champanelle).

Cette action conduira à la réalisation de trois interventions in situ. Un vote du personnel (209 votes exprimés) et des usagers (92 votes) a permis de sélectionner les projets.

Acquisitions d'œuvres d'art pour le Parvis dans le cadre d'expositions et/ou de manifestations : Joël Brisse *«Vue aérienne»*, triptyque, 2008 (galerie Claire Gastaud).



Kandid, jeune chanteur-guitariste auvergnat, en concert à la 2Deuche à Lempdes.

Direction lecture agglomération (DLA)

Structuration du réseau Lecture agglomération

La mise aux normes des bassins lecture

▪ L'ouverture de la médiathèque Hugo-Pratt

La médiathèque a ouvert ses portes au public en janvier 2009.

Avec 7 000 individuels inscrits à la fin de la première année de fonctionnement, l'activité de prêt pour les particuliers est conforme au programme de l'établissement.

Un important travail de présentation de



Mardi 17 mars 2009, la médiathèque Hugo-Pratt à Cournon, était inaugurée.



▪ *Le projet d'une médiathèque pour le bassin de lecture nord, situé à Blanzat. Maître d'oeuvre : cabinet Paul Gresham-Stéphane Barbotin-Larrieu.*

la médiathèque a été conduit auprès des relais associatifs, culturels, sociaux, éducatifs et économiques du bassin lecture pour développer les accueils de groupes. 56 cartes collectivités ont été délivrées dans ce cadre.

L'offre passe de 45 000 documents à l'ouverture à 76 000 en fin d'année 2009.

Mise en place d'un programme d'action culturelle, proposant près de 60 animations, dont plus de la moitié en lien avec des acteurs culturels (La Baie des Singes, Le Souffleur de Verre, Festival Puy de mômes, Festival du Film engagé, Festival Give me Five, La Coopérative de Mai, Musiques Démesurées, Sauve qui Peut le Court Métrage,...)

L'ouverture de la médiathèque s'est accompagnée d'actions spécifiques, dont la production de l'exposition *«Médiamorphoses»*.

Plusieurs délégations sont reçues : universitaires japonais, bibliothécaires de la région, élus de l'Ile de la Réunion, de la communauté d'agglomération de Moulins.

▪ Le projet de la médiathèque Blanzat-Val de Bédat

Ce projet a connu en 2009 deux étapes majeures : l'adoption de l'avant-projet détaillé en mars, puis la délivrance du permis de construire en octobre.

▪ Le projet de la Grande bibliothèque

La DLA contribue activement à l'étude de repositionnement stratégique du projet Bibliothèque communautaire et interuniversitaire.

Des actions communes au réseau lecture

▪ La bibliothèque numérique

Le déploiement de la bibliothèque numérique a débuté sur le réseau lecture (attribution du marché à Décalog). Dans ce cadre et afin de préfigurer la carte unique, l'harmonisation des durées de prêt pour l'ensemble des bibliothèques a débuté.

▪ Fonds communautaire de DVD

Désormais, toutes les bibliothèques communautaires proposent un service de prêt de DVD. Le fonds est constitué de 7 000 titres destinés au prêt et de 1 800 titres consultables. Grâce à ce fonds, cinq bibliothèques ont pu participer au «*Mois du film documentaire*» et proposer à leur public des projections dans ce cadre.

La mobilisation des agents au service des actions

▪ Bibliothèque de la Maison d'arrêt

Ce service est encadré par le bassin Lecture Centre, mais deux agents issus d'autres bibliothèques communautaires en assurent les permanences et la gestion.

▪ Fête du livre

L'édition 2009 s'inscrit dans la continuité, tant au niveau des partenariats que de l'implication des bénévoles blanzatois, et semble se stabiliser en terme defréquentation et de ventes.

Fonctionnement des bassins de lecture

Les comités de bassin de lecture

Une première série de réunions a été organisée de mai à juillet, mobilisant au total 17 élus communaux et 9 élus communautaires. Plusieurs thématiques se sont dégagées : le développement des partenariats avec les écoles et les acteurs culturels du territoire ; la diffusion de l'information et la communication ; les horaires d'ouverture des bibliothèques ; les publics et les usagers de la bibliothèque, ainsi que les déplacements et l'accès aux bibliothèques.

Les bassins de lecture

Les bibliothèques ont acquis pour 717 000 € de documents (hors création du fonds de la médiathèque Hugo-Pratt), soit une dépense moyenne par habitant de 2,5 € (moyenne nationale : 3,1€).

Les bibliothèques communautaires comptent 41 522 inscrits.

1 397 194 prêts de documents ont été réalisés.

720 cartes collectivités ont été délivrées ; 415 concernent les écoles, collèges et lycées ; 206 des services publics et associations en faveur de la petite enfance

▪ Bassin A

Blanzat, Cébazat, Châteaugay
Clermont-Ferrand (Croix de Neyrat)
Gerzat, Nohanent.

4 977 inscrits - 181 173 prêts.

Développement de l'offre documentaire à la Bibliothèque Alphonse-Daudet à Gerzat : mise en place d'un fonds de 500 CD audio et d'un fonds de 500 DVD.

Développement des partenariats avec les acteurs culturels pour la programmation culturelle à la médiathèque de Croix-de-Neyrat (Festival Conte en Fête, Comédie/Scène Nationale de Clermont-Ferrand, le Sémaphore, Musiques démesurées)

▪ Bassin B

Beaumont, Ceyrat, Saint-Genès-Champanelle.

2 398 inscrits - 77 942 prêts

Intégration de 16 000 documents au fonds de la Bibliothèque René-Guy-Cadou, qui dispose désormais des collections de base nécessaires pour le service au public.

Mise en place d'une politique d'acquisition concertée entre les trois établissements pour la bande dessinée, le fonds régional et le secteur de la petite enfance.

Initiation de partenariats de la Bibliothèque *«La Plume et le Trait»* avec la MAPAD, le centre de Loisirs et la halte-garderie de Ceyrat.

Proposition de deux actions à l'échelle du Bassin de lecture : *«Le Mois du Blues»* et le *«Mois du Film Documentaire»*.

▪ Le bassin de lecture Aulnat-Lempdes-Pont-du-Château a organisé une manifestation dédiée à la bande dessinée avec Tatiana Domas, la créatrice de «Théo» et du «Secret des lutins».





▪ Bassin C

Chamalières, Durtol, Orcines, Royat.

3 828 inscrits - 145 972 prêts

Élargissement de l'offre documentaire au point lecture Antoine-de-Saint Exupéry avec le développement d'un fonds d'imprimés à destination du public adulte.

Mise en place d'animations autour du conte au niveau du bassin de lecture.

▪ Bassin D

Aubière, Pérignat-lès-Sarlième, Romagnat.

4 265 inscrits, 92 065 prêts

Les deux bibliothèques participent au Prix Chronos et au Prix des Bébés Lecteurs.

▪ Bassin E

Cournon d'Auvergne, Le Cendre.

7 393 inscrits - 236 808 prêts

(Voir ci-dessus : mise aux normes des bassins lecture)

▪ Bassin F

Aulnat, Lempdes, Pont-du-Château.

3 603 inscrits 126 292 prêts

Poursuite des actions communes à l'échelle du bassin lecture : exposition, accueil d'auteurs, partenariat avec le muséum Henri-Lecoq, participation au «*Mois du film documentaire*», création d'un fonds «Terroir».

▪ Bassin G-H

Centre de Clermont-Ferrand et bassin H (Quartier Saint Jacques)

15 405 inscrits 536 942 prêts

Mise en œuvre d'un programme d'action culturelle en lien avec les acteurs culturels du territoire (Festival Jazz en Tête, Centre Camille-Claudel, éditions du Poisson Soluble, Le Souffleur de Verre).

Réalisation d'une exposition sur l'archéologie préventive avec l'INRAP et le musée Bargoin.

Réouverture de l'annexe Anatole-France en mars après travaux de réfection sur la globalité du bâtiment.

À l'initiative de Clermont Communauté, mise en place d'un Conseil scientifique de la Bibliothèque du Patrimoine associant les Universités, la DRAC et la BIU.

École Supérieure d'Art

Mise en conformité avec la réforme européenne

Poursuite de la mise en conformité de l'Ecole Supérieure d'Art (ESA) avec la réforme européenne des diplômes dite LMD (licence, master, doctorat).

L'année 2009 est consacrée à l'organisation de rencontres régulières associant l'État, la Région Auvergne, et la Ville de Clermont-Ferrand. Elles conduisent à la rédaction des statuts du futur Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ils sont approuvés par délibération lors du Conseil communautaire du 21 décembre 2009. L'État, la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Communauté seront les membres fondateurs de cet EPCC.

Ce nouveau cadre donnera à l'ESA un statut juridique autonome, condition nécessaire pour lui permettre de délivrer des diplômes de grade de master en son nom.

Clermont Communauté participe aux réunions d'information organisées par le ministère de la Culture et anime un groupe de travail interne réunissant l'ensemble des services concernés (aspects juridiques, financiers, patrimoniaux, ressources humaines, pédagogiques).

Plusieurs réunions d'information sont organisées avec le personnel de l'ESA au sujet des objectifs et des incidences de la création de l'EPCC. En outre, une lettre personnalisée est adressée à chacun.

Le tableau des effectifs est adapté avec la création d'un poste de secrétaire général.

En 2008, l'ESA fut associée au travail mené par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) portant sur la reconnaissance du diplôme national supérieur d'expression plastique DNSEP au grade de master. En 2009, l'ESA fait partie de la première vague d'évaluation individuelle des écoles d'art. La validation de sa maquette pédagogique l'autorisera à délivrer ses premiers masters dès 2012. L'homologation devrait être accordée au premier semestre 2010.

Clermont Communauté perçoit une subvention exceptionnelle de 45 000 € de l'État pour accompagner la mise en place de l'EPCC et du volet «recherche» du projet pédagogique.

Un lieu de production et de diffusion artistique reconnu

Depuis 2006, l'ESA développe une programmation d'expositions dans le cadre du Grand Atelier, ouvertes au public.

Dans ce cadre, l'ESA présente des travaux réalisés par les étudiants ayant obtenu leur diplôme de fin d'étude (DNSEP). Sous le titre «*Tout est si simple*», l'édition 2009 (janvier - février), présente dans trois lieux (la Tôlerie, la galerie In Extenso et l'ESA) dix-sept des vingt diplômés de juin 2008. Le commissariat est confié à Martial Deflacieux. Cette exposition donne lieu à la production d'un projet éditorial au titre éponyme associant Gérald Jay pour la conception graphique, Sébastien Camboulive pour l'iconographie et Martial Deflacieux pour les textes.

Lina Jabbour (née en 1973) est invitée à concevoir et réaliser un projet spécifique : «*Still life with a skull*» (mai-juillet 2009). Cette œuvre est depuis entrée dans les collections du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Provence-Alpes-Cote d'Azur.

Carole Manaranche et Jean-Charles Eustache produisent chacun un ensemble de pièces nouvelles qui sont présentées de novembre 2009 à janvier 2010. Anciens diplômés de l'ESA (respectivement 2005 et 2004), ils bénéficient pour ce projet d'une bourse individuelle (7000 €).

Des collaborations artistiques pour accompagner des jeunes diplômés

Le partenariat avec le centre d'art Le Creux de l'Enfer, à Thiers, autour de la manifestation annuelle «*Les Enfants du Sabbat*», réunissant des jeunes artistes issus des écoles supérieures d'art de Lyon et de Clermont-Ferrand, fait désormais l'objet d'une convention pluriannuelle.



«Vidéo, volume et installation» de Hervé Brehier et «Peinture murale sur chassis» d'Emmanuelle Castellan à l'École Supérieure d'Art.

Clermont Communauté attribue une bourse individuelle de 550 € aux artistes issus de l'ESA sélectionnés pour participer : Martin Belou, Anne-Lise Carron, Anthony Duranthon, Djanet Salah, Steve Tournadre ont été sélectionnés pour l'exposition 2010.

Elfie Turpin, critique d'art et commissaire indépendante, accompagne le travail de production des diplômés 2009 de l'ESA, présentés à Thiers de mars à mai 2010.

Par ailleurs, l'ESA participe à l'exposition Première au centre d'art contemporain de Meymac aux côtés des Écoles Nationales d'Art de Bourges et de Limoges-Aubusson (sélection de diplômés des 3 écoles).

Une attractivité confirmée

En octobre 2009, l'école compte 162 étudiants (contre 154 en 2006 et 139 en 2005), répartis comme suit : 33% sont issus de l'agglomération clermontoise, 47% du Puy-de-Dôme, 59% d'Auvergne, 32% des autres régions, et 9% de l'étranger (Allemagne, Tchéquie, Bolivie, Chili, Corée, Chine, Iran).

Le nombre d'étudiants provenant d'autres régions augmente de façon régulière sur trois ans.

Les diplômes délivrés par l'ESA sont des diplômes nationaux :

- le DNAP (diplôme national d'arts plastiques / 3 ans) : 24 inscrits, 24 reçus dont 4 félicitations et 3 mentions.
- le DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique / 5 ans) : 22 inscrits, 22 reçus dont 8 félicitations et 6 mentions.

La mobilité étudiante encouragée

8 étudiants de quatrième année (sur 18) sont intégrés pour un semestre entre octobre 2008 et février 2009 dans des universités et des écoles d'art en Tchéquie, États-Unis, Grèce, Portugal et Royaume-Uni.

Au 1er semestre de l'année universitaire 2009/2010 (octobre 2009 / février 2010), 4 étudiants ont été accueillis dans les universités ou écoles de Grèce, Tchéquie, Pologne et du Portugal.

clermontcommunauté

.développement économique















Activités principales :

La Direction du Développement Économique porte l'un des trois axes fondateurs du nouveau projet d'agglomération : le développement économique et l'emploi. Ses missions s'articulent autour de 3 pivots : l'aménagement des zones d'activité (ZA), le soutien aux transferts de technologie et de l'innovation, et l'appui à la création de nouveaux emplois.

La Direction du Développement Économique gère 5 pépinières et hôtels d'entreprises.



Ressources humaines :

- *8 agents permanents (5 catégorie A, 3 catégorie C) et 1 agent non permanent (catégorie A) à la Direction du Développement Économique*
- *3 agents permanents dans les équipements à vocation économique (1 catégorie B, 2 catégorie C)*





Budget *(hors personnel)* :

- *957 000 € en fonctionnement (essentiellement subventions aux divers organismes)*
- *3 064 000 € TTC en investissement, dont notamment 2 174 000 € pour les ZA, 538 000 € pour le très haut débit, 46 000 € pour la technopole.*

Activités spécifiques de l'année

Aménagement des zones d'activités

L'aménagement et l'accueil d'activités économiques

Accueil des porteurs de projets

Durant l'année 2009 la direction du développement économique a accueilli et accompagné 169 porteurs de projet ou entreprises en recherche d'implantation sur notre agglomération, auxquelles il convient d'ajouter près de 50 demandes d'informations diverses : recherches d'emploi, de stage en entreprise, aides à la création, renseignements d'urbanisme etc.

Conséquence d'une conjoncture économique difficile, le nombre de demandes pour des locaux professionnels ou des terrains est bien inférieur à celui des années précédentes : 215 demandes enregistrées en 2008 et 257 en 2007. Néanmoins, on note une reprise significative du nombre de demandes à partir du 4ème trimestre 2009.

Demande foncière ou immobilière sur l'agglomération clermontoise – année 2009

Type de projets	Demandes de locaux	Demandes de terrains	Demandes de locaux/terrains	Total
Création d'activité	13	17	8	38
Relocalisation sur l'agglomération	29	49	18	96
Relocalisation à partir du Puy-de-Dôme	2	5	2	9
Création nouvelle agence (extérieure à la région)	4	6	4	14
Locaux en pépinière (entrée)	3	-	-	3
Activités hébergées en pépinières/hôtels d'entreprises	2	1	-	3
Prospection commerciale	-	5	-	5
Prospection hôtellerie	-	1	-	1
Prospection logistique	-	2	-	2
TOTAL	53	84	32	169

La direction du développement économique est identifiée comme un acteur incontournable en matière d'implantation d'entreprises : près de la moitié des demandes recensées portent sur des demandes d'acquisition de terrains : 84 demandes pour 53 demandes de locaux en location ou acquisition et 32 demandes mixtes, locaux ou terrains.

60 % des demandes portent sur du développement économique endogène : il s'agit d'entreprises locales, qui envisagent un transfert de leur activité dans des locaux professionnels plus adaptés ou d'investir sur l'une des zones d'activités économiques communautaires.

Un peu plus de 20 % des demandes concernent des projets de création d'activité, que la direction du développement économique oriente sur les structures d'appui à la création d'entreprises et accompagne dans la recherche de locaux ou de terrains adaptés au projet.

De plus, les activités économiques hébergées en pépinière ou hôtel d'entreprises communautaires font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement régulier.

L'offre foncière

Clermont communauté dispose à ce jour de près de 70 hectares aménagés disponibles pour accueillir tout type d'activités économiques : logistique, tertiaire, services, industries, artisanat, etc.

Cette offre foncière répartie sur les zones d'activités économiques communautaires de l'agglomération sera enrichie d'ici 5 ans par 90 hectares supplémentaires en cours d'aménagement hors réserves foncières.

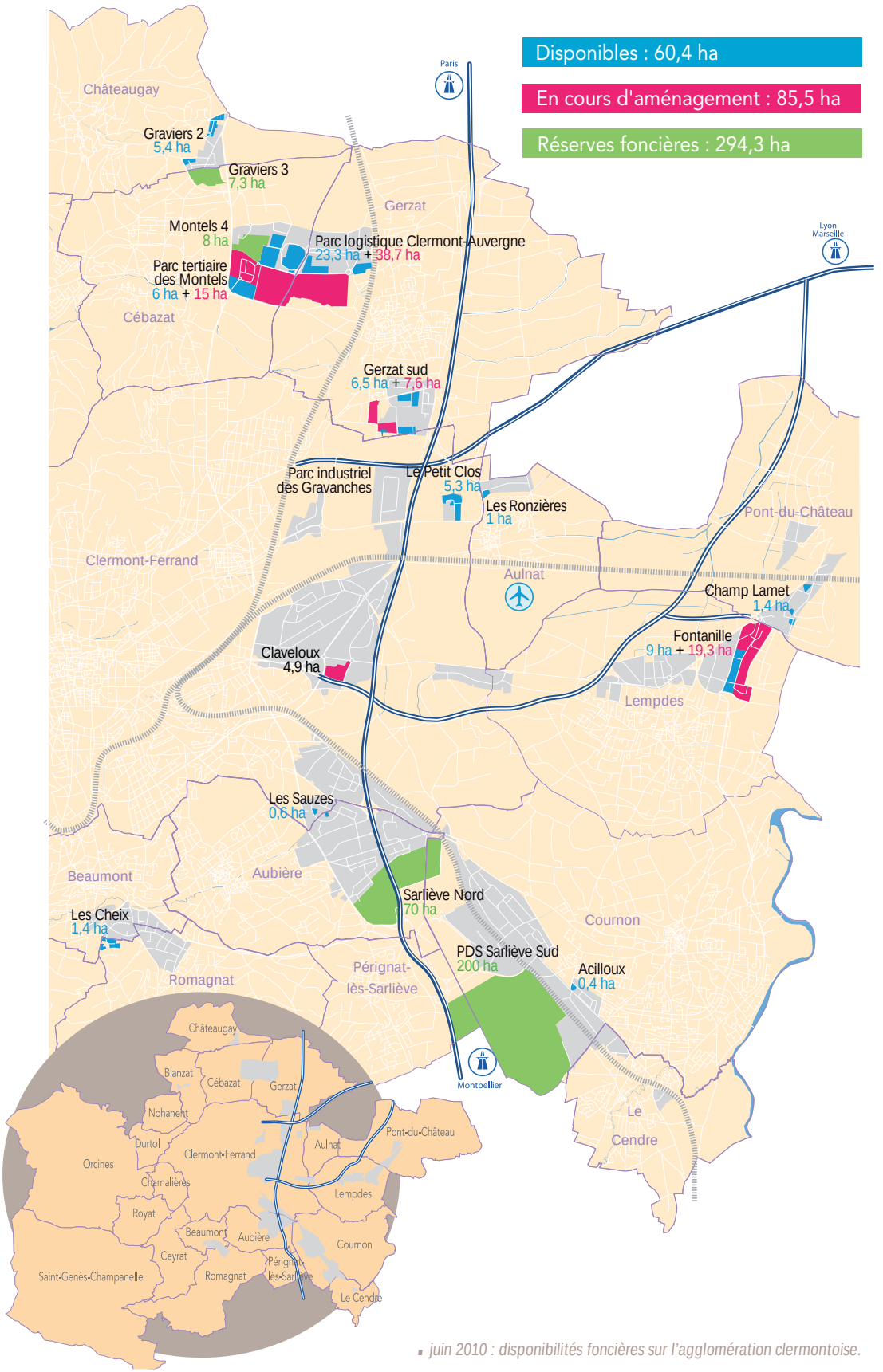
À noter que les zones d'activités de l'agglomération bénéficient d'un niveau d'équipement très complet notamment en très haut débit. À ce titre la plupart des zones d'activités communautaires pourront bénéficier du label zone d'activités très haut débit du ministère de l'Industrie dès 2010.

Ventes sur les zones d'activité en 2008

Zone d'activité	Commune	Vocation	superficie en m²		Nombre de vente
			Promesse de vente	vente	
Le Petit Clos	Clermont-Ferrand	artisanat - btp	15 340	9 500	2
Les Graviers	Châteaugay	artisanat - btp	3 200	5 861	3
Les Gravanches	Clermont-Ferrand	mixte		5 349	1
Les Acilloux	Cournon d'Auvergne	artisanat - services	1 759	4 011	2
Champ-Lamet	Pont-du-Château	artisant - services		27 797	2
Les Sauzes	Clermont/Aubière	technologies information/communication	1 444	-	-
Les Cheix	Romagnat	tertiaire	-	3 046	2
Parc logistique Clermont-Auvergne	Gerzat/Cébazat	logistique	-	8 582	1
Gerzat sud	Gerzat	industrie - icpe - btp	5 600	9 470	2
TOTAL			27 343	73 616	16

La consommation foncière a marqué le pas depuis plusieurs mois, le contexte économique ayant fragilisé un certain nombre de PME PMI.

Ainsi, sur l'année 2009 un peu plus de 7 hectares de terrains ont été cédés sur le territoire de l'agglomération clermontoise, soit 16 projets d'entreprises. À titre de comparaison, en 2008, 28 projets d'entreprises représentaient 14 hectares cédés.



juin 2010 : disponibilités foncières sur l'agglomération clermontoise.

Les travaux d'aménagement sur les zones d'activité en régie directe

Gerzat sud

Courant 2009, la direction du développement économique a lancé le désenclavement de la partie sud-ouest de cette zone d'activité, destinée à accueillir des industries et des services aux entreprises.

Compte tenu du rythme de commercialisation de cette opération et afin de préparer l'avenir, la 1ère tranche de travaux réalisée courant 2009 a porté sur la création d'une nouvelle voie de 260 mètres linéaires (prolongement de la rue Franklin) permettant de desservir 3,6 hectares de foncier (hors équipement publics).

Les travaux ont consisté, d'une part, en la réalisation du terrassement et de la couche de forme de chaussée et, d'autre part, en la réalisation des réseaux d'assainissement et des réseaux secs pour un montant de l'ordre de 150 000 € HT.

Dans le même temps d'importants travaux de finition ont été engagés sur les tranches 3 et 4 concernant le traitement des surfaces, la pose de bordures, la signalisation et les plantations et espaces verts pour un montant de 260 000 € HT.

De plus, les permis d'aménager 5ème et 3ème tranche (modificatif) ont été obtenus.

Un dossier «Loi sur l'eau» portant régularisation des tranches 1 à 4 et autorisation des nouvelles tranches a été déposé auprès de la Préfecture.

Les sondages archéologiques réalisés sur la partie ouest de la zone d'activités ayant mis en évidence la présence de vestiges attribués à l'âge du bronze et au second âge du fer, la direction du développement économique a recherché activement avec l'aval du service régional de l'archéologie et en concertation avec celui-ci des solutions techniques permettant l'aménagement des parcelles concernées, tout en visant à la conservation des vestiges.

Le parc logistique Clermont Auvergne (Cébazat - Gerzat)

Sur la seconde tranche, entièrement viabilisée dotée de la fibre optique et sans aucune contrainte archéologique, il reste à commercialiser une dizaine d'hectares.

Le découpage du foncier se fait à la demande. Ce parc ne peut accueillir que des entreprises de logistique. Ce secteur est bien desservi du point de vue autoroutier proximité de la gare de péage de Gerzat (A71 A75).

À l'automne, une étude relative à l'aménagement de la 3ème tranche représentant environ 50 hectares a été présentée par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, notre maître d'œuvre, aux élus. Elle prévoit un embranchement fer.

Sur ce secteur, le diagnostic archéologique a pu être terminé, épargnant 20 hectares consécutifs aux fouilles préventives.

Le projet d'aménagement présenté comprend la création d'une voie de desserte, la réalisation de l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, télécommunications, électricité, gaz, éclairage public) et le raccordement avec une voie ferrée pour le fret. Un dossier «Loi sur l'eau» devra être déposé au préalable.

L'estimation sommaire des travaux s'élève à environ 2,3 M€HT. Le coût des fouilles préventives devra s'ajouter à cette prévision, il est estimé au moins au même montant.

Le réseau très haut débit

À fin 2009, la DSP comptait 16 clients et avait reçu commande pour desservir 114 sites, 69 publics et 45 privés, et 19 répartiteurs téléphoniques :

- 1 opérateur dégroupeur free pour le grand public (19 répartiteurs)
- 5 opérateurs entreprises, complétel, sfr, adista, ic télécom et neyrial
- 9 gestionnaires de réseau indépendant
- 1 opérateur de gros axione pour le réseau renater de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'intégralité des répartiteurs desservant des particuliers est raccordée, donc tous les foyers sont dégroupés en l'occurrence par free.

Un nouvel opérateur local, Neyrial, a été créé en 2009 ce qui renforce la concurrence. L'activité s'est ralentie en raison de la crise économique mais la fin de l'année a constaté un début de reprise.

Notre délégataire est un opérateur

d'opérateurs : il ne s'adresse pas au client final mais uniquement aux opérateurs et aux gestionnaires de réseaux indépendants.

Deux avenants au contrat de concession ont été signés pour :

- officialiser le programme d'extensions de 100 000 € , qui a été voté au budget 2009 afin d'améliorer la capillarité de notre infrastructure, qui constitue par ailleurs un bien de retour de la DSP : achat de fourreaux Place de Jaude, raccordement de Champ-Lamet 1, raccordement du pôle tertiaire à Clermont-Ferrand
- confier au délégataire l'intégralité des fourreaux installés dans les ZA, y compris ceux occupés par l'opérateur historique. Le concessionnaire est donc chargé de leur entretien, de leur gestion technique et administrative, et des relations avec France Télécom.

La signalétique

La mise en œuvre du programme de requalification de la signalétique sur les zones d'activités a été fortement réduite ces 2 dernières années. Le deuxième point d'information relais a pu être installé sur le parc logistique Clermont Auvergne, ainsi que la commande concernant le remplacement des 3 points information-relais sur la zone de l'Artière, opérationnels à la rentrée 2010.

L'urbanisme commercial

Depuis la loi de modernisation de l'économie portant réforme de l'urbanisme commercial, la composition des commissions départementales d'aménagement commercial a changé.

Depuis début 2009 Clermont Communauté n'est plus associée aux CDAC.

Afin de pallier à ce déficit d'information, le Sepac a décidé la mise en place d'un espace de concertation visant à construire un modèle d'urbanisme commercial partagé.

À ce titre la direction du Développement économique est associée au comité consultatif d'urbanisme commercial mis en place par le Sepac, concernant les dossiers présentés en commissions départementales d'aménagement commercial.

Soutien aux transferts de technologie et de l'innovation

Technopole

Notre politique de soutien à la valorisation des travaux de recherche a été poursuivie. Ce soutien est primordial, car il intervient lors d'une phase critique et à haut risque du processus de valorisation. Ses financements privés ne s'intéressent pas aux projets tant que la création d'activités économiques n'est pas avérée. Il faut pourtant que quelqu'un finance ce que l'on appelle la preuve de concept ou maturation technologique ou économique, c'est-à-dire la phase de démonstration de l'efficacité scientifique et technologique ou économique du projet.

En 2007 et 2008 Clermont Communauté a soutenu 13 projets de maturation.

À fin 2009 :
- 3 ont donné lieu à création d'entreprise
- 2 sont en incubation
- 2 ont été abandonnés
- 1 a été transféré dans une entreprise extérieure à la région
- 5 sont toujours en cours

Les soutiens ont été programmés en 2009 à hauteur de 562 870 € , les principaux projets sont détaillés ci après :

- 6 dossiers en maturation ... 161 500 €
- développement de la filière santé en Chine .....60k €
- cancéropole Clara.....40k€ (30 k€ de gouvernance et 10 k€ pour le projet Lantharad en médecine nucléaire)
- incubateur Busi.....63 k€
- gouvernance des pôles de compétitivité .....15 k€
- sensibilisation des entreprises aux TIC .....10 k€
- centre de réalité virtuelle .....70 k€
- poste Europe du Pres Clermont universités pour aider les PME innovantes à monter des dossiers européens.....40 k€

La chargée de mission a monté 4 dossiers dans le cadre du 7ème Programme Cadre Recherche et Développement (PCRD : ce type de dossier est très complexe à constituer), ainsi que 2 dossiers Feder ; cela a permis de demander 168 650€ de fonds Feder et 17,7M€ au 7e PCRD. Les dossiers feder ont été acceptés ; 2 des 4 dossiers PCRD ont été refusés et la réponse des 2 autres est attendue au printemps 2010 pour un montant de subvention de 3 M€ : cela montre l'ampleur des projets. Elle a continué à négocier avec la commission européenne pour finaliser le contrat du PCRD Leukotreat obtenu en 2008 (6 M€ dont 1,5 pour Clermont-Ferrand).

Clermont Communauté continue de participer au comité « Innovergne » qui rassemble presque tous les mois les financeurs de l'innovation ainsi que des experts : Conseil régional, Oseo, Incubateur Busi, at2i+, service Europe du SGAR, DRTT, Biopôle Clermont Limagne, RDT, INPIL. Les dossiers sont ainsi répartis entre les financeurs potentiels.

Au niveau du centre de réalité virtuelle, l'embauche de l'ingénieur spécialiste a

été réalisée en février et l'intégralité des matériels était installée fin mai 2009. En parallèle, se sont déroulées les formations aux logiciels EON. Les démonstrations ont vraiment pu commencer en septembre à une cadence d'environ quinze par mois. Le centre a été inauguré en novembre.

Clermont Communauté participe activement aux conseils d'administration de l'association Auvergne TIC qui regroupe plus d'une cinquantaine d'adhérents des secteurs privé et public. Cela permet d'être proche des acteurs de la filière TIC et de mieux comprendre sa problématique. Des collaborations ont commencé à être nouées pour renforcer le centre de réalité virtuelle et améliorer la notoriété de Pascalis.

Au cours de l'année 2009, ont été accueillies dans les différents équipements à vocation économique : 14 nouvelles entreprises, ainsi qu'un projet de création d'entreprise incubé par l'Université Blaise-Pascal. 8 entreprises ont quitté les pépinières et hôtels d'entreprises.

Le centre de réalité virtuelle s'est installé dans la pépinière d'entreprises Pascalis et le cube immersif dans celle de La Pardieu. Son inauguration a eu lieu le 10 novembre 2009.

Le 28 octobre 2009, s'est tenu le premier comité d'agrément de la filière «Musiques actuelles». Deux sociétés d'éditions musicales, Pyromane Records et Massive Central, ont obtenu l'agrément pour un hébergement à la pépinière d'entreprises Pascalis.

Les pépinières et hôtels d'entreprises

Pépinières/Hôtels au 31/12/2008	Entreprises		Nbre de salariés
	Type	Nbre	
Pépinière d'entreprises La Pardieu 27 rue Jean-Claret, Clermont-Ferrand 18 bureaux de 15, 19 ou 38 m²	tertiaire	13	36
Hôtel d'entreprises du Brézet 29 rue Georges Besse, Clermont-Ferrand 1 650 m² composés de 9 unités de 96 à 287 m²	innovantes à vocation industrielle	4	25
Hôtel d'entreprises La Chomette rue Hélène-Boucher, Cournon 3 modules de 176 m²	tertiaire artisanat	3	19
Pépinière d'entreprises Pascalis 10 allée Évariste-Galois, Clermont-Ferrand 612 m² composés de modules de 12, 24 ou 36 m²	N. T. I. C.	6	17
Hôtel d'entreprises Pascalis 8 allée Évariste-Galois, Clermont-Ferrand 605 m² composés de modules de 11 et 22 m²	N. T. I. C.	9	49
TOTAL		35	146

Pépinières/Hôtels	taux d'occupation
Pépinière d'entreprises La Pardieu	97 %
Hôtel d'entreprises du Brezet	44 %
Hôtel d'entreprises La Chomette	100 %
Pépinière d'entreprises Pascalis	25 %
Hôtel d'entreprises Pascalis	65 %



▪ *L'Auvergne occupe le 4ème rang français dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Une filière que soutient Clermont Communauté à travers le GIMRA (Groupement des industries du médicament en Auvergne.*

Soutien à la création d'entreprises

	Objet	Bilan au 31 décembre 2008 (*)
Appuy Créateurs	aide au montage du projet et test de l'activite avec un statut de salarié	nombre d'entrepreneurs accompagnés : 74 dont 8 avec un statut salarié
Adie	aide au montage et accompagnement du projet, micro credit (financement de 1 000 a 10 000 € et subvention de 750 € à 1 500 € en partenariat avec la Région.	nombre d'entreprises financées : 101 montant total des prêts accordés : 235 650 €
Auvergne active	garantie d'emprunt bancaire.	nombre d' entreprises financées : 25 nombre d' emplois créés ou préservées : 38
Auvergne Entreprendre	prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, d'un montant maximum de 45000 €	nombre d'entreprises financées : 6 montant total des prêts accordés : 145 000 € nombre d'emplois créés ou préservés : 97
Clermont Agglo-Initiative	prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, d'un montant maximum de 7500 €	nombre de porteurs de projet accueillis : 160 nombre de prêts accordés : 70 montant total des prêts accordés : 394 300 € nombre d' emplois créés ou préservés : 122

(*) dernières données disponibles au moment de l'édition

Récapitulatif du soutien versé sur les 3 dernières années

Structures d'aide à la création d'entreprises	Subventions de fonctionnement versées			
	2007	2008	2009	TOTAL
Appuy créateurs	25 000 €	25 000 €	25 000 €	75 000 €
Adie	42 000 €	25 000 €	25 000 €	92 000 €
Auvergne active	12 000 €	12 000 €	13 500 €	37 500 €
Auvergne Entreprendre	18 600 €	21 750 €	23 250 €	63 600 €
Clermont Agglo-Initiative	35 000 €	35 000 €	35 000 €	105 000 €
TOTAL	132 600 €	118 750 €	121 750 €	373 100 €

À noter que ses structures partenaires participent au groupe de travail développement économique qui se réunit pour accompagner les créateurs au sein de la zone franche urbaine.

Site internet

Depuis septembre 2009 le site de Clermont Communauté géré par le service Communication propose une nouvelle rubrique «Entreprise, je m'installe» avec 2 onglets : les pépinières en direction des porteurs de projets désirant débuter leur activité et la développer ; les terrains disponibles sur les zones d'activités intéressant les chefs d'entreprises désireux de s'implanter sur le territoire de l'agglomération clermontoise.



Mardi 10 novembre 2009, inauguration du centre de réalité virtuelle installé à La Pardieu. Tél. : 04 73 44 56 04

3 pépinières (La Chomette, La Pardieu , Pascalis) et 2 hôtels d'entreprises (Le Brézet et Pascalis) sont présentés sur ce site, Pascalis étant destiné à l'accueil d'entreprises dédiées aux technologies de l'innovation et de la communication (TIC).

Chaque pépinière est située géographiquement, un certain nombre d'informations figurent, notamment la vocation, les disponibilités, les entreprises déjà présentes, les équipements à disposition des entrepreneurs, le type de locaux mis à disposition et le montant des loyers.

La sous-rubrique zones d'activités permet de visiter l'ensemble des zones d'activité communautaires du territoire. Pour chacune d'elles, une carte fait apparaître les disponibilités foncières. Un certain nombre d'informations sont mises à la disposition de l'internaute, notamment la vocation de la zone, le prix au m², les équipements et les services de proximité proposés. Toutes les informations figurant sur cette rubrique feront l'objet d'une mise à jour régulière, permettant ainsi de disposer d'un outil d'aide à la commercialisation fiable.

En complément à cette présentation, une visite panoramique permettant de mieux visualiser les lieux est proposée, des témoignages expriment des expériences concrètes.

Un contact direct avec un chargé de mission du développement économique de Clermont Communauté est proposé.

Reflexion sur la stratégie de Clermont Communauté en matière économique

Au titre de l'appui à la création de nouveaux emplois, une réflexion partenariale a été lancée avec l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne et le Sepac. Elle a porté sur l'amélioration d'une part, de l'image de notre territoire et d'autre part, de l'accueil de nouveaux arrivants, plus particulièrement de l'emploi du conjoint. Ce travail préparatoire a mobilisé des entreprises mais aussi des partenaires comme Pôle Emploi et l'Apec. Il va déboucher en 2010, sur des actions concrètes menées à l'échelle du bassin de vie.

Les élus, réunis au sein de la commission économique, ont auditionné des représentants d'organisations avec lesquelles notre agglomération concrétise sa stratégie :

Pierre Charles Romond, vice Président de l'Université d'Auvergne a présenté les résultats d'Auvergne Valorisation, structure chargée de faire émerger au sein de l'université des projets de création d'entreprises innovantes, et maintenant gérée au niveau d'une entité interuniversitaire, le Pres.

Jean François Caussade, Pdg d'Ans Biotech, entreprise prometteuse spécialisée dans le traitement de la douleur, nous a expliqué en quoi les atouts de notre territoire avaient été décisifs pour son choix d'implantation à Clermont-Ferrand.

Présentation par son promoteur d'un grand projet commercial sur la plaine de Sarliève.

Présentation par son directeur d'un outil d'aménagement métropolitain, la SEAu (Société d'Équipement de l'Auvergne).

Les réunions trimestrielles avec les élus et techniciens de la CCI se sont poursuivies pour échanger sur des dossiers spécifiques et recueillir avis et remarques des représentants consulaires.

Échanges avec les partenaires

Échanges réguliers avec la SEAu, concessionnaire de plusieurs zones d'activités économiques communautaires, concertation sur les aspects techniques et financiers.

Participation et suivi des comités de pilotage des zones d'activités économiques communautaires.

Participation au groupe de travail sur l'archéologie préventive.

Participation aux travaux du SCOT concernant l'élaboration du programme d'aménagement et de développement durable (PADD) et du document d'orientations générales (DOG).

Participation aux réunions de groupements et d'associations d'entreprises des zones d'activités.

Participation au groupe de travail interne développement durable.

clermontcommunauté

.communication

















Activités principales :

Le service Communication développe la communication interne et externe de Clermont Communauté en liaison avec les élus de la commission Information-communication et les services. Le budget communication 2009 a baissé de 38% par rapport à 2008.

Ressources humaines :

- 5 agents (1 catégorie A, 3 catégorie B, 1 catégorie C)

Mutualisation avec le service «Protocole et Manifestations Officielles» de la Ville de Clermont-Ferrand.

Budget *(hors personnel)* :

- 345 000 € TTC dont notamment :

- 173 000 € pour des impressions

- 62 000 € pour les insertions publicitaires

- 60 000 € de conception de documents ou autres supports

- 34 000 € pour la mutualisation.

Activités spécifiques de l'année

Communication externe



Les publications

Le magazine «Clermontcommunauté.Info»

4 numéros trimestriels de 28 pages avec des dossiers thématiques sur la médiathèque Hugo-Pratt et Arténium, le nom des équipements communautaires, l'emploi et le rock. Tiré à 152 000 exemplaires sur papier recyclé, il est distribué dans les boîtes aux lettres des 21 communes de Clermont Communauté, dans les équipements de l'agglomération et les mairies.

Le site internet

En juin 2009, l'ergonomie et la charte graphique ont changé afin de faciliter la navigation dans les rubriques. La rubrique «Économie» a été enrichie d'une cartographie des zones d'activité informant sur leurs caractéristiques et sur les terrains disponibles. La refonte de la rubrique «Environnement» a permis d'améliorer l'accès aux informations sur les déchets ménagers. Une rubrique «Développement durable» a vu le jour.
Au 2ème semestre 2009, le site Clermontcommunaute.net a reçu 111 700 visites, soit environ 614 visites quotidiennes (y compris les week-ends).

Le rapport d'activité

Réalisé en interne et imprimé à 1 000 exemplaires, ce document de 116 pages a été adressé aux mairies, aux élus communautaires, aux communautés d'agglomération de France, aux communautés de communes du Puy-de-Dôme et distribué dans les services.

La lettre d'information de la médiathèque Cournon – Le Cendre

10 lettres au total, d'octobre 2008 à juin 2009, sous la forme d'une page recto-verso, elles ont été mises en page en interne et imprimées chacune à 2 000 exemplaires. Leur distribution a été assurée par la Direction du Développement Culturel et le service Communication, dans le bassin de lecture correspondant à cet équipement.

La plaquette de présentation de l'École Supérieure d'Art

Elle a été réactualisée et réimprimée à 4 000 exemplaires.

Les 3 plaquettes «Sport»

Ces plaquettes de 6 pages ont été conçues, par une agence, afin de présenter, avec harmonie, le programme des événements du Stadium Jean-Pellez, celui d'Arténium et les horaires et informations pratiques des piscines. Elles ont été mises à la disposition du public dans nos équipements.

Le dépliant «Site des Côtes»

Cette carte des sentiers du site des Côtes a été actualisée et imprimée à 20 000 exemplaires. Distribuée par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand et des mairies, elle remporte un grand succès auprès du public.

La carte de vœux

Celle de 2009 avait pour thème le rock. Imprimée à 3 000 exemplaires, elle a également été déclinée en version électronique.

Guide des déchets et sacs de pré-collecte

Le guide des déchets a été actualisé et imprimé à 50 000 exemplaires. Les sacs de pré-collecte ont été réalisés avec de nouveaux visuels pour une commande de 10 000 exemplaires.

Les insertions publicitaires

25 espaces publicitaires ont été réservés dans l'annuaire papier et internet des Pages Jaunes, les vignettes internet des Pages Jaunes sur les 21 communes de Clermont Communauté (1er semestre), dans La Montagne (La Clerco, Fête du Livre, Le Panorama des Entreprises , les biodéchets), Le Semeur-Hebdo (La Clerco, Fête du Livre, les biodéchets), L'Agenda (La Clerco, Fête du Livre), Zap (La Clerco, Fête du Livre), ainsi que dans «Sports Auvergne» (La Clerco), les Guides horaires de l'aéroport, le guide «L'Étudiant l'an prochain», le Droit de Vivre (LICRA), l'annuaire du Club de la Presse, le guide de l'USEP.

Les événements, inaugurations et points presse

6 inaugurations :

Des équipements communautaires de proximité (ECP) de Cournon et de Blanzat ; de la médiathèque Hugo-Pratt ; d'Arténium ; du Centre de réalité virtuelle et la Fête du livre.

8 points presse pour annoncer :

la pose de la première pierre de l'ECP de Beaumont ; les Doctorales ; l'état des lieux de l'Auzon ; la visite d'un chantier-école à









Gerzat ; la présentation de l'ouvrage «*Tout est simple*», catalogue de présentation des jeunes diplômés de l'École Supérieure d'Art ; les actions lancées en faveur de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la création d'entreprise ; la Clerco ; la Fête du Livre.

Ont été organisés :

La cérémonie des vœux au personnel et la remise des prix des Doctorales.

Les campagnes de communication

Elles se sont déroulées sur le territoire de l'agglomération.

La Clerco : 1 semaine de campagne d'affichage 4 x 3 m et flanc de bus, réalisation de tracts et d'un tee-shirt spécial Clerco, insertions publicitaires (La Montagne, Le Semeur Hebdo, L'Agenda, Zap et Sports Auvergne), une conférence de presse. 1 500 personnes ont participé à ce rendez-vous sportif.

La Fête du Livre : 1 semaine de campagne d'affichage 4 x 3 m et arrière de bus, conception et impression d'affichettes, de marque-pages et de dépliants, insertions publicitaires (La Montagne, Le Semeur Hebdo, L'Agenda, Zap), une conférence de presse, une inauguration.

La troisième poubelle : afin d'accompagner la mise en place de la troisième poubelle (biodéchets), une semaine de campagne d'affichage 4 x 3 m et arrière de bus a été organisée en juin et en septembre. Durant ces périodes, des insertions publicitaires dans La Montagne et dans Le Semeur-Hebdo sont parues et des affichettes ont été diffusées.

Les objets publicitaires

- 1 000 tee-shirts pour La Clerco

Sur 67 demandes d'objets publicitaires émanant d'associations, 27 ont reçu une réponse favorable.

Les communiqués et notes de presse

Ont été rédigés :

- 19 notes de presse
- 42 communiqués de presse + 2 communiqués hebdomadaires à La Montagne. Ils récapitulent les horaires et animations des équipements communautaires, commune par commune, soit 146 communiqués

Le service envoie régulièrement des communiqués et notes de presse aux communes de Clermont Communauté.

Photothèque :

140 reportages photographiques ont été commandés sous forme de piges. En 2009, le service a enregistré et indexé 2 500 photos. La photothèque compte 18 000 images.

Le service envoie régulièrement des photos aux communes de Clermont Communauté.

Autres travaux techniques

- Réalisation en interne de plans pour les cartons d'invitation et pour le magazine
- Réalisation de panneaux de chantier
- Pour le sport : réalisation de tracts (La Clerco), de cartes d'entrée (piscines et patinoire), de dossiers de demande de subvention, de badges d'accès au Stadium, d'affichettes (patinoire)
- Pour la Direction du Développement Culturel : affiches, flyers et marque-pages pour des manifestations organisées dans les bibliothèques.

Communication interne

le journal interne «C'est tout com'»

6 pages, mensuel, rédigé et mis en page par le service Communication, il est adressé aux agents et aux élus. Remplacement de la rubrique « Passion » par « Qui suis-je ? »

La cérémonie des vœux au personnel, la remise des médailles et les pots de départ à la retraite constituent des moments forts de la vie du personnel.

Le service met régulièrement en ligne sur intranet des informations ou des publications (journal interne, lettre d'information sur la médiathèque Hugo-Pratt, petites annonces, plaquettes, etc).

clermontcommunauté

.environnement, développement durable















Activités principales :

SERVICE ENVIRONNEMENT : Clermont Communauté assure en régie pour partie, la collecte en porte à porte traditionnelle et sélective sur 7 communes de l'agglomération à savoir, Aulnat, Cournon, Lempdes, Le Cendre, Pont du Château, Orcines, Saint Genès Champanelle ce qui représente 53 855 habitants, d'autre part la collecte du verre en point d'apport volontaire sur les communes précitées ainsi que celles de Blanzat, Durtol, Gerzat, Nohanent, et Pérignat, et enfin la gestion des déchetteries de Cournon, Gerzat, Saint Genès Champanelle et Pont du Château.

Pour les autres communes soit 233 892 habitants, ces prestations qui intègrent la gestion des déchetteries de Blanzat, des Gravanches et Romagnat, sont assurées dans le cadre de marchés de prestations de services. Clermont Communauté gère également le traitement des déchets : il s'agit d'une part, de trier les déchets recyclables, et d'autres part, de traiter les déchets restants au Centre d'Enfouissement Technique de Puy-Long.

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE : La mission développement durable assure le suivi transversal des dossiers auprès des différents services de Clermont Communauté.

Au plan interne, l'objectif majeur est de faire de Clermont Communauté, une administration exemplaire dans son fonctionnement. La modification des comportements du personnel communautaire passe par le partage d'une culture commune en matière de développement durable ainsi qu'une pédagogie permanente par rapport aux enjeux et aux responsabilités de Clermont Communauté.

Afin de répondre au défi énergétique, Clermont Communauté qui dispose depuis 2005 de la compétence "soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie" a choisi d'adhérer à l'agence locale des énergies présente sur son territoire. L'Aduhme a pour mission d'accompagner les acteurs et décideurs des territoires, parmi lesquelles les collectivités publiques, dans la définition et la mise en œuvre d'actions et de politiques énergétiques locales durables.



Ressources humaines :

SERVICE ENVIRONNEMENT : 98 agents permanents, et 43 agents non permanents qui sont intervenus ponctuellement au cours de l'année, pour l'ensemble du service, répartis entre:

- *la collecte :75 agents (38 permanents et 37 non permanents, tous catégorie C)*
- *les déchetteries :26 agents (21 permanents et 5 non permanents, catégorie C)*
- *le bureau de gestion administrative de la collecte et des déchetteries en régie : 10 agents (tous permanents, dont 1 catégorie B et 9 catégorie C)*
- *le Parvis pour la gestion générale du service et le suivi des prestataires pour la collecte sur une partie du territoire, la gestion de 3 déchetteries et du CET : 30 agents (25 agents permanents et 5 non permanents, dont 3 catégorie A, 5 catégorie B et 22 catégorie C)*

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1 agent de catégorie A

Budget *(hors personnel)* :

SERVICE ENVIRONNEMENT :

- Dépenses

- *23 755 M€ de dépenses de fonctionnement hors personnel*
- *2 827 M€ de dépenses d'investissement*

Recettes dont l'essentiel est constitué de :

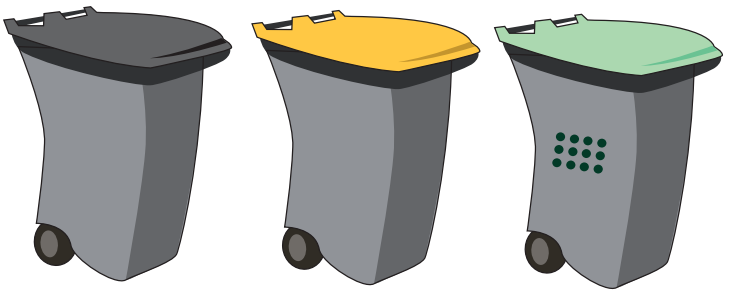
- *24 935 M€ correspondant à la recette de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M) perçue en 2009, sur la base d'un taux de 7,51 % pour l'ensemble des communes de l'agglomération*
- *2 847 M€ de produits liés à la revente de matériaux*
- *669 000 € de redevance d'occupation et 156 000 € de redevance pour frais de contrôle versés par le délégataire gérant le CET*
- *77 000 € de redevance perçue auprès des usagers des déchetteries.*

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE : 22 800 €





Activités spécifiques de l'année



Environnement

Collecte

Les modalités

Clermont communauté assure la collecte des ordures ménagères, des matériaux recyclables, des déchets ménagers et assimilés des professionnels, des bouteilles vides chez les cafetiers, hôteliers et restaurateurs, des cartons d'emballages chez les commerçants.

De plus, des conteneurs (aériens ou enterrés) ont été placés sur le domaine public qui sont répartis en fonction de la densité de la population et de critères liés au site.

Cette collecte concerne essentiellement le verre. Quelques conteneurs subsistent encore pour les matériaux suivants : le verre, le papier / carton, le plastique, les métaux et les briques alimentaires, l'huile de vidange.

Les ordures ménagères collectées sont évacuées vers le centre de stockage de Puy-Long.

Par ordures ménagères brutes et résiduelles, il faut entendre les déchets ordinaires.

Ne sont pas compris dans cette dénomination les déblais, gravats, débris provenant des travaux publics et particuliers ainsi que les déchets contaminés issus des hôpitaux ou cliniques, les déchets inflammables.

Les déchets d'emballages ménagers recyclables sont transportés et évacués jusqu'au centre de tri.

Par matériau recyclable, il faut entendre les journaux, magazines, revues, publicités, les papiers cartons d'emballages, les bouteilles ou flacons plastiques, les emballages métalliques en acier ou en aluminium.

Fraction fermentescible des ordures ménagères

Cette collecte concerne quatre types de déchets : les déchets de préparation de repas (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, sachets de thé), les restes alimentaires (restes de repas, pain, croûtes de fromage, os, fruits et légumes abîmés), les papiers souillés (mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout), les déchets verts (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, branchages, sciures, copeaux). Les déchets verts en grande quantité doivent être apportés en déchetterie.

La FFOM est compostée. Le compostage est un procédé de traitement biologique aérobie (en présence d'oxygène) des matières fermentescibles dans des conditions



contrôlées. Il produit du gaz carbonique, de la chaleur et un résidu organique stabilisé riche en composés humiques: le compost. Trois à quatre mois sont nécessaires pour obtenir un compost de qualité.

Respectueux de l'environnement, ce geste permettra de valoriser plus de déchets et d'allonger la durée d'utilisation du Centre d'Enfouissement Technique de Puy-Long.



Février 2009, les élus communautaires visitent le Centre d'enfouissement techniques à Puy-Long..

Organisation générale

À l'exception de l'hyper centre de Clermont Ferrand, les fréquences hebdomadaires de collecte sont pour les zones non équipées de bacs biodéchets, de deux collectes ordures ménagères dont l'une est précédée d'une collecte sélective.

Pour les zones équipées de bacs biodéchets, les fréquences sont d'une collecte ordures ménagères, une collecte sélective et une collecte des biodéchets.

La collecte se fait du lundi au samedi entre 5 heures et 22 heures et il n'y a pas de variation de fréquence sur l'année.

La collecte des ordures ménagères est de type mécanisé, les usagers de l'ensemble de l'agglomération disposant de bacs roulants, à l'exception de ceux qui ne peuvent pas les stocker.

Les déchetteries

Elles sont localisées :

- Déchetterie de Blanzat, route de Sayat, à Blanzat,
- Déchetteries de Cournon, chemin d'exploitation, ancienne route de Lempdes, à Cournon,
- Déchetterie de Gerzat, route de Cébazat, à Gerzat,
- Déchetterie des Gravanches, impasse Jacques-Mailhot, à Clermont-Ferrand,
- Déchetterie de Romagnat, impasse Lavoisier, à Romagnat.
- Déchetterie de Theix, route de Nadaillat, à Saint-Genès-Champanelle.
- Déchetterie de Pont du Château, route de Dallet, à Pont-du-Château.

Outre les encombrants, les déchets verts, les gravats, les déchetteries réceptionnent également les déchets toxiques. De par leurs caractéristiques, les produits suivants sont considérés comme des Déchets Toxiques des Ménages (DTM) : produits toxiques liquides ou pâteux ; produits phytosanitaires ; lampes ; aérosols toxiques; batteries ; piles ; médicaments.

Sur les déchetteries, à l'exception de celle de Gerzat, sont réceptionnés les déchets de soins médicaux à risques infectieux des particuliers. Cette opération est menée en collaboration avec l'URCAM, l'Ordre des pharmaciens, la DRASS, MSD Chibret et le syndicat départemental des pharmaciens

Après chaque soin, les malades jettent ces déchets (seringues, cotons, compresses..) dans un contenant qu'ils retirent au préalable en pharmacie : une boite jaune pour les déchets piquants ou tranchants, un bac en carton pour les déchets mous. Dans les trois mois maximum, ces contenants doivent être rapportés en déchetterie, Clermont communauté se charge ensuite d'éliminer ces déchets par une filière réglementaire et sécurisée

Le traitement des déchets ménagers

Le centre de tri permet d'éliminer les erreurs de tri des ménages et de trier les emballages et les journaux / magazines pour les conditionner (mise en balle), les stocker et les évacuer vers les industriels du recyclage.

Pour ce faire, le centre de tri est composé d'une zone de stockage des produits apportés, d'une ligne de tri, d'une zone de conditionnement, d'une zone de stockage des produits conditionnés.

Le centre d'enfouissement technique de Puy-Long est situé à l'est de Clermont-Ferrand, en limite des communes de Cournon d'Auvergne et de Lempdes.

Sont admis sur le site les ordures ménagères et autres résidus urbains provenant de la collecte traditionnelle des ordures ménagères, les déchets industriels banals assimilables aux ordures ménagères, les déchets d'origine agricole, les déchets verts, les déchets non recyclables déposés dans les déchetteries et les bennes, les boues provenant de stations d'épuration, les encombrants, gravats et produits de démolition, les résidus d'unité de tri.

Tous les matériaux font l'objet d'un contrôle à l'entrée et d'une pesée avec émission d'un bordereau.

Les déchets verts sont broyés sur le site de Puy-Long pour être transportés sur la plateforme de compostage d'Aubiat. A partir de déchets verts (tonte de pelouse, élagage,...), l'objectif est la production d'un compost de qualité (amendement organique du type terreau) par fermentation à l'air (aérobie).

Activités spécifiques de l'année

La collecte des ordures ménagères

70 198,56 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en porte à porte pour 2009, soit une diminution de 7,07 % par rapport à 2008.

La collecte sélective

19 543,90 tonnes de déchets recyclables ont été collectées en porte à porte pour 2009 soit une baisse de 2,29 % par rapport à 2008, qui peut s'expliquer par la crise du début de l'année 2009, ainsi qu'aux efforts de réduction de déchets menés par les industriels.

La collecte de la FFOM

En 2009, Clermont Communauté a étendu sur la globalité de l'habitat pavillonnaire de son territoire, la collecte en porte à porte de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). C'est 43 595 bacs destinés à cette nouvelle collecte qui auront été mis en place au cours de cette année.

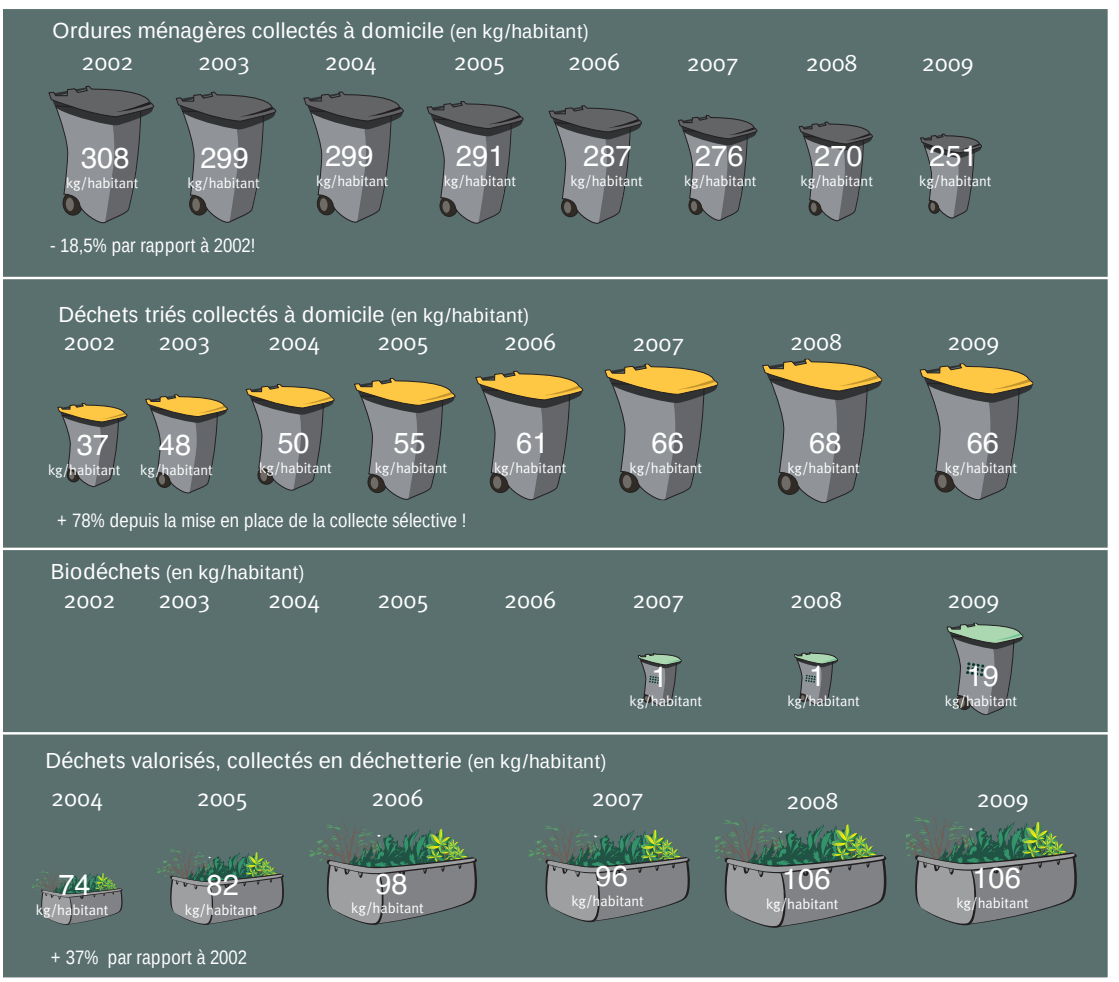
Pour 2009, le tonnage de biodéchets collectés est de 5 346,56 tonnes.

Traitement des déchets au CET de Puy-Long

Les déchets apportés et traités au Centre d'enfouissement technique de Puy-Long proviennent des communes de l'agglomération, d'une partie des communes du Syndicat du Bois de l'Aumône, du SICTOM Issoire-Brioude et de professionnels, pour 228 748,30 tonnes en 2009, ce qui représente 3,06 % de plus qu'en 2008.

Ce chiffre se décompose comme suit : 115 929,28 tonnes d'ordures ménagères, 33 941,54 tonnes de déchets provenant des bennes de déchetteries et des bennes des villes, 25 296,74 tonnes de boues provenant essentiellement de la station d'épuration des Trois Rivières, 6 467,33 tonnes de gravats, 16 511,38 tonnes de résidus d'unité de tri, et 37 069,36 tonnes de déchets industriels banals.

Le rapport annuel sur la qualité du service public d'élimination des déchets présenté en Conseil de la communauté au mois de juin 2010 aborde très précisément tous ces aspects.



Le développement durable

Les actions menées en 2009 se sont organisées autour de trois axes. Tendre vers l'exemplarité dans le fonctionnement interne de Clermont Communauté, mobiliser les partenaires extérieurs sur les enjeux du développement durable, assurer une transversalité externe entre Clermont Communauté et les communes membres.

Fonctionnement interne

Outre une communication interne forte à travers différents supports (journal interne, intranet) un groupe de travail constitué de correspondants développement durable a été officialisé, à charge pour chacun des membres de jouer au sein de son service ou sa direction un rôle de relais dans la diffusion ascendante ou descendante d'informations.

Mobilisation des partenaires extérieurs

Conformément à ses missions, en 2009, l'ADUHME a accompagné Clermont Communauté notamment sur le dossier de la précarité énergétique dans l'habitat social et la mise en place d'un suivi énergétique des bâtiments communautaires. Restreint dans une première phase à 13 équipements phares, ce suivi aura vocation à être généralisé à l'ensemble des équipements en 2010.

Externe

En externe, le conseil communautaire a adopté la mise en place d'un plan «Air-Énergie-Climat», qui aura vocation par la suite à constituer le cœur du futur Agenda 21 communautaire. Ce dispositif vise, après la réalisation d'un état des lieux en termes



d'émissions de gaz à effet de serre (GES), à adopter un certain nombre de mesures visant à leur réduction. Clermont Communauté a fait le choix d'anticiper sur la traduction législative du Grenelle de l'Environnement qui devrait rendre les plans climats territoriaux obligatoires pour les collectivités de plus de 50 000 habitants à compter de 2012.

Outre le fait d'intégrer de façon originale la question de l'air à celle d'énergie, le Plan Air-Énergie-Climat Territorial (PAECT) s'appuie sur le savoir-faire local des agences de l'air (ATMO) et de l'énergie (Aduhme) chargées de réaliser conjointement une cartographie des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie dans un objectif de rendu au premier semestre 2010.

Un séminaire spécifique sur les enjeux du plan climat communautaire s'appuyant sur l'expérience de la communauté d'agglomération de Grenoble a été mis en place à destination des cadres de Clermont Communauté dans un objectif de sensibilisation et de mobilisation.

Au niveau des communes membres, le choix s'est porté sur la création d'une instance informelle, «le club climat», ouverte aux élus et aux responsables administratifs des communes membres intéressées par la question environnementale.

Lieu d'information et d'échanges d'expériences, le «club climat» se réunit à une fréquence régulière bimensuelle et traite par de nombreuses auditions de sujets très variés. Il offre l'occasion d'assurer une mise à niveau des communes en termes de pratiques diverses et constitue, au-delà des réunions un réseau d'échanges.

clermontcommunauté

.sports

















Contexte :

Clermont Communauté gère le Stadium Jean-Pellez depuis 2002, les cinq équipements nautiques de l'agglomération depuis 2003, le stade Gabriel-Montpied depuis 2004 et la patinoire depuis septembre 2006.

Artenium, réalisé par Clermont Communauté, a ouvert ses portes en décembre 2008, avec l'installation des ligues.

Activités principales :

Le service Sports de Clermont Communauté a été créé en octobre 2001. Il est à l'écoute permanente du public, des sportifs, et s'est fixé comme objectif de rendre un service public de qualité. Pour cela, il a entre autres, mis en place un dispositif d'enquête de satisfaction dans les équipements. Le service assure notamment le fonctionnement des neuf équipements sportifs déclarés d'intérêt communautaire : Stade nautique Coubertin (Clermont-Fd), Centre Aquatique (Chamalières), piscines Jacques-Magnier (Clermont-Fd), équipements nautiques à Lempdes et Cournon, Stadium Jean-Pellez (Aubière) et Stade Gabriel-Montpied (Clermont-Fd), Patinoire (Clermont-Fd) et Artenium (Ceyrat).

Par ailleurs, un soutien au mouvement sportif est apporté sous la forme de subventions et d'aides indirectes aux associations.

Ressources humaines :

- *149 agents permanents : 5 agents au sein de la Direction, 100 dans les équipements nautiques et 44 dans les équipements terrestres, soit 6 agents catégorie A, 53 agents catégorie B et 90 agents catégorie C.*
- *151 agents non permanents : 1 agent au sein de la Direction, 134 dans les équipements nautiques et 16 dans les équipements terrestres, soit 1 agent catégorie A, 54 agents catégorie B, 94 agents catégorie C et 2 apprentis.*

Budget *(hors personnel)* :

- *5 400 000 € TTC en fonctionnement, dont 1 343 000 € ont été dédiés aux subventions aux associations (soit une baisse de 25 % par rapport à 2008) et 774 000 € aux prestations de service et d'image, le reste correspondant aux dépenses courantes de fonctionnement.*
- *2 786 000 € TTC en investissement, dont 1 917 000 € pour l'Artenium (fin des travaux), 211 000 € pour le projet de piscine à Cournon, 208 000 € pour le stade Montpied, 135 000 € pour la patinoire, 118 000 € pour le Stade nautique Coubertin, et 84 000 € pour le Centre aquatique à Chamalières, le reste se répartissant entre les autres équipements.*

Par ailleurs, 1 800 000 € correspondent à la valorisation de la mise à disposition des équipements et 210 000 € à la valorisation de la mise à disposition de personnel (voir détail page 57).

Activités spécifiques de l'année

Cinq championnats nationaux ont eu lieu dans les équipements communautaires, ce qui représente pour l'ensemble des équipements sportifs (Stadium Jean-Pellez, Artenium, patinoire, équipements nautiques et stade Gabriel-Montpied) plus de 47 374 athlètes et 155 964 spectateurs hors scolaires et entrées public.

Au total, plus de 977 000 entrées ont été comptabilisées pour l'année 2009 et pour l'ensemble des équipements.

La Clerco, avec un départ de la commune de Pont-du-Château et malgré plusieurs manifestations le même jour, a réuni près de 1 100 participants. Pour l'année 2010, le départ doit se faire sur la commune de Royat.

Equipements nautiques

Les établissements ont enregistré près de 900 000 entrées (+ 1,02 % par rapport à 2008), réparties comme suit par type d'usager :

- public : 58,7%,
- associations : 18,1%,
- scolaires : 15,6%,
- organismes divers : 7,6%,

ce qui représente 1 597 557 € de recettes (+ 2 %).

Soit, par équipement :

- Centre aquatique à Chamalières : 308 600 entrées soit plus 3%,
- Stade nautique Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand : 354 740 entrées soit 2%,
- piscine à Cournon : 66 860 entrées soit plus 1,5%,
- piscine à Lempdes : 107 050 entrées soit - 3%,
- piscine Jacques-Magnier à Clermont-Ferrand : 60 390 entrées soit -1,5%.

Dans le cadre de sa politique sportive, Clermont Communauté met à disposition les équipements nautiques pour l'organisation de manifestations sportives.

Ainsi, les piscines ont accueilli au cours de l'année 40 manifestations sportives. Les moments forts ont été le meeting national jeunes, le championnat de France nationale 3 de natation synchro, les matchs de water-polo (Fédération Française de Natation), les rencontres régionales activités motrices (Fédération Française du Sport Adapté), ainsi que la Nuit de l'Eau, les 12 Heures de natation, les meetings clubs et les journées USEP. À ces grands moments sportifs, il convient d'ajouter la Fête des étudiants, le Téléthon, les animations gratuites pendant les vacances scolaires, et de nombreux cours collectifs : aquagym, aquajogging et aquaphobie.

L'enseignement de la natation scolaire, une priorité pour les élèves des établissements du premier et du second degrés, résidant sur le territoire de Clermont Communauté.
Ici, au Stade nautique Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand.





La piscine sud en construction à Cournon. Cabinet CHM (Carles, Hebras, Maitrias).

Nouvelle piscine à Cournon

Clermont Communauté est maître d'ouvrage du futur équipement nautique à Cournon. Celui-ci se substituera à l'actuelle piscine tournesol, il offrira un nouveau confort et répondra aux attentes de tous les nageurs. Les travaux ont commencé en septembre 2009, pour une ouverture fin 2010.

Équipements communautaires de proximité

Les équipements communautaires de proximité à vocation sportive concourent également à la politique sportive de Clermont Communauté. Il s'agit des sites suivants, déjà ouverts :

- Aulnat : gymnase Ducourtial
- Chamalières : parc omnisports
- Châteaugay : réfection des courts de tennis et bâtiments sportifs
- Romagnat : aménagement d'un espace sportif avec terrain et salles
- Ceyrat : construction de vestiaires et tribunes et zone multi activités
- Nohanent : gymnase et salles annexes.

et des projets en cours :

- Cébazat : équipement sportif
- Royat : salle à vocation sportive
- Saint Genès-Champanelle : équipement sportif.

Patinoire

La patinoire est le lieu de pratique de clubs de haut niveau (Hockey Clermont Communauté Auvergne, Auvergne Patinage Artistique, Clermont Auvergne Sport de Glace), qui comptent au total 741 licenciés.

Plus de 77 00 entrées ont été enregsitrées, générant 256 215 € soit une augmentation de 5 % par rapport à 2008. En particulier, la patinoire a accueilli 26 160 scolaires, dont plus de 21 000 provenant du territoire de Clermont Communauté. De nombreuses soirées animées à thèmes ont été organisées à la patinoire, ainsi que 15 manifestations sportives et galas d'envergure et 14 matchs du club de hockey sur glace.

Clermont fête ses étudiants sur la patinoire de Clermont Communauté.





Artenium, le rendez-vous du tennis de table, du karaté, du judo et de la lutte à Ceyrat.

Enfin, l'équipement a accueilli en 2009 le championnat de France de patinage artistique.

Artenium

L'année 2009 a été notamment marquée par l'organisation d'un tournoi européen et national de judo, le 1er tour du championnat national handisport (tennis de table), ainsi qu'un championnat de France de sport adapté (judo).

Avec plus de 15 300 entrées (scolaires, universitaires et clubs) et plus de 130 manifestations, animations et stages, Arténium a pris une place importante dans le paysage sportif auvergnat. Pour une première année de fonctionnement, avec un tournoi européen et national de judo, un championnat national 3 handisport, plusieurs championnats régionaux, ainsi que plusieurs stages nationaux (judo, lutte et karaté), l'Arténium confirme les besoins des différentes ligues (tennis de table, karaté, lutte et judo).

Le Stadium Jean-Pellez

Lieu d'entraînement et de compétition de tous les niveaux, le Stadium voit cette année sa fréquentation fléchir légèrement, même si de nombreux stages y ont été organisés avec des athlètes venus de la France entière.

Le Stadium est occupé par les clubs, notamment le Clermont Athlétisme Auvergne, 3ème club français, le pôle France, les scolaires et les universitaires, et est utilisé comme outil de référence par les clubs de haut niveau pour la réalisation des tests physiques.

Le Stadium a accueilli, en 2009, 57 manifestations sportives dont 53 d'athlétisme y compris les rassemblements des écoles primaires et maternelles.

On recense 25 100 spectateurs pour toutes ces manifestations. Il y a un petit fléchissement des manifestations et des entrées au regard des résultats de 2008.
Le point d'orgue en a été l'organisation des championnats de France jeunes d'athlétisme.
Avec plus de 770 athlètes licenciés dans les clubs de l'agglomération et 15 790 scolaires, le Stadium Jean-Pellez reste une place forte de l'athlétisme en Auvergne et en France.

Le Stade Gabriel-Montpied

Cet équipement est occupé principalement par l'association du Clermont Foot Auvergne et la SASP Clermont Foot Auvergne, équipe phare auvergnate qui évolue en ligue 2 avec plus de 100 000 spectateurs par an, et par le Clermont Judo, qui utilise le dojo présent sous les tribunes existantes (fermeture du dojo 6 mois pour mise en sécurité).
Des travaux d'amélioration ont été réalisés en 2009 : la réfection de parking, des vestiaires pro, de la salle de réception et d'une partie des vestiaires annexes.
Le Stade Gabriel-Montpied reçoit également les enfants du comité départemental olympique et sportif lors de stages pendant toutes les vacances scolaires.
Il y a plus de 100 matches sur les terrains annexes et pas moins d'une quarantaine d'animations ou de réunions dans les salles annexes.

Le soutien au mouvement sportif

Clermont Communauté soutient les clubs sportifs en leur attribuant des subventions de fonctionnement;
Ces subventions concernent de nombreuses disciplines sportives, telles que le basket, le rugby et le football masculin et féminin, mais aussi le canoë-kayak, le baseball, la lutte, l'athlétisme, le sport universitaire, le judo.
On est passé de 81 dossiers examinés en 2008 à 24 en 2009, pour 22 réponses favorables (cette année, les critères d'éligibilité ont été redéfinis et aucune subvention n'a été attribuée pour des manifestations).

De plus, compte tenu du statut juridique particulier des trois clubs ASM Clermont Auvergne, Clermont Foot Auvergne et Stade Clermontois Basket (Sociétés anonymes de sport professionnel), des partenariats spécifiques existent avec ces organismes sous forme de marchés de prestation de service et d'image.

Clermont Communauté met gratuitement à disposition des associations sportives ses équipements sur certains créneaux, afin de faciliter et d'encourager la pratique.
Elle met aussi à disposition, gracieusement, des éducateurs sportifs, spécialistes de la natation, au Stade Clermontois Natation, au Chamalières Montferrand Natation et depuis 2008, au Lempdes Sports Natation.
Clermont Communauté est un partenaire actif dans l'organisation de manifestations pour tous
Clermont Communauté en partenariat avec l'Office Municipal des Sports de Clermont-Ferrand a organisé une manifestation pour tous, dénommée «La Clerco».
L'édition 2009, a permis de faire découvrir aux 1 100 participants (marcheurs, cyclistes) la variété paysagère de notre territoire au départ de la commune de Pont-du-Château.

Entrées payantes : 1 891 000 € de recettes réparties comme suit :

Équipements	Scolaires	Athlètes et associations	Entrées payantes hors scolaires	Recettes
Équipements nautiques	146 310	155 141	533 100	1 597 557
Patinoire	26 161	13 150	51 152	256 215
Arténium	1 500	13 832		6 300
Stadium Jean-Pellez	6 582	30 100		12 045
Stade Gabriel-Montpied	100	630	Redevance Clermont-foot	15 000

clermontcommunauté

.habitat

















Contexte :

Clermont Communauté s'est engagée depuis 2002 dans le soutien au logement social.

Le Conseil de la communauté a approuvé le Programme Local de l'Habitat dans sa version finale le 27 octobre 2006. Le Comité Régional de l'Habitat (CRH), lors de sa réunion du 17 janvier 2007, a donné un avis favorable.

Ressources humaines :

7 agents dont 6 permanents et 1 non permanent, répartis entre:

- l'habitat : 2 agents catégorie A, 1 catégorie B et 2 catégorie C

Dans le cadre du dispositif ANRU, 2 agents de la commune de Clermont-Ferrand travaillent conjointement avec Clermont Communauté.

- l'accueil des gens du voyage: 2 agents de catégorie C.

Dans le cadre du marché de gestion confié à la société sg2a hacienda, celle-ci emploie 6 personnes à temps plein pour assurer sa prestation.

Budget *(hors personnel)* :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

- *379 000 € TTC pour l'habitat (y compris les subventions aux associations)*
- *585 000 € TTC pour l'accueil des gens du voyage.*

Recettes

- *21 2550 € TTC pour l'habitat*
- *225 777 € TTC pour l'accueil des gens du voyage, dont 169 536 € d'aides de la CAF, le solde correspondant aux encaissements des régies dans les aires d'accueil.*

INVESTISSEMENT

Dépenses

- *7 801 000 € TTC pour l'habitat, dont 3 988 000 € pour l'enfouissement de lignes haute tension dans le cadre de l'ANRU, 3 748 000 € de subventions d'équipement aux bailleurs et 65 500 € de frais d'étude.*
- *1 503 000 € TTC pour l'accueil des gens du voyage (acquisitions de terrains et travaux)*

Recettes

- *693 000 € TTC de subventions du Conseil général du Puy-de-Dôme.*

Activités spécifiques de l'année

Le programme local de l'habitat (PLH)

Le PLH repose sur les enjeux majeurs de régulation face aux déséquilibres pour agir dans la durée :

- Mettre en œuvre une dynamique de solidarité, de complémentarité et de cohésion sociale (répartition équilibrée et diversifiée de l'offre habitat, réalisation de manière prioritaire du logement social sur les communes déficitaires conformément aux orientations de la loi SRU)

- Faire de l'habitat un levier de développement de l'agglomération et une condition d'attractivité des familles

- Garantir l'égalité des droits au logement, à la ville et à la qualité de vie

- Développer des perspectives de développement durable.

En 2009, la communauté d'agglomération a poursuivi son engagement en faveur du logement social.

Le PLH fait l'objet d'un bilan annuel approuvé par le conseil de la communauté.

Les actions et aides en faveur du logement social

Soutien aux opérations de production : la programmation 2009 est de 475 logements locatifs sociaux aidés pour un montant de 4 228 202 € de subventions ; les subventions ont généré un montant de travaux d'environ 57 millions d'euros.

Réhabilitation du parc existant : un programme de réhabilitation thermique a été inscrit dans le cadre du CLD signé avec le Conseil général.

Le parc public dans le territoire de Clermont Communauté comprend un nombre important de logements anciens (environ 10 000) présentant les caractéristiques de loyers faibles, mais aux qualités énergétiques insatisfaisantes au regard de l'objectif de maîtrise des charges énergétiques qui devient prioritaire dans notre contexte.

Ces logements sont occupés par des familles aux revenus modestes, exposées à la précarité énergétique.

Le Contrat Local de Développement (CLD) prévoit la mise en oeuvre de ce programme sur trois années, avec une prévision de réhabilitation de 300 logements par an, Clermont Communauté et le Conseil général apportant une aide aux bailleurs d'un million d'euros chacun par an dans des conditions précises d'octroi de l'aide.

- parvenir à une consommation d'énergie primaire par logement après réhabilitation comprise entre 80 et 130 kwh/m²/an. Pour cette première année à titre expérimental, selon l'état des bâtiments, elle sera comprise entre 112 et 130 kwh/m2/an.
- réduire d'au moins 15% les consommations énergétiques (chauffage et eau chaude sanitaire) des logements réhabilités.

La programmation 2009 représente un total de 539 logements pour un montant de travaux de 4 287 911€ , bénéficiant d'une subvention de 1 071 977€ de chaque collectivité.



Démolition des tours 11 et 13, rue des Hauts-de-Chanturgue à Clermont-Ferrand, dans le cadre de la rénovation urbaine.

Programme d'intérêt général habitat insalubre et indigne

C'est en 2007 que la décision d'engager une politique d'éradication de l'habitat insalubre et indigne sur l'ensemble de l'agglomération a été prise. La mise en œuvre a débuté en 2008 avec le lancement de la consultation qui a permis à la commission d'appel d'offres de désigner un prestataire, le groupement PACT ARIM-OPHIS. La phase opérationnelle a débuté en 2009 avec le démarrage en avril de l'étude diagnostic. Pour établir ce diagnostic, des rencontres ont eu lieu avec chaque commune en 2009. Les premières conclusions ont été rendues en février 2010.

L'aide au foncier

Depuis 2003, Clermont Communauté a décidé de réaffecter les pénalités liées à la loi SRU, à l'EPF SMAF. Ces fonds sont utilisés par les communes déficitaires pour bénéficier de réductions sur l'achat de parcelles

bâties ou non, destinées à la production d'au moins 1/3 de logements sociaux. Pour l'année 2009, 111 170 € ont été utilisés par trois communes.

L'ANRU

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine a signé en mai 2006 la convention partenariale du projet de rénovation urbaine de l'agglomération clermontoise avec Clermont Communauté, les communes de Clermont-Ferrand et Gerzat, les bailleurs sociaux, la Région, le Conseil général, la Cdc.

Ce projet doit améliorer les conditions de vie dans ces quartiers et modifier leur image, en anticipant les démolitions, reconstructions et réhabilitations. Il porte sur un investissement de 213 millions d'euros d'ici 2013.

La convention 2006 avait introduit la notion de clause de rendez-vous pour les deux quartiers de La Gauthière et des Vergnes, dans l'attente de la définition de projets urbains volontaristes permettant la transformation de ces quartiers.

Ces projets ont été définis dans le cadre d'études urbaines. Ils ont pour objectif de permettre aux quartiers des Vergnes et de La Gauthière de s'inscrire dans une dynamique de développement territorial, et de donner tout son sens et sa lisibilité au projet déjà engagé avec l'ANRU sur l'agglomération clermontoise.

Les actions proposées pour l'amélioration de ces quartiers ont fait l'objet d'un dossier de présentation à l'ANRU qui ont reçu un avis favorable du comité d'engagement le 14 décembre 2009. Cet avenant porte sur la réalisation, d'ici 2013, d'opérations dont le montant de travaux s'élève à 34 418 948 € .

Fin 2009, plus de la moitié des opérations étaient engagées, totalisant 66% des crédits réservés par l'agence. La mise au point de ces projets a pris du temps du fait principalement de la concertation avec les habitants. Le relogement a été entièrement réalisé dès 2008. L'ensemble des démolitions a été terminé en 2009. L'ensemble de la reconstitution de l'offre a été identifié sur l'ensemble des communes.



8 logements, place de l'église, ont été livrés en février 2009, à Cébazat.

11 opérations sont terminées

32 opérations sont en cours de chantier

33 projets sont en phase de conception

Un dispositif d'insertion professionnelle sur les chantiers a permis la réalisation de 166 000 heures d'insertion, pour 287 personnes issues des quartiers.

L'accueil des gens du voyage

Clermont Communauté conduit les projets de construction de 9 aires d'accueil pour les gens du voyage, prévues dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Tous les permis de construire et l'ensemble des dossiers de subventions ont été ont été déposés en 2006. L'aire de Cébazat a été la première à ouvrir en décembre 2007. En 2008, ont ouvert successivement les aires de Pont-du-Château, Cournon et Gerzat. En 2009, ont ouvert les aires de Clermont-Ferrand (petite aire), du Cendre et de Lempdes. Clermont Communauté a désigné en 2007 la société SG2A Hacienda par appel d'offres pour assurer la gestion quotidienne des aires. Le coût de fonctionnement restant à charge de Clermont Communauté, déduction faite des subventions est de l'ordre de 400 000 €.

Concernant les rassemblements des gens du voyage, un accueil est fait avec la Préfecture sur le terrain dit du « Petit Gandaillat » (à Clermont-Ferrand).

En 2009, 9 groupes de gens du voyage ont contacté Clermont Communauté pour transiter par l'agglomération. Toutefois, 1 seul groupe s'est installé au Petit Gandaillat, soit 70 caravanes pendant deux semaines. Pour cette année, trois groupes se sont installés sur des terrains privés ou terrains publics communautaires sans autorisation, donc il a fallu enclancher les procédures juridiques.

Les autres interventions

Des subventions ont été attribuées aux associations suivantes :

- Association départementale d'information sur le logement : 24 309 €
- Pact Arim pour l'amélioration de l'habitat : 40 000 €
- Service d'accueil et d'orientation (SAO) : l56 255 €
- Association régionale de l'union sociale pour l'habitat : 18 000 € .

clermontcommunauté

.plan local pour l'insertion et l'emploi















Contexte :

Depuis 1997, Clermont Communauté porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sur le territoire de l'agglomération clermontoise. Il accompagne les habitants pour leur accès à l'emploi, développe l'offre d'insertion avec les entreprises en vue d'une insertion durable et favorise l'emploi local par la commande publique des collectivités



Ressources humaines :

4 agents permanents et 1 non permanent (soit 2 agents catégorie A et 3 catégorie C)

Budget *(hors personnel)* :

Dépenses

- *951 000 € en fonctionnement.*

Recettes

- *421 000 € financés par Clermont Communauté*
- *130 000 € de subvention du Conseil général du Puy-de-Dôme*
- *400 000 € de subvention FSE prévue au titre de 2009.*

En 2008 et 2009, Clermont Communauté a géré une enveloppe du fonds social européen (FSE) de 800 000€ , en tant qu'organisme intermédiaire bénéficiant d'une délégation de gestion.



Activités spécifiques de l'année

En 2008 et 2009, Clermont Communauté a géré une enveloppe du Fonds Social Européen (FSE) de 800 000€ en tant qu'organisme intermédiaire bénéficiant d'une délégation de gestion. En 2009, le PLIE est financé à hauteur de 421 000 € par Clermont Communauté et 130 000 € par le Conseil général du Puy-de-Dôme.

Entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009, 861 personnes en situation d'exclusion professionnelle ont bénéficié d'un accompagnement à l'emploi dans le cadre du PLIE.

La convention de délégation de gestion du FSE par Clermont Communauté a été renouvelée pour un montant de 1 245 000€ pour la période 2010 – 2012.



Chantier-école au Patural à Gerzat pendant 4 mois pour 12 personnes.

Un accompagnement à l'emploi réalisé par des structures de l'économie sociale et solidaire

Clermont Communauté a confié l'accompagnement personnalisé à 9 structures d'insertion de l'agglomération clermontoise. Le PLIE s'appuie sur une équipe de 15 référents de parcours.

Plus de la moitié des personnes sont bénéficiaires des minima sociaux. En 2009, le PLIE a continué son action en direction des communes signataires du CUCS de l'agglomération ; 337 habitants des zones urbaines sensibles ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Développement des actions de mobilisation et de professionnalisation

Clermont Communauté et ses partenaires du PLIE ont mis en place des actions pour préparer, qualifier et insérer dans l'emploi des publics en difficulté.

En 2009, le PLIE a réalisé 14 actions collectives et 38 actions individuelles, au profit de 182 personnes. Plusieurs actions de cette offre complémentaire ont été construites, en étroite collaboration avec les entreprises du territoire afin de répondre à leurs besoins de recrutement sur des métiers variés : préparation aux métiers du social, métiers de l'environnement.

Par exemple : le PLIE a dispensé une formation concrète pour se professionnaliser dans les métiers des services à la personne, dans le cadre d'un appartement témoin, entre avril et juillet dernier, auprès d'une douzaine de personnes. Comment s'occuper d'une personne âgée, reproduire des gestes professionnels de base (sécurité et prévention), savoir aborder des publics spécifiques (troisième âge, handicapés), et se positionner sur le marché de l'emploi avec toutes les chances de décrocher un emploi.

Insertion par l'activité économique

425 personnes ont bénéficié d'une étape dans le cadre de l'insertion par l'activité économique :

278 personnes au sein d'une entreprise d'insertion, d'une association intermédiaire, d'une entreprise de travail temporaire d'insertion ou d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).

147 personnes en contrats aidés, au sein d'une association ou d'une commune

Clermont Communauté apporte son soutien financier aux 7 entreprises d'insertion de l'agglomération (Envie MO, EJA, API-

VALE, Six trois, Biau Jardin, Blanc Plus, MO Entreprise). Des actions sont développées afin de permettre un retour à l'emploi pérenne des salariés en insertion.

Des partenariats spécifiques sont aussi mis en oeuvre avec les communes de l'agglomération sur l'accompagnement et la professionnalisation des contrats aidés.

Promotion de l'emploi dans les marchés publics / cellule emploi grands chantiers

Clermont Communauté a souhaité développer les clauses d'insertion dans les marchés publics afin de permettre un accès au travail pour les publics en situation d'exclusion.

Depuis 2007, les clauses d'insertion ont concerné une cinquantaine d'opérations et permis d'inscrire 180 000 heures de travail. En trois ans, 392 personnes bénéficiaires du PLIE ont pu trouver du travail et, parmi elles, 172 ont pu ainsi bénéficier d'un contrat de travail durable suite à une embauche ferme. Depuis, elles travaillent dans la construction : gros oeuvre, assainissement, façades, carrelage ou espaces verts.

Ces bons résultats sont à mettre au compte des clauses d'insertion, de l'accompagnement renforcé vers et dans l'emploi par l'équipe de la cellule Emploi Grands chantiers, de la collaboration entre le PLIE et le GEIQ BTP 63, et de l'adaptation de la formation aux besoins des entreprises, notamment dans le cadre des chantiers-écoles.

Stage de formation «Services à la personne» dispensé par l'Arpej en juin 2009.



Un partenariat opérationnel avec le Conseil régional d'Auvergne

2 exemples de formations mises en place avec le PLIE

Un chantier école au Patural à Gerzat pour accéder à un emploi direct ou intégrer une formation qualifiante dans les métiers du BTP.

Cette période d'apprentissage par une réalisation concrète a permis à 12 personnes issues des quartiers et sans qualification d'apprendre les gestes professionnels pendant quatre mois sur ce « chantier école », les travaux étant mis à disposition par l'OPHIS.

Les travaux ont consisté à monter et démonter des garages préfabriqués et à faire de la maçonnerie et du bardage, dans le cadre d'un chantier bénéficiant de financements de l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Une formation «écolo» aux métiers du BTP : Former les jeunes aux métiers du BTP tout en les sensibilisant aux nouvelles exigences environnementales, tel était l'objectif de ce chantier original, mené par le PLIE dans le courant du premier semestre 2009. Cette opération était destinée à une dizaine de personnes (érémistes, jeunes sans qualification, habitants des quartiers), âgés de plus de 18 ans et ayant un projet professionnel dans le bâtiment.

Résultat du dispositif :

Pour l'année 2009, 810 étapes de travail ont été réalisées (CDD, intérim...).

151 personnes sont sorties positivement du dispositif :

121 sorties sur l'emploi dont : 93 en CDD de + 6 mois (60 %) et 61 en CDI (40 %)

6 sorties pour création d'entreprise - 22 sorties pour formation longue.

clermontcommunauté

.politique de la ville, téléalarme

















Activités principales :

La politique de la Ville et la solidarité communautaire visent à favoriser le développement social et urbain du territoire La communauté d'agglomération poursuit – en lien avec les communes – une politique de de développement social et urbain des quartiers (en particulier sur les territoires ZUS), soit seule ou en partenariat avec l'État, dans le cadre ses compétences.

Le dispositif contractuel contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a été élaboré et signé en 2007, entre l'Acsé (Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), Clermont Communauté, les communes de Clermont-Ferrand, Aulnat et Gerzat, pour une période de trois ans 2007-2009 et reconductible.

Il s'agit d'un contrat avec des territoires ciblés sur 4 communes de l'agglomération (Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, Aulnat, Gerzat), dans la continuité des contrats de ville.

Les orientations de ce contrat ou axes thématiques sont les suivants : habitat et cadre de vie, accès à l'emploi, insertion et développement économique, santé, éducation et réussite éducative, prévention de la délinquance, citoyenneté, cultures, participation des habitants.

Dans le cadre d'un appel à projets annuel, des projets sont déposés par des associations ou des communes dans le cadre de la politique de la ville

TÉLÉALARME : Le service est ouvert aux personnes de plus de 65 ans (ou à partir de 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail).

Clermont Communauté gère administrativement le service au niveau du suivi des dossiers et de la facturation aux usagers. Elle prend en charge la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Une redevance mensuelle est payée par les usagers.

Ressources humaines :

POLITIQUE DE LA VILLE :

- 1 agent catégorie A, permanent .

TÉLÉALARME :

- 1 agent catégorie A et 1 agent catégorie C à mi-temps (permanents).

Budget *(hors personnel)* :

POLITIQUE DE LA VILLE :

Fonctionnement

- 417 000 € de subventions versées aux missions locales, à l'Espace Info Jeunes et à l'E2C

- 177 500 € de subventions versées à des associations réalisant des actions d'intérêt communautaire, dans le cadre du CUCS 2007-2009

Le poste de l'agent responsable du service est financé à hauteur de 30 000 € par l'État.

TÉLÉALARME :

Dépenses

- 580 000 € TTC en fonctionnement, dont 521 000 € versés au SDIS dans le cadre de la convention signée avec Clermont Communauté pour la téléalarme.

- 100 000 € TTC en investissement (acquisition de matériels), hors reports de crédits.

Recettes

- 527 000 € de redevances perçues auprès des usagers.

Activités spécifiques de l'année

Espace public numérique à Gerzat.



La politique de la ville et la solidarité communautaire

Le dispositif CUCS étant prolongé pour une année supplémentaire en 2010, il a été proposé par les collectivités de maintenir les mêmes modalités d'appel à projets.

Par ailleurs, une évaluation du dispositif contractuel est prévu en fin de dispositif.
Un cahier des charges a été rédigé et validé par les partenaires, et après consultation, un consultant a été désigné en décembre 2009 pour conduire cette évaluation.

Programmation 2009 et soutien en matière d'insertion économique et sociale : en particulier auprès des missions locales ou pour des actions spécifiques

Subventions de Clermont Communauté auprès des missions locales (Clermont Communauté et Cournon d'Auvergne), de l'Espace Info Jeunes, et de l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C, plate-forme du Puy-de-Dôme).

Subvention de Clermont Communauté auprès de certaines associations pour des actions d'intérêt communautaire (EJA Job Agglo, CRI, AFEV, CLISMA, Relais Santé de la CPAM, Sauve Qui Peut Le Court Métrage, CLJ de la Police Nationale, AVEC, Planning Familial, AVENIR, SOS Femmes, FAR, APGVA, Banque Alimentaire, Plate-forme de vocation de Pôle Emploi, Clermont Métropole), dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération clermontoise 2007-2009.

Poursuite de la mise en œuvre du dispositif de suivi de l'évolution des quartiers de l'agglomération, avec Clermont Métropole

En 2009, plusieurs réunions techniques ont été organisées entre mars et juin, pour déterminer les choix d'indicateurs de contexte, puis pour aborder les thématiques du CUCS avec les partenaires locaux (4 communes du CUCS, Clermont Communauté, État, CAF).
Ces indicateurs ont été validés par les signataires du contrat.
Des conventions d'échanges de données et de partenariat devront être établies avec les fournisseurs identifiés.
Afin de poursuivre les démarches nécessaires auprès des partenaires pour établir les productions de données, il conviendra de préciser un plan de charge en 2010, avec des priorités.

Les réseau des Espaces Publics Numériques (EPN)

Ce réseau a été élaboré avec les communes volontaires, suite à un recensement des demandes, et mis en œuvre à partir de 2006, sous la forme d'un programme pluriannuel d'investissement (6 sites opérationnels : Blanzat, Ceyrat, Cournon, Nohanent, Gerzat, Romagnat).

En 2009, poursuite de la convention de mise à disposition d'une partie de service de la Mairie de Gerzat à Clermont Communauté, pour l'animation du réseau, pour un montant de 10 370 € .
Cette mise à disposition concerne un animateur pour le développement de l'informatique pour tous. Le temps d'intervention est fixé à 12 h heures hebdomadaires.

En 2010, les conventions entre la Communauté d'agglomération et les 6 communes seront reconduites, et un bilan de l'activité du réseau sera proposé.

Accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées

Conformément à la loi de 2005, une commission intercommunale pour l'accessibilité des équipements publics aux personnes handicapées a été créée en janvier 2008.
La communauté d'agglomération a initié une procédure d'appel d'offres pour réaliser le diagnostic accessibilité portant sur l'existant de l'ensemble du patrimoine (bâtiments, installations, voiries) communautaire, au regard de tous les handicaps.
Le diagnostic a été confié à un prestataire extérieur, et a été intégralement réalisé.
Un rapport de la commission «accessibilité» a été présenté au Conseil de la Communauté du 29 juin 2009, avec des propositions de priorités.
Il retrace la mise en place de la commission, l'élaboration du diagnostic portant sur le patrimoine communautaire, une première synthèse des résultats, des recommandations à prévoir, des orientations, et les enjeux.

Clermont Communauté a rencontré les associations locales pour examiner une première liste d'équipements prioritaires :

- dans le domaine des sports, Centre d'arts martiaux et de tennis de table et Stadium Jean-Pellez, il est proposé également d'acquérir une chaise adaptée pour la mise à l'eau sur le site de la piscine de Coubertin,
- dans le domaine de la culture, Médiathèque Hugo-Pratt et Bibliothèque René-Guy-Cadou,
- dans le domaine de l'économie, pépinière Jean-Claret ou envisager travaux des équipements sur les zones d'activités,
- dans les équipements divers : parking relais Les Pistes et déchetterie à Blanzat.

Cette rencontre avec les associations a permis de poser les enjeux en terme de travaux et les enjeux financiers, qu'il conviendra de décliner dans un programme d'investissements pluriannuel.



L'accessibilité des équipements publics et les infrastructures de transport à toute forme de handicap.

La téléalarme

L'instruction des dossiers est assurée par les CCAS des communes.
Dans le cadre d'une convention avec le SDIS, les sapeurs pompiers (15 personnes sur le territoire) effectuent la pose et dépose des téléalarmes ainsi que les dépannages ; ils assurent également une moyenne de 10 visites régulières de contrôle par an et par abonnés.

On note une augmentation significative des utilisateurs :
2304 abonnés au 31/12/09 soit + 11,09% d'abonnés par rapport à 2008

Nombre total de poses : 732
Nombre total de déposes : 504
Visites et dépannages : 22 375

Un nombre croissant d'alertes : soit 3337 appels nécessitant l'intervention des sapeurs pompiers (dans 2658 cas) ou du voisinage, de la famille, du médecin (dans 679 cas).

clermontcommunauté

.Zone Franche Urbaine







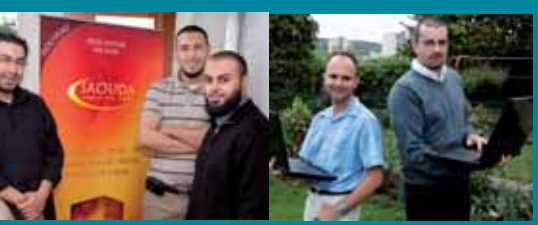












Activités principales :

Depuis le 1er janvier 2004, la Zone Franche Urbaine s'applique aux quartiers nord de la Ville de Clermont-Ferrand.

Outil incitatif pour les entreprises, le dispositif de Zone Franche Urbaine s'accompagne d'un programme d'actions mené par Clermont Communauté, la Ville de Clermont-Ferrand et leurs partenaires afin de favoriser sur ce site un véritable développement, porteur de flux économiques et d'emplois.

Géré par Clermont Communauté, l'espace Accueil Information de la ZFU permet d'informer et d'accompagner les porteurs de projet et les entrepreneurs afin de faciliter leur installation et leur développement sur ce territoire.

Ressources humaines :

3 agents permanents (2 catégorie A et 1 catégorie C).

Budget *(hors personnel)* :

- *11 400 € TTC dépenses de fonctionnement*
- *30 100 € TTC de recettes de fonctionnement (participation de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du programme PME-Emploi amorçage de projets)*

Activités spécifiques de l'année



Deux fois par an, un cycle de formation de 7 modules, destiné aux porteurs de projets et entrepreneurs installés sur le territoire de la Zone Franche Urbaine.

Des actions inscrites dans une dynamique partenariale

Pour la bonne réussite de ce projet, Clermont Communauté coordonne et anime un réseau de partenaires locaux : chambres consulaires, opérateurs techniques et financiers de la création d'entreprises, acteurs du champ social. En complémentarité des interventions menées sur ce territoire en matière de rénovation urbaine et de développement social, un important plan d'action partenarial est mené dans différents domaines.

L'accueil et l'information des publics

Avec le concours des organismes de droit commun, l'espace ZFU analyse les besoins des porteurs de projets et des entreprises, leur apporte toute information utile et les accompagne dans leurs différentes démarches.

Le soutien à la création et à la consolidation d'activités économiques

Afin de soutenir la création d'activités sur ce territoire, de nombreuses actions ont été menées en 2009 : tenue de permanences comptables et juridiques, modules de sensibilisation à la création d'activités ou encore réunions sur le statut d'auto-entrepreneur.

Le développement de l'emploi

Grâce à la mobilisation du groupe Solidarité Emploi de la ZFU, animé par le Pôle Emploi, certaines initiatives à destination des habitants des quartiers ont été engagées avec notamment la plate-forme de services spécifiques de Champratel.

La constitution et la qualification d'une offre en foncier et immobilier d'entreprises

Dans le domaine de l'immobilier professionnel, il est à noter la livraison prochaine d'un nouvel équipement à vocation économique géré par l'agglomération : «Le Panoramic». Ce programme proposera une douzaine de bureaux à la location.

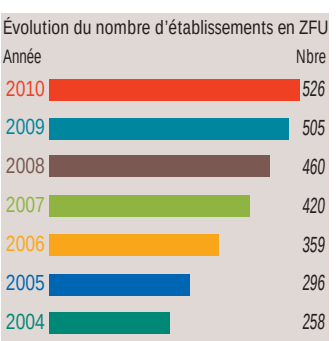
L'animation économique territoriale

En accompagnant certaines initiatives collectives des entrepreneurs et en particulier celles portées par le club d'entrepreneurs Côté Nord, l'espace Accueil Information participe pleinement à l'animation économique de ce territoire.

Des indicateurs de développement du tissu économique

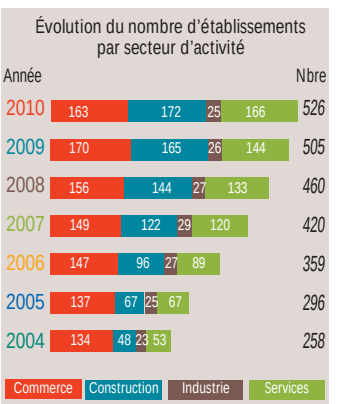
Un tissu économique en croissance

Depuis le 1er janvier 2004, le parc des entreprises des quartiers Nord de Clermont-Ferrand s'est fortement développé.
Au 31 décembre 2009, 526 entreprises étaient recensées, alors que 258 unités économiques étaient présentes au 1er janvier 2004.



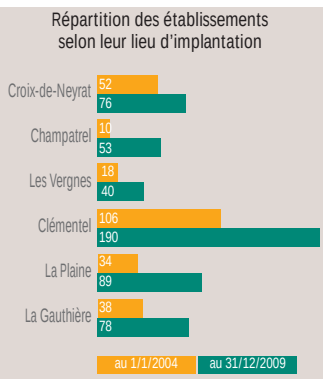
Le dynamisme des secteurs des services aux entreprises et de la construction

Le rythme moyen de croissance du tissu économique de Clermont Nord s'élève à environ 12,6 % par an. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette augmentation mais à des degrés différents.
Sur la période 2004–2010, les secteurs d'activité les plus dynamiques sont ceux de la construction et des services.



Un accroissement du nombre d'entreprises impactant l'ensemble des quartiers

Sur tous les secteurs géographiques des quartiers Nord, il est enregistré un accroissement du nombre d'entreprises.
Les axes Sirocco-Clémentel demeurent le secteur le plus dynamique au plan économique et captent, au 1er janvier 2010, près de quatre établissements sur dix.



Plus de 1000 emplois générés par les entreprises installées depuis 2004

Le profil des établissements implantés à Clermont Nord depuis le 1er janvier 2004 est caractérisé par une prédominance de très petites entreprises (TPE).
Au total, ces nouvelles entreprises ont généré 1 150 emplois salariés et non salariés, au 31 décembre 2009.
Environ 220 habitants des quartiers nord occupent un emploi salarié dans ces nouveaux établissements ou ont créé leur propre activité sur la Zone Franche Urbaine.

clermontcommunauté

.voiries d'intérêt communautaire jalonnement - parc-relais













Activités principales :

VOIRIES : Clermont Communauté assure l'entretien complet des 90 km de voiries déclarées d'intérêt communautaire et de l'éclairage public de celles-ci. Pour l'essentiel, il s'agit de voies répondant au critère de desserte des zones d'activités économique d'intérêt communautaire.

JALONNEMENT : La communauté d'agglomération prend en charge la réparation des ensembles accidentés ou endommagés sur son territoire et étudie les demandes complémentaires de jalonnement routier.

PARC-RELAIS : Réalisation et gestion de 4 parkings.



Ressources humaines :

VOIRIE - JALONNEMENT : 1 agent catégorie A, 1 agent catégorie B
Pour la voirie, mutualisation des services techniques de communes membres.

PARC-RELAIS : 1 agent catégorie A, responsable du service ATC, sur une partie de son temps, 1 agent catégorie A, affecté au pôle voirie-jalonnement, sur une partie de son temps, 1 agent catégorie C, assistante du responsable de service ATC, sur une partie de son temps.

Budget *(hors personnel)* :

VOIRIE :

- *Opérations : 533 022 € TTC, dont 304 452 € pour des travaux d'amélioration, de grosses réparations et de requalification de voiries et 228 570 € pour des opérations importantes d'aménagement routiers*
- *Entretien : 659 885 € HT, travaux réalisés par des entreprises extérieures, 485 250 €, travaux réalisés par des services mutualisés de communes membres et 10 710 € pour l'entretien de l'éclairage public réalisé par le SIEG*

JALONNEMENT :`

- *174 750 € pour des interventions sur des ensembles accidentés et les jalonnements complémentaire, pour le nettoyage du jalonnement routier sur les 21 communes de l'agglomération.*

PARC-RELAIS :

- *1 964 132 € HT (fonctionnement et investissement confondus) ont été consacrés aux travaux et exploitation des parcs-relais.*



Activités spécifiques de l'année

Voirie d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire en matière de voiries a été défini lors du Conseil de la Communauté du 6 juillet 2001.

Le 10 décembre 2004, un règlement de voirie d'intérêt communautaire, repositionnant les rapports entre Clermont Communauté et les communes, a été établi ainsi qu'un document précisant le partage de l'entretien des voiries d'intérêt communautaire. Par ailleurs, un schéma global des voiries pouvant à terme être déclarées d'intérêt communautaire a été arrêté.

La délibération du Conseil communautaire du 23 juin 2005 fixe l'ensemble des modalités de mise en œuvre de l'exercice de l'entretien complet des voies d'intérêt communautaire par Clermont communauté, à compter du 1er juillet 2005.

L'ensemble des modalités de mise en œuvre de l'exercice de l'entretien de l'éclairage public des voies d'intérêt communautaires par Clermont Communauté à compter du 1er juillet 2006 est défini dans la délibération du conseil communautaire du 16 juin 2006.

14 opérations concernant des travaux de grosses réparations et de requalifications de voiries ont été menées sur 6 communes de l'agglomération.

Aubière

- avenue de Cournon : marquage au sol.

Clermont-Ferrand

- avenue Blériot : réalisation de trottoirs et d'entrées
- avenue Blériot : aménagement d'espace public
- boulevard Blériot : 1ère phase de réfection du terre plein central en béton désactivé
- rue Jules-Verne : réfection de chaussée
- rue Cugnot : réfection de chaussée
- avenue du Brézet : réfection entrée dégradée et reprise de bordures
- rue Elisée-Reclus : aménagement de l'accotement.

Cournon

- avenue du Midi : ouverture de fossés.

Gerzat

- rue Pierre et Marie Curie : réalisation de trottoirs, stationnements et pose de caniveaux.

Lempdes

- rue de la Rochelle : réalisation d'une voie de stockage, purges de chaussée et marquage au sol
- rue de la Rochelle : réalisation d'un îlot en enrobé.

Pont-du-Château

- rue des Frères Lumière : réalisation d'une aire de retournement pour poids lourds
- rue des Frères Lumière : complément travaux bordures.

2 opérations relatives à des travaux d'aménagement ont été effectuées. Elles ont concerné:

Clermont-Ferrand

- NHE : réalisation de l'accès hors revêtement chaussée et trottoir au droit de la rue Lucie-Aubrac

Cournon

- avenue du Maréchal Leclerc : évacuation des eaux pluviales vers l'avenue de la Gare

Répartition des coûts par commune :

Aubière.....14 565 €
Clermont- Ferrand.....324 837 €
Cournon .....91 595 €
Gerzat.....37 550 €
Lempdes .....46 285 €
Pont-du- Château.....18 190 €

Entretien

- entretien des voiries et réseaux.....547 640 €
- entretien des espaces verts ..... 50 285 €
- réseaux assainissement ....38 900 €
- nettoyage des voiries .....23 060 €

- 485 250 € de travaux réalisés par des services mutualisés de communes membres
- 10 710 € pour l'entretien de l'éclairage public réalisé par le SIEG



Jalonnement

Le schéma de jalonnement routier et hôtelier est une compétence exercée par Clermont Communauté.
Comme la loi le lui impose, Clermont Communauté a intégré le jalonnement routier, adopté au plan national, et le met en œuvre sur son territoire, après avis du Centre d'Études Techniques de l'Équipement - Agence d'Auvergne.

La communauté d'agglomération prend en charge la réparation des ensembles accidentés ou endommagés sur son territoire et étudie les demandes complémentaires de jalonnement routier.

- 78 250 € pour des interventions sur des ensembles accidentés et les jalonnements complémentaire
- 96 500 € pour le nettoyage du jalonnement routier sur les 21 communes de l'agglomération. Une partie de ce coût (54 376 € en 2009) est remboursé à la Communauté par les sociétés d'autoroutes, l'État et le Conseil général pour l'entretien de leur signalisation respective.

Parc-Relais

L'intérêt communautaire en matière de parc-relais a été défini lors du Conseil de la Communauté du 5 juillet 2002.

Parc-relais Henri-Dunant (550 places)

Ce parc-relais ouvert depuis le 1er octobre 2006 est exploité par la société SAPX (Vinci Park) pour le compte de Clermont Communauté.

Les statistiques de fréquentation pour 2009 sont :
- 41 276 cartes d'abonnement
- 21 282 forfaits tram
- 9 937 accès tram

soit un total d'entrées pour l'année de 72 495 qui corresponda à une augmentation de 46,19 % par rapport à 2008.

Les dépenses annuelles consacrées à ce parc-relais sont les suivantes :

- Frais de location du bail emphytéotique administratif et convention non détachable.....1 457 435 € HT
- Frais de gardiennage et de maintenance .....299 865 € HT
- Travaux d'entretien.....28 320 € HT
- Taxes foncières + TLE.....47 635 € HT

Parc-relais Margeride (110 places)

Ce parc-relais a été ouvert simultanément avec le prolongement de la ligne de tramway entre la place Henri-Dunant et la gare de La Pardieu.

Le gardiennage et la maintenance de ce parc-relais sont assurés par la société SAPX pour le compte de Clermont Communauté depuis le 1er décembre 2006.
Le gardiennage proprement dit est assuré à l'aide de la vidéosurveillance depuis le parc-relais Henri-Dunant.
Aucun contrôle d'accès n'étant installé sur ce parc-relais, il n'est pas possible à ce jour d'obtenir une fréquentation chiffrée.
La taxe foncière pour 2009 du parc-relais s'est élevée à 592 €

Parc-relais Les Pistes (400 places)

Ce parc-relais a été mis en service le 5 novembre 2007.
Le gardiennage et la maintenance sont assurés par la société EFFIA pour le compte de Clermont Communauté.
Les statistiques de fréquentation pour 2009 sont :
- 13 382 cartes d'abonnement
- 13 607 forfaits tram
- 675 accès tram

soit un total d'entrées pour l'année de 27 664, en augmentation de 78,94 % par rapport à 2008.
128 050 € HT pour la gestion du parc

Parc relais La Pardieu (80 places)

Le SMTC a mis à disposition de Clermont Communauté un parking situé au terminus de la ligne de tramway.
Ce parc-relais n'est pas équipé de contrôle d'accès et n'est pas surveillé.
Il devrait connaître en 2010 des travaux d'extension, qui porteraient sa capacité à environ 100 places.
2 235 € HT de travaux de jalonnement.

clermontcommunauté

.assainissement

















Contexte :

Suite au contrôle de la police de l'eau et à l'arrêté préfectoral, en date du 12 février 2008, de mise en demeure pour non-conformité du système d'assainissement de l'agglomération vis à vis de la directive ERU (directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines de 1991) et exigeant le dépôt d'un programme de travaux avant le 30 novembre 2009 et la mise en conformité avant le 31 décembre 2011, le service ACC a engagé en 2008 une étude du système d'assainissement, portant également sur l'établissement d'un schéma directeur pour l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2009 afin de répondre à ces exigences dans les délais demandés.

Activités principales :

Elles consistent en la gestion du système d'assainissement et de la station d'épuration de l'agglomération (STEP), des 30 km de canalisations constituant le réseau intercommunal d'eaux usées et d'eaux pluviales. Au réseau s'ajoutent les ouvrages annexes et déversoirs d'orage. Trois postes de relèvement sont situés sur les communes d'Aulnat (70 l/s), Aubière (50 l/s) et Gerzat (60 l/s). Les ouvrages d'eaux pluviales sont divers : bassins de lutte contre les inondations (Crouël, Pourliat, St Jacques, Chantemerle, Blanzat et autres bassins de moindre importance), collecteurs structurants (ex : Cote-Blatin, Tiretaine Sud dans la ZI du Brézet)...

Les réseaux et ouvrages sont exploités par Véolia dans le cadre du contrat de la STEP, mais les interventions d'urgence pour enlever les encombrants après orages dans les bassins sont assurées par le service assainissement.

La surveillance de la qualité amont et aval de tous les cours d'eau de l'agglomération fait aussi partie des missions du service.

Enfin, le service assure l'exploitation du réseau de mesures du système d'assainissement de l'agglomération.

Ressources humaines :

Le service est mutualisé avec la Ville de Clermont-Ferrand.

Au total, une cinquantaine d'agents sont amenés à intervenir pour le compte de Clermont Communauté, ce qui représente sur l'année entière environ 8 ETP (équivalents temps plein).

Budget *(hors personnel)* :

La mutualisation du service avec la Ville de Clermont-Ferrand représente un montant annuel de 200 000 €

Assainissement :

- *578 353 € HT pour le lot 1 - Étude du schéma directeur d'assainissement de l'agglomération*
- *38 050 € HT pour le lot 2 - Étude du zonage d'assainissement pluvial*

Réseau de mesure :

- *49 490 € HT pour les phases 2 et 3 de l'étude d'optimisation du fonctionnement des bassins d'orage.*

Activités spécifiques de l'année

Assainissement

L'étude a été menée selon les étapes suivantes :

Le lot 1, attribué au groupement Safege-Coma pour des prestations engagées en 2008.

Reconnaissance des réseaux

Inspections nocturnes

Visite des cours d'eau

Au premier trimestre 2009, une visite des cours d'eau de l'agglomération (100 km) a été effectuée avec Safege pour repérer les rejets directs d'eaux usées par temps sec.

Visite des réseaux d'assainissement

Courant 2008, les réseaux d'assainissement de l'agglomération ont été visités par le bureau d'études Safege avec l'aide des agents d'ACC, afin de relever les caractéristiques des principaux ouvrages singuliers (332 déversoirs d'orage, les 23 postes de refoulement et autres dispositifs).

Des agents d'ACC ont également accompagné le bureau d'étude Coma lors d'une partie des inspections nocturnes des réseaux présentant les proportions les plus importantes d'eau claire parasite.

Modélisation

Après avoir suivi une formation sur le logiciel Mike Urban, un technicien du bureau d'études d'ACC a établi avec l'aide de Safege le modèle du système d'assainissement de l'agglomération :

Ce modèle comprend l'ossature principale du réseau pour un linéaire de 285,6 km et 972 bassins versants d'une superficie totale de 3 695 ha.

Le calage du modèle a été effectué par Safege et ACC sur la base des mesures par temps sec et par temps de pluie effectuées par Coma en 2008 (pluie du 1 et 2 juin et pluie du 6 juillet).

Campagne d'analyses des cours d'eau et en entrée STEP

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du système d'assainissement, il a été procédé, en complément de l'étude Safege-Coma, à 2 campagnes de

À la confluence de l'Artière et du Bec, à Pont-du-Château.



prélèvements et d'analyses. La première s'est déroulée du 15 au 24 juin 2009 et a donné lieu à 265 prélèvements d'échantillons (90 sur l'Artière à l'aval immédiat d'Aulnat, 75 sur le Bédat à l'aval immédiat de Gerzat et 100 en entrée Step) et à l'analyse de 2 251 paramètres par ACC (Service Contrôle des Eaux de DEA). La seconde campagne en septembre a comporté 20 prélèvements (4 sur le Bédat et 16 en entrée step), soit 152 paramètres analysés.

Cela a confirmé que le bilan de pollution était déficitaire : la pollution manquante en entrée Step ne se retrouve pas intégralement dans le milieu naturel, consolidant ainsi l'hypothèse de décantation et stockage dans les réseaux unitaires.

Présentation du diagnostic et de l'ébauche du Schéma Directeur d'Assainissement

Safege, ACC et le Vice-Président de Clermont Communauté Didier Laville, accompagnés en général de la DDEA chargée de la police de l'eau et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ont apporté une information le 2 octobre 2009 à la commission Environnement de Clermont Communauté et courant novembre-décembre à chaque commune concernée.

Étude de zonage

Le lot 2 - étude de zonage et de prescriptions pour les eaux pluviales attribué à Prolog Ingénierie a été engagé. Des contacts ont eu lieu avec les communes pour identifier les préoccupations et sensibiliser à la démarche.

Station d'épuration

Le marché de prestation de service piloté par ACC, pour l'exploitation par Véolia Eau de la station des Trois Rivières et des autres ouvrages d'assainissement intercommunaux, a pris effet début février 2009.

La station des Trois Rivières a de nouveau très bien fonctionné en 2009.

Un agent d'ACC a encadré 28 visites soit 778 personnes (32 visites - 658 personnes en 2008).

Principaux faits d'exploitation

• En janvier - février, Véolia a fait procéder à la réparation de la tuyauterie de refoulement de la pompe de relèvement intermédiaire

• Le 18 et 19 Mars le LROP est venu réaliser dans le cadre de la validation de la mesure du débit de sortie, une mesure comparative par le bief d'un traceur au lithium.

• Le 30 Avril incident sur la gavo-pompe de chaulage (rupture des paliers des arbres à palette), chaulage interrompu jusqu'au mardi 3. Le 28 août, le motoréducteur de la gavo-pompe de Chaulage a été remonté.

• Le 2 Juin l'agent d'astreinte de Véolia a éteint un départ de feu dans une armoire de condensateur dans le local électrique des centrifugeuses. La batterie de condensateur a été remplacée le 4 novembre.

• Du 30 juin au 1 juillet, vidange contractuelle du clarificateur A pour inspection qui a eu lieu le 2 juillet. Il a été retrouvé un Flexazur.

• Le 16 juillet mise en place des passerelles sur les dégrilleurs des postes de dépotage de graisse et de matières de vidange ainsi que pour le dégrilleur grossier pour pouvoir effectuer les opérations de maintenance en sécurité

• Le 29 Juillet la société NIVUS est venue procéder au remplacement des sondes de comptage du débit de sortie de la station des 3 rivières suite au disfonctionnement d'une de celle-ci.

• Les nouveaux logements ont été terminés fin juillet et les agents ont emménagé début août. La réception a été prononcée le 25 novembre par M. Labrandine Vice-Président de Clermont Communauté

• Du 19 au 23 Octobre, curage du Biomaster avec la société SARP.

• Les analyses des prélèvements effectués en juin et septembre en amont immédiat de l'entrée de la station d'épuration des Trois Rivières, ont été comparés aux résultats d'auto-surveil-

lance effectuée par Véolia, qui semblaient sous-estimer la pollution entrante, ce qui était conforté par les quantités de boues produites. Ce travail a été complété par des comparaisons de plusieurs préleveurs et points de prélèvement différents en septembre-octobre et a conduit à disposer le 17 décembre, le point de prélèvement pour auto-surveillance de l'entrées STEP, de façon légèrement différente (à gauche de la fosse à bâtards et non plus à droite), afin d'être plus représentatif de la pollution reçue.

Réseaux d'eaux usées et pluviales

• Le 1er septembre rupture de la garniture mécanique d'une pompe d'orage du poste d'Aulnat . Remise en place le 5 novembre.

• Le 25 novembre, début des travaux de réfection d'un regard au niveau du poste de Gerzat demandé au Biopole par la convention passée entre Clermont Communauté et la CC d'Ennezat. Des incidents de chantier, dus à la profondeur et au mauvais état des ouvrages, ont conduit à l'arrêt du poste jusqu'au 23 décembre.

• Opérations d'entretien réalisées par Véolia au cours de l'année 2009 :

• Curage du poste de Gerzat : 20/01, 05/05 et 16/12

• Curage du poste d'Aubière : 11/05 et 17/11

• Curage du poste d'Aulnat : 30/03 et 03/11

• Curage du bassin d'orage des Vignettes : 24/11

• Curage du bassin d'orage des Farnettes : 24/11

• Curage du bassin d'orage de Châteaugay : 24/11

• Curage ZAC des Sauzes : 27/07

• Curage du déversoir d'orage du ZAC des Sauzes : 11/12

• Curage du réseau Nord de la rue «Lemoy» jusqu'à la rue du Château des Vergnes : du 09 au 11/02

• Visites des collecteurs : semaine 10, semaines 24 et 25, semaine 38 et semaine 50

• Visites des déversoirs d'orage :

Réseaux d'eaux usées communaux

En parallèle et en complément à l'étude du système d'assainissement de l'agglomération, des études diagnostiques plus fines ont été engagées par certaines communes sur leur réseau de collecte (Beaumont, Aubière, Romagnat) en liaison avec le service assainissement.

La commune de Pérignat-lès-Sarlième a procédé, avec l'aide du service assainissement et de son maître d'œuvre SAFEGE au raccordement de son réseau au système d'assainissement communautaire afin de répondre à l'arrêté préfectoral de mise en demeure pour non conformité de son unité d'épuration. Un poste de refoulement de 75 m^3/h a été construit à côté de la lagune, et a été raccordé au poste intercommunal d'Aubière par une conduite Ø 160 mm, traversant l'autoroute et longeant la rase de Sarlième. La mise en service a eu lieu en septembre, puis les boues de la lagune ont été vidangées par la société Terralys et transférées à la station d'épuration par le réseau d'assainissement.

Rivières

Dans le cadre du contrat d'entretien et de restauration des cours d'eau communautaires piloté par le service Aménagement du Territoire Communautaire, le Service Contrôle des Eaux a poursuivi la surveillance trimestrielle de la qualité



amont et aval de tous les cours d'eau de l'agglomération en effectuant en 2009 quatre campagnes de prélèvements et d'analyses physico-chimiques sur 23 points, , les 2 et 4 mars pour le premier trimestre 2009, les 8 et 9 juin pour le second, 21 et 22 septembre pour le troisième et enfin 1 et 2 décembre pour le quatrième trimestre.

Ce suivi de qualité confirme la dégradation des cours d'eau dans leur traversée de l'agglomération. L'amont est généralement de qualité « bonne » et l'aval de qualité « mauvaise » à « très mauvaise ».

Le réseau de mesure

Le Service des Equipements Industriels d'ACC a poursuivi l'exploitation du réseau de mesures du système d'assainissement de l'agglomération qui comporte des pluviomètres, des limnimètres, des débitmètres et quelques mesures de turbidité sur une trentaine de sites répartis sur le territoire communautaire (cours d'eau, bassins de régulations, DO et collecteurs principaux d'eaux usées)

La maintenance est assurée par Véolia dans le cadre du contrat d'exploitation de la station des Trois Rivières. L'acquisition, la validation et l'exploitation des données sont effectuées par ACC dans ses locaux grâce à un système de supervision.

Les travaux de mise en place, pour compléter ce dispositif, d'une station de suivi de qualité et d'alerte sur le Bédat à l'aval de la commune de Gerzat ont été réalisés.

La mise au point et le calage des appareils se sont déroulés tout au long de l'année.

L'étude d'optimisation du fonctionnement des bassins d'orage par automatisation des organes de régulation à partir du réseau de mesure de l'agglo attribuée à EGIS eau, s'est poursuivie en 2009. Les phases 2 et 3 ont été réalisées.

clermontcommunauté

.assainissement pluvial, entretien et restauration des cours d'eau, SIG



















Activités principales :

Elles regroupent la gestion de l'assainissement pluvial, le plan de prévention des risques d'inondation, l'entretien et la restauration des cours d'eau, les énergies renouvelables et le bruit.

Assainissement pluvial :

En mars 2009, un nouveau marché à bons de commande pour l'entretien des bassins d'orage (et secondairement des rivières) a été passé. Dans un premier temps, il a été nécessaire de définir le programme «récurrent» d'entretien des bassins d'orage en coopération avec le prestataire et en utilisant un logiciel SIG. Des bons de commande « type » par bassin versant ont été établis et ils seront utilisés pendant les 4 ans que durera ce marché. L'entretien des ouvrages hydrauliques des bassins d'orage est assuré par l'exploitant de la station d'épuration des Trois Rivières et les services de la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la mutualisation.

Entretien et restauration des cours d'eau :

2009 est la quatrième année opérationnelle du programme de restauration et entretien des cours d'eau de l'agglomération.

Système d'information géographique (SIG) :

Le pôle SIG du service ATC a pour mission de développer les bases de données à la fois pour Clermont Communauté et pour ses communes membres. Les mises à jour des données cadastrales et des fichiers fonciers sont effectuées régulièrement chaque année, ainsi que le suivi des mises à jour des logiciels. Le pôle anime régulièrement en interne des formations auprès des utilisateurs pour accompagner l'évolution des manuels utilisateurs spécifiques, et assure l'assistance téléphonique. Le service s'efforce d'enrichir les bases données par l'adjonction de nouvelles couches applicatives (POS/PLU, réseau Eaux et Assainissement, TIC, ...).

Ressources humaines :

Assainissement pluvial et entretien des cours d'eau : 2 agents catégorie B. Mutualisation avec les services de la Ville de Clermont-Ferrand.

SIG : 1 agent catégorie A, 1 agent catégorie B

Budget *(hors personnel)* :

- Assainissement pluvial : 30 000 € TTC environ pour le programme annuel récurrent, 7 800 € HT pour les prestations spécifiques

- Entretien et restauration des cours d'eau : 36 000 € - 30 000 € HT pour les opérations ponctuelles - 48 000€ HT pour l'étude de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de la rivière Artière à Aulnat - 37 000 € HT pour l'étude de restauration de la rivière Artière à Aubière - 51 000 € /HT pour l'étude sur la pollution de la rivière Auzon par les produits phytosanitaires. 80% du financement est assuré par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil général 63 et la Région Auvergne. Le SMVV et Clermont Communauté se partagent la somme résiduelle à part égale (5 100€ /HT respectivement). Les interventions réalisées sur les cours d'eau font l'objet d'aides financières de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un contrat restauration Entretien signé pour 5 ans fin 2004. Le montant estimé des aides relatives au programme 2008 est de 43 000 € environ.

- Energies renouvelables : 41 480 € de subventions aux particuliers.

- Bruit : 43 000 € TTC pour la réalisation des cartes de bruit stratégiques.

- SIG : 17 345 € TTC pour la maintenance et les redevances des logiciels.

Activités spécifiques de l'année

Assainissement pluvial

En plus des opérations récurrentes, il a été nécessaire de procéder à des travaux ponctuels : réparation de clôtures, débroussaillage d'une parcelle récemment acquise dans le cadre du projet du bassin d'orage dans le quartier « La Pradelle », évacuation de branches et de dépôts sauvages.

Pour des raisons essentiellement d'ordre économique, le programme de réalisation des bassins de rétention des eaux pluviales a été fortement ralenti. Seules les acquisitions foncières relatives aux projets de bassins de Romagnat et de la Pradelle se sont poursuivies.

Une dizaine de bassins de rétention des eaux pluviales est d'ores et déjà en opérationnelle. Ces ouvrages sont dimensionnés pour protéger les zones urbanisées contre les crues de période de retour de 10 ans. Afin d'optimiser leur fonctionnement, l'étude visant à établir un schéma directeur d'automatisation et d'optimisation lancée en 2008 s'est achevée en 2009. En raison de la difficulté technique de réguler des ouvrages situés directement sur des cours d'eau et du risque potentiel que cela représente, il est nécessaire avant tout de mieux connaître le fonctionnement des bassins par temps de pluie, notamment grâce au lien renforcé avec l'université et plus particulièrement l'Observatoire Physique du Globe de Clermont et le Lamp.

Traitement des flots d'orage de l'Artière et du Bec

Durant l'année 2009, la SAFER a poursuivi les négociations auprès des propriétaires des terres agricoles nécessaires afin de libérer l'emprise du projet, soit une vingtaine d'hectares. Parallèlement, le cahier des charges destinés à sélectionner un maître d'œuvre a été rédigé.

Plan de prévention des risques d'inondation

L'étude complémentaire au plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) actuel, initiée par la COMAC puis poursuivie par Clermont Communauté, a été achevée. Un travail collégial mené avec l'Agence d'Urbanisme et les onze communes concernées a permis de définir les secteurs à enjeux et élaborer un règlement consensuel applicable dans les différentes zones de risques identifiées.

L'objectif est une saisine officielle du Préfet en vue d'une révision du PPRi en vigueur.

Entretien et restauration des cours d'eau

Renouvellement en avril d'un chantier insertion pour l'entretien des cours d'eau avec l'association Études et Chantiers, en partenariat avec le Conseil Général et la Direction Départementale du Travail. Ainsi, 10 000 mètres de cours d'eau ont été entretenus sur 12 mois.

Des opérations ponctuelles d'élagage à Aubière et Gerzat, et de débroussaillage et curage de la rase des Ribes ont également eu lieu.

Le protocole de suivi de la qualité du milieu « rivière » a été poursuivi (72 analyses physico-chimiques + 4 inventaires macro-invertébré).

La démarche de restauration des berges du Rif à Châteaugay (lieu dit « Pompignat ») s'est poursuivie. Suite à la défini-

tion du projet de travaux l'année précédente, 2009 a été consacré à la maîtrise foncière. Une solution amiable a été recherchée mais n'a toujours pas trouvé de conclusion à ce jour.

3 études ont poursuivi leur développement :

- Étude de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de la rivière Artière à Aulnat (450m) : Le bureau d'étude a rendu la phase PRO et a réalisé le dossier loi sur l'eau. Le montant des travaux est évalué à 600 000€ HT.

- Étude de restauration de la rivière Artière à Aubière (750m) : le rendu final a eu lieu en fin d'année. Le programme de travaux s'élève à 500 000€ /HT.

- Étude sur la pollution de la rivière Auzon par les produits phytosanitaires : Cette démarche est conduite en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre (SMVV). Le rendu de la phase diagnostique a eu lieu après un an de campagne d'analyses d'eau de la rivière.

L'étude bilan du Contrat de Restauration et d'Entretien des rivières 2004/2009 a été lancée. La première phase de l'étude consacrée à l'état des lieux a été présentée au Comité Rivière le 10 novembre.

Énergies renouvelables

Afin de considérer la problématique de l'efficacité énergétique dans son ensemble, les subventions octroyées aux particuliers pour l'installation de systèmes solaires thermiques ont été suspendues et Clermont Communauté s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan air-énergie-climat. Néanmoins, des aides octroyées en 2008 ont été versées en 2009.

Bruit

En application de la directive du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, un marché de prestation de services a été signé afin de réaliser des cartes de bruit stratégiques sur le territoire de l'agglomération. Ces cartes reflèteront les niveaux sonores moyens (sur 24 heures et la nuit) générés par les transports routier, aérien et ferroviaire, ainsi que par les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

Un comité de pilotage, regroupant les élus de la commission environnement et les gestionnaires d'infrastructures bruyantes, a été constitué

SIG

Les réalisations ont concerné Clermont-Communauté et ses communes membres:

- mise à jour des données cadastrales, des données relatives aux plans d'occupation des sols ou aux plans locaux d'urbanisme.

- mise en place d'un historique des parcelles modifiées ou passées au domaine publique.

- mise à jour du schéma du réseau haut-débit métropolitain

- poursuite de l'intégration des réseaux eau et assainissement pour les communes les ayant digitalisés.

- amélioration de l'interface de la solution de consultation des données par intranet/extranet avec intégration de la charte graphique de Clermont-Communauté

- mise à jour des documents de formations pour cet outil, et actions de formation.

clermontcommunauté

.patrimoine communautaire





Activités principales :

Le service gère le suivi et l'entretien du patrimoine bâti de Clermont Communauté qui compte 65 sites et se décompose de la façon suivante :

- *9 équipements à vocation sportive (5 piscines, le Stadium Jean-Pellez, le stade Gabriel-Montpied, la patinoire et Arteniuum à Ceyrat)*
- *6 bâtiments à vocation économique dont le centre routier du Brézet*
- *8 sites pour l'environnement : la régie de collecte de Cournon + 7 déchetteries*
- *8 sites pour l'habitat : la Zone Franche Urbaine + 7 aires d'accueil*
- *18 bâtiments pour la culture : 16 bibliothèques et/ou médiathèques, l'École Supérieure d'Art et les bureaux de l'Entreprise*
- *autres (6) : le Parvis et son annexe, le crématorium A. Tuisat, le musée de la Résistance de l'Internement et de la Déportation à Chamalières, le rallye de Saint-Genès-Champanelle et le parking-relais Henri-Dunant*
- *11 équipements communautaires de proximité (ECP) : complexe sportif Pierre Ducourtial à Aulnat, La Muscade à Blanzat, le centre d'accueil sportif de Ceyrat, le complexe sportif Claude Wolff à Chamalières, le complexe multisports des Cluzelles de Châteaugay, la maison de quartier de l'Oradou à Clermont-Ferrand, l'Astragale à Cournon, la 2Deuche à Lempdes, l'espace sportif du Puy-Valeix à Nohanent, l'Affiche à Pérignat-les-Sarlième et la halle multisports de Romagnat.*

Ressources humaines :

1 agent catégorie A sur une partie de son temps, responsable des services patrimoine communautaire et ATC - 3 agents (1 catégorie C et 2 catégorie B)
Mutualisation avec les services de certaines communes membres : Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Ceyrat, Chamalières, Chateaugay, Clermont-Ferrand, Cournon, Gerzat, Le Cendre, Lempdes, Orcines, Pont du Château, St Genès Champanelle.
La mutualisation avec les communes inclut le matériel.

Budget *(hors personnel)* :

- 4 500 000 € TTC pour l'ensemble du fonctionnement et de l'investissement, répartis comme suit :

- 1 900 000 € TTC - fluides (eau – gaz – électricité)
500 000 € TTC - travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments (électricité, plomberie, menuiserie, peinture, plâtrerie, entretien espaces verts, ...)
- 445 000 € TTC - mutualisation avec les communes
- 1 600 000 € TTC - prestations diverses dans les équipements (nettoyage, gardiennage, dératisation, vérifications techniques des installations, ...)
- 55 000 € TTC - autres

- Travaux par domaine

Sports
- 127 500 € TTC : centre aquatique à Chamalières
- 20 000 € TTC : stade nautique Pierre-de-Coubertin à Clermont-Ferrand
- 125 000 € TTC : patinoire à Clermont-Ferrand
- 55 000 € TTC : stade Gabriel-Montpied à Clermont-Ferrand

Culture
- 12 000 € TTC : médiathèque de Jaude

Économie
25 000 € TTC : pépinière d'entreprise Jean-Claret

Ensemble des bâtiments
68 000 € : «mesures contre le risque de grippe A»

Autres
12 000 € TTC : rallye de Saint Genès Champanelle.

Activités spécifiques de l'année

Gros travaux

- Changement des casiers des vestiaires du centre aquatique de Chamalières

- remplacement des brûleurs de la chaudière à gaz au centre aquatique de Chamalières

- aménagement d'un restaurant - brasserie à la patinoire et mise en place d'une alarme incendie pour l'ensemble de l'équipement

- modernisation du système anti-intrusion au Stade nautique Pierre-de-Coubertin

- modernisation de l'alarme incendie et mise en conformité du système vidéo à la demande de la ligue de football au Stade Gabriel-Montpied

- remplacement du portique anti-vol à l'entrée de la médiathèque de Jaude

- transformation de l'amphithéâtre de la pépinière d'entreprises Jean-Claret en centre de réalité virtuelle

- mise en place de mesures préventives de nettoyage spéciales «Risque pandémie grippe A H1N1»



D'importants travaux d'entretien ont été entrepris au Centre aquatique à Chamalières avec le remplacement de 630 casiers, dont 4 collectifs pour les scolaires ou encore des travaux d'économie d'énergie.

Opérations réalisées en 2009 dans le cadre du Développement Durable

- Modernisation de l'éclairage extérieur du rallye Saint-Genès-Champanelle en vue d'économie d'énergie (division par 7 de la puissance)

- mise en place de condensateurs au Centre aquatique à Chamalières pour limiter l'énergie réactive.

Instruction de dossiers de travaux pour lancement en 2010

- Travaux de mise en sécurité de la BCIU Lafayette-Bardoux

- aménagement de bureaux à la bibliothèque de Romagnat.



Le Tremplin à Beaumont, équipement communautaire de proximité en cours de réalisation sera un complexe loisirs et culture. Maître d'oeuvre : Atelier Réalité.



«Les Justes» au Cendre : équipement communautaire de proximité dédié à la musique et à la danse. Maître d'oeuvre : Marcillon-Thuilier architectes.

Les projets de travaux neufs

- Élaboration de dossier en phase projet détaillé pour la médiathèque Blanzat-Val de Bédat
- Dossiers en phase chantier :
  - piscine Sud : le chantier opération a débuté en octobre 2009 pour une livraison dernier trimestre 2010
  - ECP «le Tremplin» sur la commune de Beaumont
  - ECP sur la commune du Cendre (école de musique et de danse).

Marchés

Une quarantaine de marchés (de travaux, services ou fournitures) a été passée ou reconduite en 2009 en direct ou pour le compte d'autres services de Clermont-Communauté. Une quinzaine de consultations ont été étudiées en CAO ou commission «ad hoc ».

Environ 1 000 demandes d'intervention via la boîte mail «patrimoinecommunautaire » ont été comptabilisées auxquelles s'ajoutent les sollicitations écrites (notes) ou orales.

1 616 factures ont été traitées par le service avec une hausse d'environ 1,5% absorbée par une demande de regroupement au niveau de la facturation de certains travaux et prestations.

Les moyens

Les ressources humaines

Les affaires juridiques et foncières,
les assemblées et instances

Les finances

Le contrôle de gestion

L'informatique

La commande publique et les moyens des services

clermontcommunauté

.ressources humaines

Activités principales :

Le service assure la gestion des recrutements, des carrières, de la paye, de la formation, de la maladie et du pôle hygiène et sécurité.

Ressources humaines :

11 agents permanents et 4 non permanents (2 catégories A, 7 catégorie B, 6 catégorie C.

Budget *(hors personnel)* :

- 21 456 000 € de dépenses de fonctionnement qui incluent l'ensemble des dépenses de personnel de Clermont Communauté (salaires et charges annexes, notamment les chèques déjeuners 905 307 €, dont la moitié est financée par les agents bénéficiaires).

- 185 000 € de recettes.

Activités spécifiques de l'année

L'année 2009 s'est concrétisée par la poursuite des actions mises en place les années précédentes.

Effectifs

Au 31 décembre, ils étaient de 500 et se répartissaient presque à égalité entre les hommes et les femmes. En effet, 245 sont des hommes et 255 des femmes.
Les personnels de Clermont Communauté sont en moyenne plus jeunes que dans les autres types de collectivités. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 40/45 ans.

Structure des agents

(au 31 décemblre 2009)

-Titulaires stagiaires 464
- Filière administrative 122
- Filière technique 166
- Filière sportive.....51
- Filière culturelle.....121
- Filière animation 4

- Contractuels 28
- Emplois aidés 6
- Apprentis 2

Mouvements

Arrivées :

L'année 2009 a vu l'intégration de 20 agents contractuels, qui assuraient les remplacements d'agents reconnus inaptes à leur poste ou partis. Il s'agit d'une première étape qui se terminera en 2010.

Neuf agents ont été recrutés pour occuper des postes nouvellement crées en raison de la mise en place de nouveaux services comme le SIGB, de l'ouverture d'un nouvel équipement comme Arténium à Ceyrat.

Huit agents ont été recrutés pour remplacer des agents partis,

Parmi ces nouveaux agents, sept d'entre eux étaient en fonction dans d'autres collectivités et sont donc venus par mutation. Pour les autres personnels, il s'est s'agit soit d'un recrutement direct soit d'une nomination après réussite à un concours.

De la même façon, cinq agents contractuels ont vu leurs postes transformés en postes statutaires suite à leur réussite à un concours. Il s'agissait de trois postes de catégorie A, d'un poste de catégorie B et d'un poste de catégorie C.

Une journée d'accueil des nouveaux arrivants a été organisée

Départs :

Neuf agents ont quitté Clermont Communauté par mutation, un agent a été radié des effectifs à la fin de sa période de disponibilité, il a, également, été mis fin au détachement d'un agent qui a réintégré sa collectivité d'origine.
Sept agents ont fait valoir leurs droits à la retraite.
Nous avons malheureusement eu à déplorer un décès.

Situations particulières

- 4 agents sont en cessation progressive d'activité
- 4 agents bénéficient d'un congé parental à 100 %,
- 8 agents sont en disponibilité
- 38 agents travaillent à temps partiel, la plus grande majorité d'entre eux le font à 80 %, seulement 4 de ces agents travaillent à 50 %.

CTP/CHS

Le comité technique paritaire (CTP) s'est réuni 6 fois et le comité d'hygiène et de sécurité (CHS), deux fois.

Médecine du travail

Le suivi médical des agents est assuré par le service santé sécurité au travail du CHRU ce qui permet d'accéder à des moyens médicaux supplémentaires. Les actions de prévention aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui des accidents du travail se sont développées. Le médecin du travail a poursuivi les visites systématiques des différents sites de travail des agents, Des fiches d'entreprises ont été réalisées conjointement par le médecin du travail et les deux préventeurs pour chacun des sites de Clermont Communauté.
Plusieurs postes de travail ont été analysés par le médecin du travail.

Évaluation

Les actions engagées les années précédentes ont été poursuivies, comme la procédure d'évaluation, chaque agent a, ainsi, eu un entretien d'évaluation avec son supérieur hiérarchique.

Formation

Le plan de formation a connu sa 3ème année de mise en œuvre.

Celui-ci adopté en 2007 a permis de dégager des axes de travail clairs sur la base d'objectifs précis autour desquelles des stages spécifiques intra muros ont pu être montées ou se sont poursuivies en 2009.

L'actualisation du plan de formation a été menée tout au long de l'année pour les années 2010, 2011, afin d'adapter ce plan aux évolutions des besoins en formation et des emplois, tout en respectant les axes définis initialement.

En 2009, 910 jours de formation ont été dispensés, 254 agents en ont bénéficié, ce qui représente une moyenne de 3,6 jours par agent formé soit un peu moins de 2 jours par agent de Clermont Communauté.

Ce chiffre est moins élevé que les années précédentes, il s'explique notamment par la suppression des formations initiales très lourdes pour les personnels des catégories A et B.

Ce sont les agents de catégorie C qui ont, cette année, bénéficié du plus grand nombre de jours de formation : 512 soit 56 % du nombre total de jours de formation.

On peut citer, en particulier, les formations «coup de pouce» pour les agents de catégorie C de la filière technique qui souhaitaient bénéficier d'une remise à niveau en français et en mathématiques afin de se préparer à des concours et examens professionnels.

Le partenariat avec un réseau d'organismes publics de formation a été poursuivi : cette recherche d'une meilleure adéquation entre les besoins recensés et les réponses en termes de formation a nécessité de développer un réseau de partenariats avec les différents organismes de formation publics présents sur le territoire de l'agglomération clermontoise, qui interviennent sur des champs plus spécialisés : le CRFB (pour la lecture publique), les GRETA, des CFA.

Il s'agit en premier lieu du CNFPT avec qui de nombreuses actions de formation en intra ont pu être mises en œuvre. Cet organisme a également dispensé des formations dans ses propres structures, celles-ci représentent 439 jours qui se répartissent ainsi :
- intégration : 155 jours
- préformation : 154 jours
- professionnalisation : 72 jours
- perfectionnement : 22 jours
- professionnalisation 1er emploi catégorie C : 14 jours
- professionnalisation 1er emploi catégorie A et B : 14 jours
- droit individuel à la formation : 8 jours.

Chaque année, le service en collaboration avec un groupe de travail mène une réflexion sur un thème en lien étroit avec les ressources humaines. Ainsi en 2009, une réflexion sur l'absentéisme a été menée au cours du premier semestre afin d'essayer d'en déterminer les causes et de dégager les solutions.

clermontcommunauté

.affaires juridiques, assemblées et instances

Contexte :

L'année 2009 a été celle de la création de ce service, né de la fusion entre le service «Affaires Juridiques et Foncières » et le Service « Administration Générale».

Le Service a été placé sous la direction de Luc SANROMA, attaché principal, responsable au préalable du service « Affaires juridiques et Foncières».

Activités principales :

Les missions du service, consistent à assurer :

pour la partie Juridique : le contentieux, le conseil juridique aux services, la veille juridique, la gestion immobilière du patrimoine, les dossiers liés aux assurances, la documentation

pour la partie Assemblées et Instances : le fonctionnement des assemblées (conseils, bureaux, commissions), le suivi des représentations dans les organismes extérieurs, l'accueil, le service du courrier sortant et la circulation des documents entre les divers sites de l'agglomération, les mairies, les institutions (Préfecture, etc...), la réservation de ressources internes pour le fonctionnement des services (véhicules, salles, matériel informatique nomade).

Ressources humaines :

10 agents permanents : 1 attaché principal dirigeant le service (catégorie A), 1 attachée chargée d'études et du contentieux (catégorie A),1 assistante en charge du secrétariat général et de la gestion des sinistres d'assurance (catégorie C),1 rédactrice responsable de la partie «Assemblées et Instances» (catégorie B), 1 adjointe administrative assurant le secrétariat des assemblées (catégorie C), 3 agents administratifs en charge de l'accueil au 4ème étage (catégorie C), 2 agents assurant la circulation du courrier entre les sites de Clermont Communauté (catégorie C).

Budget *(hors personnel)* :

- 1 100 000 € TTC, comprenant en particulier les locations immobilières et frais de copropriété (280 000 €), les primes d'assurances (280 000 €) ainsi que les frais liés à l'organisation des séances du Conseil, du Bureau et des commissions (65 000 €).

Activités spécifiques de l'année

Pôle juridique

L'année 2009 a été caractérisée :

- par la poursuite des recours contentieux à l'encontre de Clermont Communauté (en matière de travaux publics, d'ordures ménagères).

Ces différents recours ont notamment abouti à l'annulation de la délibération du Conseil Communautaire du 29 février 2008 autorisant le Président à signer le contrat de délégation de service public, relative à l'extension et l'exploitation du centre de stockage de déchets ultimes de Puy-Long, par le Tribunal administratif, ainsi que par la Cour administrative d'appel de Lyon ;

- par la poursuite des dossiers contentieux importants devant la Cour administrative d'appel de Lyon (incinérateur ; piscine de Coubertin).

La Cour d'appel a notamment annulé le jugement du Tribunal administratif condamnant Clermont Communauté à payer une indemnisation à la Société SPIE & autres dans le cadre du contentieux relatif au stade nautique Pierre-de-Coubertin, et ordonné, parallèlement, une expertise sur une éventuelle indemnisation à verser.

− par diverses procédures d'expulsion de personnes, stationnées illégalement sur des terrains appartenant à Clermont Communauté (zones d'activités économiques, aires d'accueil des gens du voyage) ;

− par la mise en œuvre d'assurances dommages ouvrages visant à réparer des malfaçons (ADIV, Belvédère…) sur des bâtiments dont nous avons assuré la maîtrise d'ouvrage.

Pôle Assemblées et Instances

Durant l'année 2009, l'activité institutionnelle a été particulièrement intense. En effet, le Conseil Communautaire a adopté 308 délibérations, et s'est réuni à 8 reprises :

- séance du 5 février 2009 : réunion consacrée au SCOT ;
- séance du 6 mars 2009 (débat d'orientation budgétaire) ;
- séance du 30 mars 2009 (vote du budget) ;
- séance du 14 mai 2009 : réunion consacrée aux déchets ménagers et aux relations avec le VALTOM ;
- séance du 26 juin 2009 (vote du compte administratif) ;
- séance du 9 octobre 2009 : réunion consacrée au SCOT réunissant les conseils communautaires de Clermont Communauté et de Riom Communauté ;
- séance du 30 octobre 2009 ;
- séance du 21 décembre 2009.

Par voie de conséquence, le Bureau s'est réuni à 7 reprises (23 février, 16 mars, 15 juin, 12 octobre, 19 octobre, 7 décembre et 14 décembre 2009).

La Conférence des Vice-Présidents a vu son activité augmenter en 2009. Elle s'est réunie à 23 reprises (les 12 et 19 janvier, 2 et 23 février, 16 mars, 3 et 20 avril, 6 et 25 mai, 2 et 15 juin, 7 juillet, 7, 21 et 28 septembre, 5, 19 et 26 octobre, 9, 16 et 23 novembre et 7 décembre 2009) contre 8 fois en 2008.

Ces réunions ont permis de mener un important travail sur le projet d'agglomération, relayant ainsi celui des commissions. Le projet d'agglomération sera voté en mars 2010.

Durant l'année 2009, la composition du Conseil a été très légèrement modifiée

- le 26 juin 2009, modification de la représentation de Chamalières : Élie Niasme devient suppléant de Michel Proslier, en remplacement de Marion Canales.
- le 26 juin 2009 également, modification de la représentation de Pont-du-Château : Gaëlle Crochet devient suppléante de Fernand Buisson, en remplacement de Josette Amblard;

le 30 octobre 2009, modification de la représentation de Royat : Jean-Pierre Lunot devient suppléant de Marcel Aledo, en remplacement de Bernard Gominard.

En revanche, les statuts n'ont fait l'objet d'aucune modification, qu'il s'agisse des compétences, ou des autres dispositions.

clermontcommunauté

.finances

Contexte :

Une réflexion approfondie a été conduite pour l'équilibrage du budget 2009 rendu plus difficile avec la montée en puissance des financements de la Communauté en matière de transports en communs.

Activités principales :

Les missions du service concernent différents domaines :

- *Le budget (pour le budget principal et les 16 budgets annexes) : débat d'orientation budgétaire, préparation du budget primitif, préparation des décisions modificatives, préparation du compte administratif*
- *L'exécution financière : visa des bons de commande émis par les services, enregistrement et ventilation des factures pour certification, suivi des délais de retour, mandatement des dépenses et émission des titres de recettes, contrôle de l'exécution financière des marchés, transfert informatique et papier à la trésorerie, régulation des régies, suivi des recettes et des dépenses, inventaire patrimonial.*
- *La gestion de la dette et de la trésorerie, des avances et participations*
- *Les opérations financières entre les communes et la Communauté*
- *Les analyses financières et fiscales, la programmation budgétaire.*

Ressources humaines :

8 agents permanents (2 catégorie A, 3 catégorie B et 3 catégorie C).

Budget *(hors personnel)* :

Tous budgets confondus :

- *Fontionnement : 81 506 000 € en dépenses, dont l'attribution de compensation aux communes membres, la dotation de solidarité, la contribution au SDIS, les intérêts d'emprunt, la contribution au syndicat mixte de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, les charges exceptionnelles, ainsi que toutes les écritures croisées entre budgets et opérations d'ordre.*

  167 797 000 € en recettes, dont la taxe professionnelle, les dotations, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les produits de services.

- *Investissement : 13 787 000 € en dépenses, dont le remboursement de capital sur les emprunts, les participations.*

  20 841 000 € en recettes, dont les emprunts, les excédents de fonctionnement capitalisés, le fonds de compensation de la TVA et les remboursements d'avance de trésorerie.

Activités spécifiques de l'année

En 2009, des études financières et fiscales ont été menées dans la perspective de suppression de la taxe professionnelle et dans le cadre de l'élaboration du projet d'agglomération.

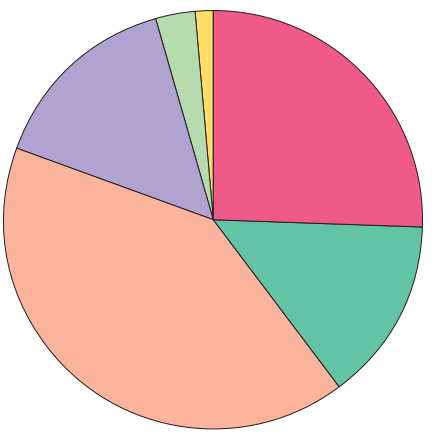
Données issues du compte administratif 2009

Les dépenses réelles consolidées de la Communauté ont atteint 195,3 M€ , à raison de 152 M€ en fonctionnement et 43,3M€ en investissement. Ces chiffres évoluent très nettement par rapport à l'exercice précédent, avec une progression des charges de fonctionnement de près de 6% (143,5M€ en 2008), tandis que l'investissement recule de 33% (64,8M€ en 2008).

L'année 2009 a, en effet, été marquée par un effort très significatif de la Communauté en faveur des transports collectifs dans le cadre de sa participation au syndicat mixte des transports en commun (SMTC).

Pour pouvoir assumer cette montée en charge, les autres dépenses de fonctionnement ont été revues au plus juste, avec une progression limitée à 1,7%.

Dépenses réelles de fonctionnement



Charges à caractère général..... 38 877 043 €
Charges de personnel ..... 21 692 740 €
Reversements ..... 61 987 071 €
Subventions et contributions..... 22 723 888 €
Charges financières ..... 4 926 196 €
Charges exceptionnelles ..... 1 734 188 €

La progression des charges générales a été contenue à 3%, alors même que de nouveaux équipements connaissaient leur première année de fonctionnement : Arténium, médiathèque Hugo-Pratt, aires d'accueil des gens du voyage.

Les charges de personnel n'ont progressé que de 1,9%.

Le budget enregistre même une diminution globale des reversements aux communes, avec la fin d'un plan de régularisation de rôles supplémentaires de taxe professionnelle intégrés dans l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire ayant quant à elle progressé de plus de 10%.

Les subventions ont également diminué nettement d'un peu plus de 20%.

La progression des charges financières a été contenue à 1,64%, avec le bénéfice de taux très bas en 2009.

Seul poste en réelle évolution, les contributions. Si les contributions au SDIS, au syndicat mixte de l'aéroport, au syndicat de valorisation des déchets ménagers ont peu progressé, en revanche, la contribution au syndicat mixte des transports en commun est devenue un poste de dépenses majeur de la Communauté, passant de 883 000 € en 2008 à 6 846 000 € en 2009.

La capacité d'autofinacement se maintient néanmoins au-delà de 22M€, mais sa structure se modifie nettement avec le poids grandissant de la dotation aux amortissements qui passe de 9,3M€ en 2008 à 12,1M€ en 2009, en relation avec le niveau de fonds de concours versés les années précédentes.

Les recettes de fonctionnement ont, en effet, été dynamiques en 2009, avec une évolution de 5,2% reposant essentiellement sur les recettes fiscales, avec des taux qui restent encore dans la moyenne basse des agglomérations de notre strate : 16,03% pour la TP et 7,51% pour la TEOM.

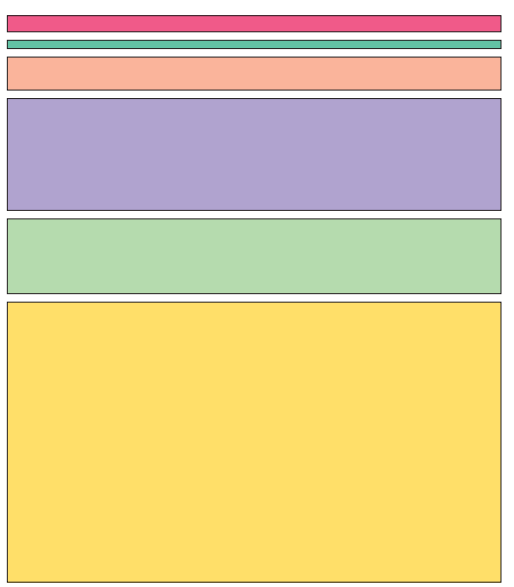
La taxe professionnelle a ainsi progressé de 3,8 M€ grâce à l'utilisation des marges de manœuvre sur le taux (+2,1%), une évolution des bases de 4,11% et la perception de rôles supplémentaires.

Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, une majoration du taux de 5% appliquée à des bases en progression de 4,18% a permis de dégager 2 M€, essentiellement destinés à constituer une provision pour contentieux.

Des produits de cessions ainsi que l'excédent antérieur permettent de dégager 4,2 M€ supplémentaires par rapport à 2008.

En revanche, les dotations connaissent une diminution, à l'instar de la DGF (-0,43%).

Produit de fonctionnement



Excédent antérieur reporté .....5 371 759 €
Recettes diverses.....2 762 124 €
Produits d'exploitation .....11 001 712 €
Dotations et participations .....37 282 494 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères...24 935 284 €
Produit de taxe professionnelle.....93 361 703 €

Après deux années de fort investissement qui ont vu la réalisation d'Arténium, de la médiathèque Hugo-Pratt, du réseau haut débit, de ZAE, d'opérations de voirie, d'ECP, d'aires d'accueil de gens du voyage… , le programme 2009 a été réajusté en fonction des capacités financières.

Sans ressources nouvelles, la Communauté ne pouvait, en effet, poursuivre la réalisation de ses projets structurants au même rythme. L'année 2009 est donc une année de transition, afin de réinterroger les politiques communautaires dans le cadre d'un projet d'agglomération et de mettre ensuite en place une programmation pluriannuelle adaptée.

Les dépenses de construction ont été divisées par trois, à 7,8 M€ , aucun équipement structurant n'étant en pleine phase travaux. Les travaux de reconstruction de la piscine Sud ont commencé au dernier trimestre 2009 et la médiathèque Val de Bédat est au stade de la maîtrise d'oeuvre. Le programme des ECP s'est poursuivi, tout comme celui de réalisation d'aires d'accueil pour les gens du voyage. S'y sont ajoutés quelques soldes d'opérations (Artenium) et des dépenses courantes d'entretien du patrimoine.

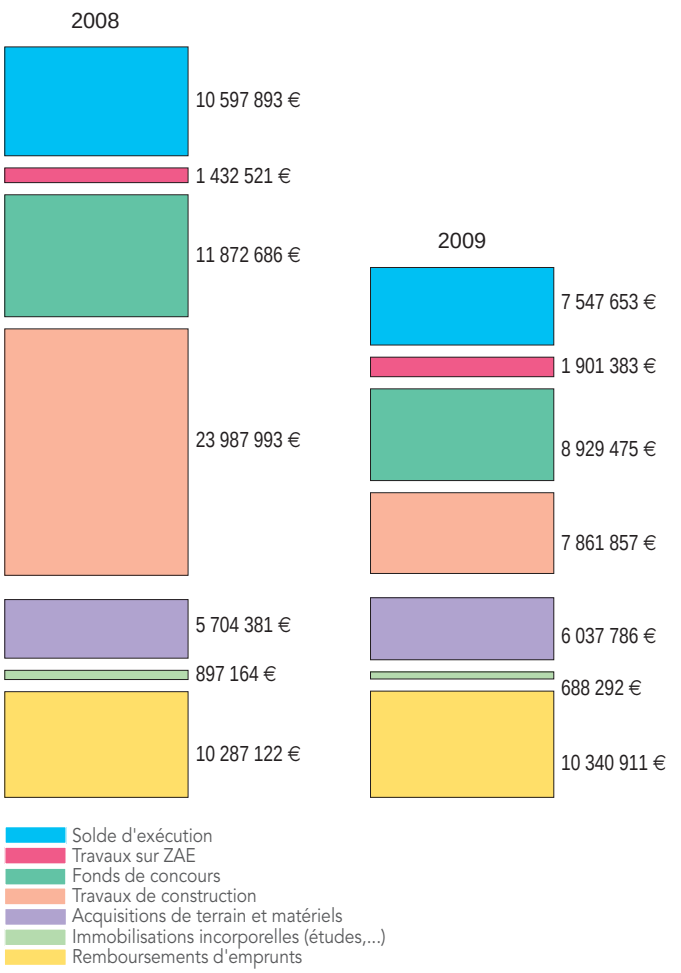
Le versement de fonds de concours reste important, à près de 9M€ , mais est en deça de 24% par rapport à 2008. Les subventions d'équipement ont essentiellement été consacrées au logement social et à l'ANRU, avec le déplacement de la ligne haute tension.

Seules les dépenses d'acquisitions de matériel ont légèrement progressé, avec l'achat de bacs pour la mise en œuvre de la collecte de la fraction fermentescible des déchets et la poursuite de l'acquisition des collections pour la médiathèque Hugo-Pratt.

Le remboursement du capital de la dette est pratiquement stabilisé, à 10,3 M€ et le recours à l'emprunt nouveau a été limité : l'encours de dette augmente de 1,8 M€ entre 2008 et 2009, alors qu'il avait progressé de plus de 32 M€ sur 2007-2008, années de fort investissement.

La Communauté poursuit ainsi les programmes en cours et se recentre sur les secteurs qui apparaissent prioritaires : le logement social, l'économie-emploi et les transports.

Dépenses d'investissement - comparatif 2008-2009



clermontcommunauté

.contrôle de gestion

Activités principales :

Le service remplit essentiellement des missions transversales, en fournissant une aide au pilotage interne et externe. Il est notamment au service des services opérationnels de la collectivité et travaille en lien avec ceux-ci.

Il a aussi vocation à promouvoir la culture de gestion au sein de la collectivité.

Ressources humaines :

1 agent permanent de catégorie A et 1 agent non permanent apprenti (½ ETP)

Budget *(hors personnel)* :

Néant.

Activités spécifiques de l'année

En interne

Les tableaux de bord mensuels concernant l'exécution budgétaire et la masse salariale, mis au point fin 2008, ont été diffusés régulièrement au Président, aux conseillers communautaires en charge des Finances, aux directeurs et aux chefs de services, avec l'objectif de permettre à chacun un suivi de l'activité de Clermont Communauté via la réalisation des engagements du budget.

Des réunions trimestrielles, désignées sous le terme de "revues de gestion", ont été mises en place à partir du mois de mars.

Ces réunions ont pour but de suivre l'activité du service ou du site au travers de l'exécution du budget. L'évolution de la masse salariale et des absences est également étudiée, à partir d'un ensemble de données fournies ou centralisées puis restituées et mises en forme, par le contrôle de gestion.

La Direction Générale, les responsables des services Finances, Ressources Humaines, et Contrôle de gestion y participent, ainsi que le directeur et le chef de service ou le responsable du site concerné.

Ainsi, quatre domaines ont fait l'objet de revues de gestion en 2009 : l'environnement, le patrimoine, le sport et la culture.

Chaque service fait l'objet d'une réunion spécifique, au cours de laquelle l'adéquation des réalisations avec les prévisions est mise en perspective, afin de permettre les adaptations nécessaires, voire de les anticiper.

Par ailleurs, des études de coûts sectorielles ont été menées dans plusieurs domaines de compétence de la collectivité:

- étude du coût de gestion de deux équipements nautiques majeurs de l'agglomération ayant conduit à des préconisations en matière de charges et analyse de la grille tarifaire avec mise au point de plusieurs scénarii pour la refonte de celle-ci
- étude du coût de gestion de la patinoire
- coût de gestion de l'École Supérieure d'Art dans le cadre de sa transformation en établissement public de coopération culturelle.

En externe

Le service a continué à assurer le suivi financier du dossier aéroport via le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, qui a délégué la gestion de la plateforme à un prestataire privé depuis janvier 2008.

Clermont Communauté est représenté à hauteur de 32% dans le syndicat mixte.

Le service a participé à la finalisation de la délégation de service publique pour la gestion du crématorium.

La délégation de service public "Très haut débit" a fait l'objet d'une analyse particulière et d'un suivi régulier du co-contractant tout au long de l'année, visant à s'assurer de la bonne exécution du contrat.

Des analyses financières ponctuelles d'organismes satellites autres, tels que des associations subventionnées ont été réalisées.

Enfin, l'animation d'un groupe de travail a abouti à la formalisation d'une procédure, amendée de suivi des associations subventionnées afin d'améliorer la maîtrise des relations avec ces organismes.

clermontcommunauté

.informatique

Activités principales :

Les missions fondamentales du service informatique restent le maintien en conditions opérationnelles et le développement du système d'information et de télécommunication de Clermont Communauté. Trois axes de progrès méritent d'être mis en avant cette année : le développement des usages numériques, les collaborations avec les communes membres et l'optimisation de nos infrastructures.

Ressources humaines :

6 agents permanents (3 catégorie A, 2 catégorie B et 1 catégorie C)

Budget *(hors personnel)* :

- Fonctionnement : 596 000 € TTC, dont notamment 300 000 € de frais télécom, 220 000 € de maintenance, 41 000 € de prestations, et 20 000 € de mutualisation.

- Investissement : 78 000 € TTC.

Activités spécifiques de l'année

Le développement des usages numériques

Depuis début 2008 la Direction du Livre et le service informatique co-pilotent le projet de bibliothèque numérique. Ce projet comprend la ré-informatisation de toutes les bibliothèques puis la création d'un portail documentaire permettant d'offrir des services en ligne au public. En 2009, ce projet est entré dans une phase opérationnelle, concrétisée par l'installation de cette nouvelle solution à la médiathèque Hugo-Pratt à Cournon. Le déploiement de cette solution à l'ensemble des sites de lecture publique est prévue au premier semestre 2010,

D'autre part l'intranet communautaire s'est doté de nouveaux services en ligne comme la commande des tickets restaurant, la gestion des congés et la consultation du journal «La Montagne». Ces outils ont permis de dématérialiser certains formulaires et de gagner du temps de traitement sur des tâches répétitives. D'autres parts ces fonctionnalités ont conduit certains agents comme les ripeurs ou les maîtres nageurs à utiliser les moyens informatiques, alors qu'ils en sont parfois éloignés dans leur activité professionnnelle.

Les collaborations avec les communes membres

En plus de Blanzat qui utilise l'intranet communautaire depuis 2008, le service informatique a travaillé au profit d'Aubière en hébergeant la messagerie de la commune sur les serveurs de Clermont Communauté. Le service a également accompagné Pont-du-Château dans sa démarche d'externalisation de son système d'information.

Et bien sûr, le service informatique a répondu à diverses autres sollicitations de conseils techniques, notamment au profit de Beaumont ou de Romagnat. Là encore, ces collaborations devraient se poursuivre en 2010.

L'optimisation des infrastructures

En utilisant ses liaisons informatiques pour « transporter le téléphone », le service informatique a entamé un plan d'optimisation de ses coûts de télécommunications. La généralisation de ces technologies à l'ensemble des sites de Clermont Communauté se poursuivra en 2010.

Par ailleurs, un « chantier » important a été ouvert sur l'architecture et la sécurité informatique, afin d'améliorer les fondations techniques sur lesquelles reposent le système d'information. Il faut souligner qu'une enquête, diligentée par la commission nationale informatique et liberté (CNIL), a montré que le système d'information est conforme à la loi, dans le respect des libertés des agents et des usagers.

clermontcommunauté

.commande publique et moyens des services

Activités principales :

Les missions du service comprennent essentiellement :

- *La passation de tous les marchés publics*
- *Conseil / droit des marchés publics*
- *Gestion du Parvis (siége social)*
- *Gestion des moyens des services.*

Ressources humaines :

8 agents permanents (4 catégorie A, 4 catégorie C) et 1 agent non permanent (catégorie C)

Budget *(hors personnel)* :

- *391 000 € TTC en fonctionnement (et 9 000 € de recettes)*
- *58 000 € TTC en investissement.*

Activités spécifiques de l'année

En 2009, le service composé de 8 agents permanents est réparti en 4 pôles :

- Pôle gestion (suivi des commissions, gestion du Parvis, budget)

- Pôle services (marchés de services)

- Pôle travaux (marchés de travaux)

- Pôle achats et moyens des services (marchés de fournitures et moyens des services (mobilier, reprographie, véhicules légers, fournitures de bureaux)

L'année 2009 a été caractérisée par l'implication du service dans la démarche globale engagée par Clermont Communauté en matière de développement durable par :

- la mise en place de critères de sélection.

- des clauses d'insertion professionnelle dans le cadre d'actions en vue de promouvoir l'emploi dans la commande publique via le PLIE.

- L'intégration du label éco 2 sur la quasi-totalité du parc de véhicules (38) lors du renouvellement (juillet 2009). Ce label satisfait simultanément 3 critères : l'émission de CO^2, inférieure à 140g/Km (inférieure aux normes européennes et à la moyenne française), la fabrication des véhicules a été effectuée dans un site industriel certifié ISO 14001 et chaque véhicule est valorisable à 95% en fin de vie et comprend au moins 5% de plastique recyclé.

- Commandes auprès des entreprises adaptées (marchés réservés) en matière de fournitures administratives et produits d'entretien.

- Reprise de consommables informatiques : utilisation de produits génériques.

Les cartes du territoire

Les zones d'activité et les équipemens à vocation économique

Le schéma d'assainissement pluvial

Les équipements sportifs

Les équipements culturels

Les aires d'accueil des gens du voyage

Les équipements communautaires de proximité

Les zones d'activité et les équipements à vocation économique :

Mise à jour : avril 2010



acheter un terrain

Tél. 04 73 98 35 97 - Nadine Barthomeuf
Tél. 04 73 98 34 94 - Valérie Bénière
Développement économique de Clermont Communauté

trouver un hébergement

Tél. 04 73 28 72 72 - Sylvie Noël
Pépinières et hôtels d'entreprises de Clermont Communauté

être accompagné dans votre projet

Tél. 04 73 74 90 80 - Sandrine Godebout
Zone Franche Urbaine

en savoir plus sur le réseau très haut débit

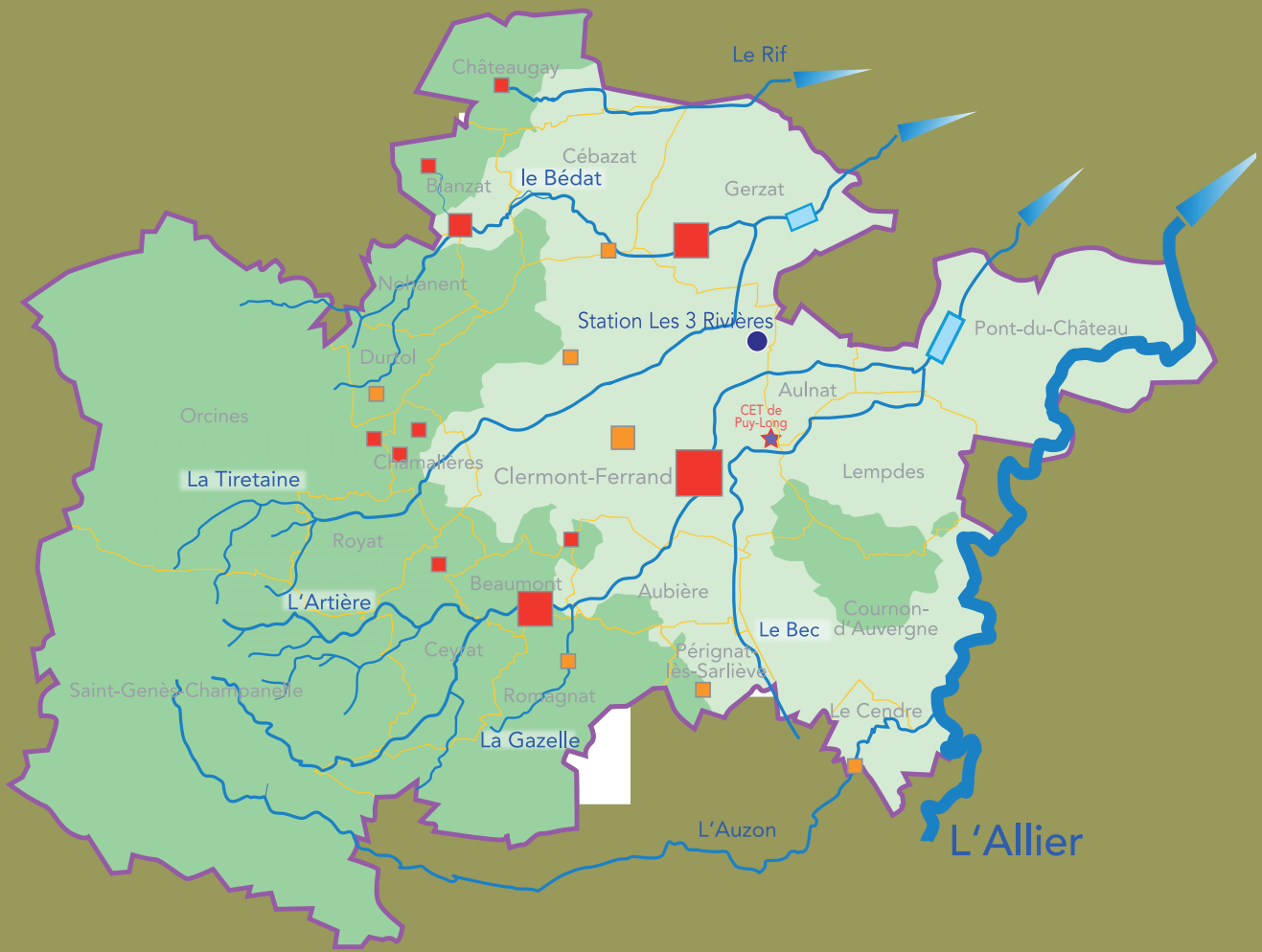
Tél. 04 73 98 34 93 - Nathalie Guichard
Développement économique de Clermont Communauté

contacter les partenaires de l'innovation

Tél. 04 73 98 34 93 - Nathalie Guichard
Développement économique de Clermont Communauté

L'assainissement pluvial

Mise à jour : juin 2010



Les bassins d'orage

- + 200 000 m³
- + 150 000 m³
- + 100 000 m³
- – 100 000 m³

- réalisé
- en projet

- Traitement des flots d'orage en projet
- Station d'épuration des 3 Rivières
- Centre d'enfouissement technique de Puy-Long

Les équipements sportifs communautaires

Mise à jour : juin 2010



Les équipements culturels communautaires

Mise à jour : juin 2010



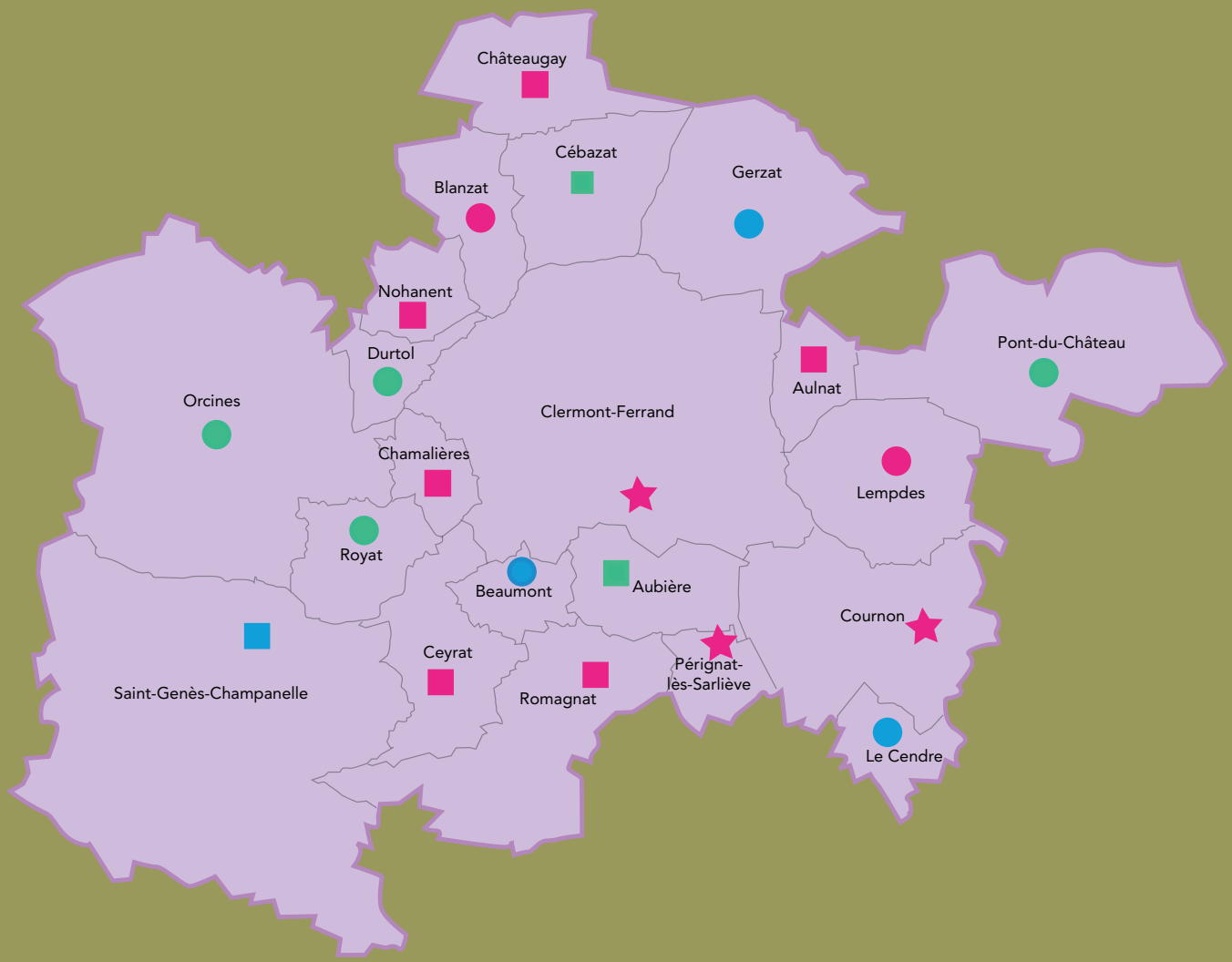
Les aires d'accueil des gens du voyage

Mise à jour : juin 2010



Les équipements communautaires de proximité

Mise à jour : juin 2010



Équipements communautaires de proximité à vocation sportive

En service En cours En projet

Équipements communautaires de proximité à vocation culturelle

En service En cours En projet

Autres équipements communautaires de proximité

En service



64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand cédex 1
E-mail : clermont-communaute@agglo-clermont.fr - Internet : clermontcommunaute.net
Tél. 04 73 98 34 00 - Fax 04 73 98 34 01